

**CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2021**

Le lundi 22 février 2021, à 17h00, les membres du Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris se sont réunis en visioconférence, sur convocation adressée individuellement à chaque Conseiller par Monsieur le Maire, le mardi 16 février 2021, conformément aux articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'ordre du jour complémentaire a été adressé le vendredi 19 février 2021.

La convocation a été affichée réglementairement à la porte de la Mairie, le jour même.

Le caractère public de la séance a été assuré par la retransmission des débats en direct sur le site internet de la mairie du 20<sup>ème</sup> arrondissement.

La majorité des 42 membres du Conseil d'arrondissement était présente, à savoir par ordre alphabétique :

**ETAIENT PRESENTS EN MAIRIE**

M. PLIEZ

M. SAUVAGE

**ETAIENT PRESENTS EN VISIOCONFERENCE**

M. ALIBERT  
M. BAUDRIER  
M. BUSSY  
M. DIDIER  
Mme EKON  
Mme GAFFORELLI  
Mme GOFFAUX  
Mme JARDIN  
Mme MAQUOI  
Mme RIVIER  
M. SALACHAS  
Mme TRACHEZ

M. BARGETON  
M. BOUHDIDA  
M. CHEVANDIER  
Mme DJELLALI  
Mme EL AARAJE  
Mme GARRIGOS  
Mme GUHL  
Mme JASSIN  
Mme NAGELS  
M. ROGER  
M. SAMAKE  
Mme ZIANE

Mme BAUDONNE  
M. BOYAJEAN  
Mme DASPET  
Mme DUCHAUCHOI  
M. EPARA EPARA  
M. GLEIZES  
M. INDJIC  
M. JOSEPH  
Mme PRIMET  
M. SAKHO  
Mme SIMONNET

**POUVOIRS**

M. GOULIN a donné pouvoir à Mme GUHL  
Mme HERRERO a donné pouvoir à Mme RIVIER  
M. HOCQUARD a donné pouvoir à M. INDJIC  
M. JALLAMION a donné pouvoir à M. BUSSY  
Mme MAQUOI, partie en cours de séance, a donné pouvoir à Mme DASPET  
Mme PRIMET, partie en cours de séance, a donné pouvoir à Mme DUCHAUCHOI  
M. SOREL a donné pouvoir à Mme SIMONNET

**SECRETAIRES AUXILIAIRES**

Mme CERQUEIRA - M. PETIT

## Ordre du jour

1. Délibérations.....	5
MA20.2021.028 : Réunion du Conseil d'arrondissement par voie dématérialisée. ....	5
MA20.2021.029 : Désignation d'un-e secrétaire de séance. ....	5
MA20.2021.030 : Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2021. ....	10
2021 DAC 175 : Subvention (20.000 euros) à l'association Art Azoï (20 <sup>e</sup> ). Mme Marthe NAGELS rapporteure. ....	10
2021 DAC 692 : Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public conclu avec l'association la Dalle aux Chaps Paris 20 <sup>ème</sup> . Mme Marthe NAGELS rapporteure. ....	11
2021 DAJ 10 : Subvention (296.750 euros) et avenant n°2 à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats de Paris. Mme Hélène TRACHEZ rapporteure. ....	12
2021 DASES 20 : Subventions (367.220 euros) et conventions avec 15 associations pour leurs actions d'aide à l'accès aux droits. Mme Hélène TRACHEZ rapporteure. ....	12
2021 DASCO 18 : Approbation du Règlement Intérieur pour l'utilisation des cours d'école et de collège ouvertes au public. Mme Anne BAUDONNE rapporteure. ....	13
2021 DFPE 120 : Réalisation de trois équipements de petite enfance – avenants de prolongation des conventions de subventionnement (4.330.600 euros maximum) signées avec la Caisse d'Allocations Familiales de Paris. M. Lyes BOUHDIDA-LASSERRE rapporteur. ....	14
2021 DU 16 : Cession d'une emprise d'un mètre carré au 7 rue Alphonse Penaud (20 <sup>e</sup> ) et modification de la délibération 2020 DLH 217 prévoyant la conclusion d'un bail emphytéotique à cette adresse. Mme Virginie DASPET rapporteure. ....	15
2021 DAE 68 : Subventions (181.000 euros) et conventions avec six structures œuvrant en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durable. Mme Lila DJELLALI rapporteure. ....	16
2021 DAE 69 : Subventions (4.858.000 euros) et conventions avec 87 structures menant des actions d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et d'autres publics fragiles. Mme Lila DJELLALI rapporteure. ....	17
2021 DEVE 14 : Dénomination « jardin Paule Minck » attribuée à l'espace vert situé 50, rue Saint- Fargeau (20 <sup>e</sup> ). M. Sylvain INDJIC rapporteur. ....	18
MA20.2021.031 : Modification de la délibération n°20.2020.101 en date du 21 septembre 2020 relative à la nomination des représentants du Conseil d'arrondissement devant siéger aux Conseils d'administration des collèges et lycées. M. Éric PLIEZ rapporteur. ....	20
2021 DAC 174 : Subventions de fonctionnement (117.000 euros) accordées à 6 associations arts visuels œuvrant pour la jeune création et signature de conventions. Mme Marthe NAGELS rapporteure. ....	20
2021 DDCT 15 : Subventions d'investissement (141.138 euros) à 12 associations situées en quartiers populaires. M. Maxime SAUVAGE rapporteur. ....	20
2021 DASES 25 : Subventions (154.500 euros) et conventions avec six associations pour le fonctionnement de dix actions d'aide à l'insertion et de mobilisation dans le cadre des jardins solidaires. M. Antoine ALIBERT, M. Sylvain INDJIC rapporteurs. ....	20

2021 DFPE 52 : Subventions (829.869 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles avec cinq associations pour l'animation d'ateliers en RAM-RAP. M. Lyes BOUHDIDA-LASSERRE rapporteur.....	20
2021 DFPE 77 : Subventions (386.409 euros) et avenants n° 6 à l'Association des Parents d'Élèves des Jardins d'Enfants Franco-Allemands – AJEFA (10 <sup>e</sup> ) pour ses 5 établissements d'accueil de la petite enfance. M. Lyes BOUHDIDA-LASSERRE rapporteur.....	20
2021 DFPE 78 : Subvention (2.162.967 euros), avenant n° 6 à l'association ENFANT PRÉSENT (20 <sup>e</sup> ) pour ses cinq établissements d'accueil de la petite enfance. M. Lyes BOUHDIDA-LASSERRE rapporteur.....	20
2021 DFPE 84 : Subvention (111.615 euros), avenant n° 6 à l'association Archipelia (20 <sup>e</sup> ) pour le multi-accueil (20 <sup>e</sup> ). M. Lyes BOUHDIDA-LASSERRE rapporteur.....	20
2021 DU 17 : Secteur d'aménagement Paul MEURICE (20 <sup>e</sup> ) - Acquisition auprès de la SPL Paris & Métropole Aménagement du volume n°2 du lot E2 en vue de la réalisation d'une crèche de 68 places. Mme Virginie DASPET rapporteure. ....	20
2021 DAC 371 : Subventions (22.000 euros) à huit associations historiques dont sept dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs signées en 2019. Mme Claire GOFFAUX-ESPEJO rapporteure.....	20
2021 DAC 370 : Subventions (48.500 euros) aux dix-neuf comités d'arrondissement et au Comité départemental de Paris de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie. M. Pascal JOSEPH rapporteur. ....	20
2. Vœux .....	20
V20-2021-052 : Vœu relatif à un projet d'exposition sur la guerre de 1870-1871 et le siège de Paris, déposé par Dominique BOYAJEAN et les élus du groupe Changer Paris du 20 <sup>ème</sup> .....	20
V20-2021-053 : Vœu présenté par l'Exécutif relatif au maintien du nombre de classes dans le 20 <sup>ème</sup> et particulièrement à l'école élémentaire Riblette.....	22
V20-2021-054 : Vœu à la Maire de Paris déposé par Julien Bargeton, élu du groupe Indépendants et Progressistes, relatif à la fermeture du jardin maternel de la rue du Retrait.....	23
V20-2021-055 : Vœu contre la fermeture du jardin maternel Retrait, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise. ....	23
V20-2021-056 : Vœu relatif aux dépenses d'investissement à la Maison de l'air et aux futures conditions locatives du lieu, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise. ..	28
V20-2021-057 : Vœu de l'Exécutif relatif au devenir de la Maison de l'Air. ....	28
V20-2021-058 : Vœu en faveur d'une discussion entre la mairie du 20 <sup>e</sup> et la RATP pour trouver un lieu pour les pauses des machinistes receveurs de la ligne 69, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise.....	32
V20-2021-059 : Vœu relatif au fonctionnement des ascenseurs et au remboursement des charges en cas de panne, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise.....	33
Vœu relatif au service social (SSP) du 20 <sup>e</sup> arrondissement, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise.....	38
V20-2021-060 : Vœu de l'Exécutif relatif à l'amélioration des conditions de travail au sein du Service Social de proximité (SSP) du 20 <sup>e</sup> arrondissement et à l'amélioration de la prise en charge sociale des habitant.es. ....	38

V20-2021-061 : Vœu pour un 20 <sup>e</sup> Arrondissement engagé dans la lutte contre le sida, proposé par le groupe Paris en Commun.....	41
V20-2021-062 : Vœu relatif à la refonte d’Affelnet et à l’affectation des élèves dans les lycées à Paris, déposé par Anne Baudonne et les élu·e·s du groupe communiste et citoyen, soutenu par Nathalie Maquoi et les élu·e·s du groupe Génération·s. ....	43
V20-2021-063 : Vœu contre la baisse de la Dotation Horaire Globale et pour un report de la réforme précipitée d’Affelnet, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise.....	43
3. Questions orales.....	46
Q20-2021-004 : Question orale posée au Maire d’arrondissement concernant le suivi des dispositifs de dépistage et de vaccination de la Covid-19, déposée par Dalila ZIANE et les élus du Groupe Changer Paris du 20 <sup>ème</sup> .....	46
Q20-2021-005 : Question orale adressée au Maire du 20 <sup>ème</sup> arrondissement concernant les livraisons des commerces avenue Gambetta, déposée par Brigitte Jassin et les élus du groupe Changer Paris du 20 <sup>e</sup> .....	49

## Déroulement de la séance

### 1. Délibérations

#### **MA20.2021.028 : Réunion du Conseil d'arrondissement par voie dématérialisée.**

##### **M. PLIEZ**

Mesdames et Messieurs, pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire décrété au mois de mars 2020 puis pendant la période transitoire qui a suivi, un certain nombre de mesures ont permis d'aménager les règles de fonctionnement des conseils municipaux permettant notamment aux maires d'arrondissement d'organiser les séances par voie dématérialisée. Compte tenu de l'urgence sanitaire décrétée depuis le 17 octobre 2020 et de la difficulté d'organiser une séance du Conseil d'arrondissement dans le respect de l'ensemble des mesures de précautions sanitaires, il est donc proposé au Conseil d'arrondissement de se réunir par vote et par voie, surtout, dématérialisée. Il convient dès le début de cette séance – nous y sommes – de délibérer sur les modalités de mise en œuvre de cette séance, notamment les modalités d'identification des participants – c'est fait – d'enregistrement des débats et leur conservation, les modalités du scrutin organisé à distance – c'est Quizzbox – la diffusion de la séance du Conseil sur le site de la mairie d'arrondissement. Je vous prie de bien vouloir en délibérer. Je vous appelle donc à utiliser pour cela et pour la première fois vos Quizzbox.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*

#### **MA20.2021.029 : Désignation d'un-e secrétaire de séance.**

*Mme Claire GOFAUX-ESPEJO est désignée secrétaire de séance.*

##### **M. PLIEZ**

C'est avec une vive tristesse que nous avons appris la disparition de Daniel Duchemin. Le 20<sup>e</sup> a été le cœur de l'engagement de Daniel.

Élu en 2001 sur la liste de Michel Charzat comme personnalité de la société civile et responsable associatif, Daniel restera fidèle à son maire en 2008 et sera à nouveau élu sur la liste de celui-ci pour un second mandat, d'opposition cette fois.

Mais c'est avant tout comme militant associatif que Daniel va mettre son énergie et son enthousiasme au service des habitants du 20<sup>e</sup>.

Je rencontre Daniel il y a 4 ans au sein du conseil d'administration du GOSB. Il est le trésorier de ce bel établissement désormais centenaire et qui gère des équipements pour la petite enfance mais aussi un centre de santé et un institut pour jeunes artistes

Un mandat ne suffit pas à son énergie débordante. Il prend aussi la présidence du Relais de Ménilmontant, maison de quartier et centre social créé en 1976, de grande qualité et aujourd'hui entièrement rénové grâce à la force de conviction que Daniel a porté auprès de la mairie centrale.

Avec son directeur, Alain CASANOVA, le tandem de choc fait de ce centre social un des plus dynamiques du 20<sup>e</sup> qui accueille en moyenne 180 personnes par jour. Avec Daniel, nous nous retrouvons également dans la campagne municipale, militants de Génération-s, convaincu comme moi que l'union fait la force de la Gauche, il sera présent tout au long de notre campagne Paris en Commun. Mardi dernier, j'ai parlé avec Daniel de la visite que je pourrais lui faire s'il restait encore quelque temps à l'hôpital Tenon. Celle-ci, hélas, n'aura pas lieu. Sa pensée libre et vive, sa parole franche et attentive, son engagement au service des autres vont nous manquer. Toutes mes pensées vont à son épouse et à ses proches. Je laisse la parole à Nathalie MAQUOI.

### **Mme MAQUOI**

Cher Daniel, ces quelques mots sont une façon pour moi et quelques autres de te dire au revoir. La situation sanitaire ne nous permettra pas de le faire la semaine prochaine. Pour déroger à la règle, il aurait fallu faire un office religieux, et ça, bien sûr, ce n'était pas imaginable. Je t'ai rencontré quand j'ai été élue en 2008. Nous n'avions pas fait campagne pour la même liste. J'étais dans la majorité, toi dans l'opposition. Nous avons très vite échangé sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire. Tu as toujours su créer des liens avec les individus, voyant avant tout l'humain et les convictions partagées plutôt que les étiquettes politiques. Avant tout, tu étais un militant, un acteur du 20<sup>e</sup> investi dans de nombreux combats, attaché à ton quartier, au 20<sup>e</sup> que tu aimais, autant les couleurs que les comptoirs et terrasses où on te croisait souvent. Des convictions, on en a partagé beaucoup. Éric l'a rappelé, quand le diocèse, propriétaire des locaux du Relais Ménilmontant, le centre social que tu présidais, a décidé d'augmenter fortement les loyers, mettant ainsi la survie même de cette structure essentielle en danger. Tu as passé de longs mois à chercher une solution et mobiliser les appuis. Je me souviens de votre soulagement avec Virginie quand vous avez pu trouver les locaux de la rue des Rigoles. Bien sûr, tu as râlé, car tu râlais souvent. Quitter Ménilmontant n'était pas chose facile, voir disparaître ce lieu de mémoire militante encore moins. Mais tu t'es battu mètre carré par mètre carré, bureau par bureau pour que ce nouveau centre social, avec toujours à l'esprit d'y accueillir mieux les habitants. On était nombreux et joyeux à l'inauguration et tu nous as rappelé à ce moment-là la longue histoire du Relais, mais surtout son avenir. Je sais qu'Alain continuera, que tes vieux compagnons de route comme Christian ne lâcheront rien et que nous serons là, toujours là, en soutien.

Tu as partagé ton long combat en faveur des migrants, de la régularisation des sans-papiers, tu nous le racontais de temps en temps, notamment la marche pour l'égalité de 1986. Tu as à nouveau poussé la porte d'un parti politique lors de la dernière présidentielle. Tu t'es investi pour accompagner la réflexion de Benoît sur les discriminations, les quartiers populaires, l'action publique dans les quartiers Politique de la Ville. Et tu as continué ces dernières années à Génération.s. Merci pour ta présence et tes conseils. Je n'oublierai pas les derniers, juste avant que tu ne tombes malade et que tout aille si vite. Nous partagions aussi l'ambition d'une culture avec tous et toutes. Tu es devenu, avec Nathalie, ta femme, un habitué des vernissages du PCB, du festival « Et 20 l'été ». Vous étiez ravis quand la Nuit Blanche se passait à côté de chez vous et que ça nous permettait de partager un moment simple de culture dans le jardin des Saint-Simoniens. On discutait festival de théâtre auquel tu participais l'été. Tu m'appelais pour réclamer la brochure du PCB qui ne sortait pas assez vite et que Nathalie attendait pour le programme des invitations aux arts et au savoir. Alors, nous ne ferons plus rire les agents de la mairie les soirs d'élection, nous avons un défi depuis quelques années qui ramènerait le premier les résultats de son bureau. Je courrais dans les escaliers pour te trouver tranquillement assis, ayant déjà remis les résultats, me gardant une place, et alors tu me lançais : « Alors, tu traînes ? » Les électeurs et électrices de mon bureau connaissent tous Duduche et l'enjeu de dépouiller vite et bien. Je te soupçonne d'ailleurs, le soir des Européennes, de m'avoir permis d'arriver une fois avant toi parce que tu étais comme ça, bienveillant, éminemment bienveillant et humain. Merci, Daniel.

### **M. BARGETON**

Bien sûr, nous partageons tous l'émotion de Nathalie. Daniel, c'est vrai, avait été élu. Je l'ai rencontré un peu avant 2008 et puis il avait été élu sur la liste de Michel CHARZAT quand moi, je suis devenu élu, et donc, nous n'étions pas dans la majorité, dans la même équipe. Tout de suite, il a partagé son expérience, il a partagé ses savoirs, il a... Au fond, on ne se rendait plus compte que nous n'étions pas élus dans le même groupe ou sur la même liste parce que je me souviens, quand j'étais à la culture, et Nathalie l'a rappelé, c'est un homme très attaché aux sujets de culture et j'étais à l'époque adjoint à la culture et il m'accueillait au Relais de Ménilmontant, nous en parlions beaucoup de l'accès, de la démocratisation, de la diversité culturelle, des sujets qui lui étaient chers. Nathalie l'a raconté aussi, il y avait ces histoires de courses pour prendre les bureaux, on présidait les bureaux de vote et c'est vrai qu'il était très doué pour organiser ces bureaux et il donnait d'excellents conseils. Je me souviens que nous étions souvent à touche-touche, tous les trois, dans l'escalier de la mairie pour rendre les résultats des bureaux de vote. Ce sont de bons souvenirs.

On s'est battu dans l'équipe précédente pour le Relais de Ménilmontant, toutes tendances politiques confondues, je crois qu'on peut le dire parce qu'on avait été très marqué par ce qui est arrivé au Relais et tout le monde s'est démené dans l'équipe municipale précédente pour trouver une solution parce qu'il était très déterminé et très courageux et il a su évidemment tous nous mobiliser pour qu'on

puisse trouver une solution quand le loyer du Relais avait été ainsi augmenté de façon abrupte et brutale.

Pour terminer et pour ne pas être trop long, je dirais que pour moi, on n'était pas forcément toujours de la même philosophie politique, bien sûr, des mêmes opinions, mais pour moi, il incarnait quelque chose qui est très important qui était l'engagement, et l'engagement dans le quartier, ces personnalités, il y en avait plusieurs comme ça dans le 20<sup>e</sup>, dans les années 80-90. Ce que j'espère, c'est qu'il y a bien sûr des jeunes qui émergent, des nouveaux et que son action nous permette surtout de nous dire qu'il faut toujours passer le relais, que ce qu'il a incarné, ce qu'il a symbolisé, c'est l'engagement, l'engagement politique, contre le racisme, l'engagement dans les solidarités, l'engagement militant et politique puisqu'il a été élu et que ce type d'engagement sous des formes nouvelles, bien sûr, les époques changent, les moments changent, mais sous des formes nouvelles, c'est important que ce relais puisse être passé et que ce qu'il a fait soit transmis et continue. Merci beaucoup.

### **M. PLIEZ**

Je propose à Danielle SIMONNET de prendre la parole.

### **Mme SIMONNET**

Oui. Merci, Monsieur le Maire. Daniel DUCHEMIN, on l'appelait « le grand Duduche ». Se souvenir de Daniel DUCHEMIN, c'est aussi se souvenir pour moi de quelqu'un qui était un personnage historique pour le quartier Amandiers. J'étais élue à la mairie du 20<sup>e</sup> en 2001, lors du deuxième mandat de Michel CHARZAT. Daniel DUCHEMIN était adjoint aux affaires sociales et comme ça a été rappelé, il était très impliqué dans la vie associative du 20<sup>e</sup> arrondissement. C'était par ailleurs un fonctionnaire dévoué aussi aux questions sociales.

Donc, il y avait une vraie cohérence entre ses engagements associatifs, politiques et professionnels. Ce que je voudrais aussi rappeler pour compléter ce qui a pu être dit par Nathalie et par Julien et par vous, Monsieur le Maire, c'est que Daniel DUCHEMIN, c'est aussi une part d'une histoire du 20<sup>e</sup> arrondissement. Je ne peux pas penser à Daniel DUCHEMIN sans penser aussi à Katia LOPEZ, sans penser également à Chérif BENBOURICHE de l'ACB (Association de Culture berbère) parce que c'était un vrai trio. Quand quelqu'un nous quitte, il faut aussi penser à ses plus proches qui restent. Donc, toutes mes pensées évidemment à sa femme et à ses camarades avec lesquels il était extrêmement proche. Donc, je pense, Katia LOPEZ, Chérif BENBOURICHE parce que je sais qu'ils en ont beaucoup vécu ensemble, à la fois Katia LOPEZ m'a rappelé les engagements de Daniel DUCHEMIN, et je trouvais ça extrêmement fort, lorsqu'ils étaient bien plus jeunes, lorsqu'il y a eu des batailles dans le quartier des Amandiers, et notamment de la ZAC SEMEA XV où, à ce moment-là, la droite voulait mettre en ZAC certains îlots qui étaient certes considérés comme insalubres, mais on expulsait les gens sans s'engager à les reloger. Donc, ça a été des batailles dans le quartier Amandiers. Nous avons aussi les mêmes batailles côté Belleville avec la Bellevilleuse.

Et puis Daniel DUCHEMIN, c'est aussi quelqu'un qui a joué un rôle extrêmement important. On m'a raconté par la suite cette transmission, il faut qu'on continue cette transmission. Lorsqu'il y a eu ce terrible incendie criminel dans le 20<sup>e</sup> dans la rue Tlemcen qui a fait huit morts, Daniel DUCHEMIN, c'est celui qui a organisé la mise en mouvement à la fois des assistantes sociales, à la fois des centres sociaux, des habitants, de la solidarité pour exiger le relogement et puis exiger aussi que l'histoire soit racontée de ce qui s'était passé de terrible, d'effroyable dans ce quartier. C'est aussi cette histoire-là, Julien insistait sur la notion d'engagement. Pour moi, il incarne justement cette mise en mouvement de la solidarité : le combat antiracisme, le combat contre l'exclusion. Évidemment, son rôle pour la défense du Relais de Ménilmontant a été extrêmement important. Et Daniel DUCHEMIN, il était donc engagé dans la solidarité et engagé dans... et la solidarité, c'est une fête avec lui parce que c'était un grand fêtard et moi, je trouve ça toujours très fort. Il faut être fier de nos fêtards. Il nous manquera beaucoup et je pense que c'est important de reconnaître que c'était un amoureux de la vie, un amoureux des gens et que j'espère qu'on pourra avoir une autre cérémonie pour rendre hommage à l'ensemble des combats. C'est vrai que c'était extrêmement dur dans la période actuelle – et je terminerai par là – c'est qu'on voit toute l'humanité de ce contexte sanitaire où on permet des cérémonies religieuses et on ne permet pas, dans les mêmes conditions, aux cérémonies, je dirais, laïques de pouvoir se faire, lorsque l'on souhaite dire au revoir aux nôtres, mais j'espère que cela pourra être fait. Et en tous les cas, toutes mes pensées à toutes celles et ceux qui lui étaient chers. Je vous remercie.

### **M. JOSEPH**

Oui, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues. Que vous dire si ce n'est partager la tristesse qui a été exprimée. La mort, malheureusement, est une chose naturelle, mais la disparition engendre beaucoup de tristesse. Depuis que j'ai appris par vous, Monsieur le Maire, le décès de Duduche, je reçois beaucoup de messages de ceux qui ont été ses amis de combat dans les activités sociales. Je me suis entretenu avec Michel CHARZAT qui a été le maire du 20<sup>e</sup> qui a porté cette équipe en 95 puis en 2001 et, évidemment, sa première pensée a été pour son inséparable Katia LOPEZ. C'étaient des militants qui ont travaillé sur les quartiers, sur les ZAC, sur le travail associatif et qui ont porté cet esprit qui doit ne jamais nous quitter d'être des arpenteurs du 20<sup>e</sup>. Duduche, c'est un oxymore, c'est un grand gabarit et une voix très douce. C'est des mains comme des battoirs et des yeux qui sourient, et c'est toujours quelqu'un qui aide. Donc, j'exprime aussi la tristesse de Michel CHARZAT, de Jean-Michel ROSENFELD, de Bertrand BRET qui a été élu dans le 20<sup>e</sup> arrondissement avec lui. Je pense aussi à Jacques DEROFF qui a été premier adjoint de cet arrondissement, à Alain CASANOVA que j'ai joint qui était bouleversé, à Katia, je l'ai citée, et je vais lire deux petits extraits parce que les mots sont longs et peut-être ils pourront être transmis à Nathalie, son épouse, de témoignage. De Samuel MAYOL : *« Nous avons sur les conseils de Fadela BENRABIA choisi de confier la direction de l'association à notre ami et camarade Daniel DUCHEMIN. Avec Sylvie BROUSSOULOUX, Alain CASANOVA, Gérard ASLO, Fadela BENRABIA, Jean-Claude GOLARD, Séverine ROMY et Zarah BOUDJEMAI, nous avons œuvré pour poursuivre le projet d'une éducation populaire, accessible à tous. J'ai découvert un homme de grande conviction, mais surtout, Daniel était un homme profondément gentil, animé d'un profond respect des personnes et animé d'un amour de l'autre. Daniel, tu vas nous manquer. Adieu, camarade. Samuel MAYOL. »* « Je ne sais plus au juste quand j'ai connu Daniel DUCHEMIN, sans doute pendant les années 80, dans le cadre de nos engagements associatifs respectifs au Relais de Ménilmontant, dont il devait prendre un jour la direction. Je travaillais alors au fonds d'action sociale, je remettais son CV au directeur du FAS, Michel DANIEL qui a été par ailleurs DRH et conseiller du Président de la République. Nous aimions ces moments de bonheur autour d'une bonne table. Nous n'étions pas les derniers à lever notre verre et à cette époque, nous chantions encore tard dans la nuit. Mercredi dernier, ayant appris par notre ami Fadela qu'il était atteint d'un cancer, je l'appelais. Il était dans sa chambre à l'hôpital Tenon. Nous avons parlé de son cancer, le pire d'entre eux, m'a-t-il dit, et du dîner que nous ne manquerions pas de partager dès qu'il serait sorti d'affaire, et sitôt la fréquentation des restaurants à nouveau possible. Sa voix était très affaiblie, mais je n'imaginai pas. Pouvions-nous imaginer que tout irait si vite ? Nous ne pourrions donc plus nous retrouver pour partager le couscous et le vin comme nous aimions le faire. Resteront le souvenir de tant de joyeux moments dans ce 20<sup>e</sup> arrondissement qu'il a su servir et dont il offrait une image des plus attrayantes et généreuses. » Alain SEXICK, ancien directeur d'école, conseiller de quartier dans le 20<sup>e</sup> et inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. Le 20<sup>e</sup> se recueille et s'incline, j'ai dit.

### **M. PLIEZ**

Merci, Pascal. La parole est à Karine DUCHAUCHOI.

### **Mme DUCHAUCHOI**

Merci. Je vais faire court. Vous avez déjà dit beaucoup de choses sur sa personnalité, sur qui il était et sur son engagement. Moi, j'avais un petit souvenir, quand j'ai commencé à être élue, c'est vrai que c'était à l'économie sociale et solidaire et je me souviens toujours ou quand on montait les marchés de Bric à Broc, il venait sur les marchés, il me dit : « Mais tu vas y arriver ! Tu vas y arriver ! » Et il venait avec Katia et c'est vrai que leur enthousiasme et leur soutien étaient importants à ce moment-là. Et puis après, sur mon deuxième mandat, on a travaillé ensemble sur la petite enfance parce qu'effectivement, ça faisait partie de ses engagements forts qu'on avait en commun. Du coup, c'était quelqu'un d'important à mes yeux en termes de soutien et c'est vrai qu'on partageait des idées communes, en tout cas sur : agir pour les habitants, agir pour le local, agir ensemble et voilà. Et effectivement, je suis triste de cette nouvelle, mais c'était important pour moi de dire que ça avait été quelqu'un aussi important dans ma vie politique que j'avais rencontré et qui était quelqu'un d'engagé et surtout de drôle, ce qui ressort aussi dans ce que vous avez dit. C'est vrai que c'était quelqu'un de drôle et de convivial. Effectivement, sur cette petite place de l'église de Ménilmontant, je me souviens le nombre de petits coups qu'on a pu boire en face de ce marché solidaire pour se réchauffer.



## **M. PLIEZ**

Merci, Karine. Et pour terminer, je laisse la parole à Maxime SAUVAGE.

## **M. SAUVAGE**

Je pense que là, c'est bon. Il me semblait important de dire un mot ce soir en tant qu'adjoint en charge des centres sociaux puisque, et ça a été rappelé déjà, Daniel était président du centre social des Rigoles, je dirais par l'association Relais de Ménilmontant qui est le plus vieux centre social de l'arrondissement. Comme me le disait hier, au téléphone, Alain CASANOVA, directeur du centre social, Daniel, c'était le roc du Relais de Ménilmontant. Je le disais, c'était le plus vieux centre social de l'arrondissement créé en 1976. Daniel a été recruté comme directeur du centre social par le fondateur du Relais de Ménilmontant, le père Pierre Louviers, dès 1982, période qui a coïncidé avec l'implication du Relais dans la marche pour l'égalité et contre le racisme, mais également dans l'émergence de Convergence 84. Dernièrement, Daniel, avec Alain et Nathalie MAQUOI l'a rappelé avec le soutien aussi de Virginie DASPET, ont réussi un pari de déménager le centre social en l'installant dans la rue de Ménilmontant à la rue des Rigoles dans un quartier qui concentre de nombreuses difficultés. Et aujourd'hui, ce centre social dans ces nouveaux locaux est devenu indispensable aux habitants du quartier Rigoles-Métra. En ce début de mandat, Daniel m'avait donné un conseil, m'avait dit : « Les centres sociaux sont très attachés à leur indépendance, mais c'est important de les réunir dans le 20<sup>e</sup> pour créer du collectif. » C'est la chose que l'on a faite avec Antoine ALIBERT, le 9 novembre dernier, et c'est un conseil qu'on suivra tout le reste de la mandature puisque je pense que c'est le bon conseil. Et enfin, sur une note plus personnelle, Nathalie MAQUOI l'a également rappelé, Daniel DUCHEMIN était le président du bureau de vote n° 6. C'est donc Daniel qui me faisait systématiquement voter dans le 20<sup>e</sup> arrondissement puisque le bureau de vote n°6 comprenait une partie des rues de Ménilmontant, Pelleport, Jakubowicz, Villiers de l'Isle Adam, Dupont-de-l'Eure. Donc, j'ai envie de dire ce soir : « Adieu, Monsieur le Président. »

## **M. PLIEZ**

Je vous propose, même si la visio casse un peu l'effet, qu'on prenne une minute de silence en l'honneur de Daniel.

*Minute de silence*

## **M. PLIEZ**

Je vous remercie. Nous allons donc continuer le cours de ce Conseil.

Peut-être quelques mots, comme on en a pris l'habitude maintenant, d'informations pour ce Conseil et sur notre actualité. Tout d'abord vous dire que comme vous le savez, la vaccination est lancée. Elle fonctionne bien, mais elle fonctionne en fonction des doses qui nous sont délivrées, environ 700 doses par semaine. Nous lancerons à partir du 12 mars une vaccination décentralisée avec comme public cible les 50-64 ans avec comorbidité et nous le ferons dans le quartier de Saint-Blaise pour le décentrer. Les gens seront envoyés par la CPAM, s'ils ont des affections longue durée, ou par leur médecin. Par ailleurs, et à partir du 25 mars, nous décentralisons le centre de vaccination pour l'installer également du côté des portes et probablement à côté de la Porte de Bagnolet. Le contexte, vous le savez, est inquiétant avec 50 % des cas qui, aujourd'hui, sont en variant anglais et 50 nouveaux patients en réanimation par jour contre 25 en janvier. Ça veut dire que si ça dure à ce rythme-là, les mesures actuelles ne suffiront pas. Dans les écoles et les crèches, les fermetures s'accroissent et le protocole se durcit du fait des variantes puisqu'on passe maintenant de dix jours à sept jours de confinement en cas de problème. Donc, une situation sanitaire dont nous ne sommes pas sortis, même si on peut espérer que peu à peu, la vaccination, notamment avec l'arrivée des nouveaux vaccins, prenne un autre rythme.

Je vais vous parler en deux minutes également de la conférence de relance pour l'économie parisienne. La Ville a décidé d'investir 1.000.400.000 euros en 2021 pour aider l'économie à se relever, avec à la fois un outil qui permettra le rachat temporaire d'actifs et la mise en place d'un outil de gestion à destination des commerces pour les protéger, également un fonds de 80 millions d'euros qui accompagnera les TPE et PME du secteur touristique en leur offrant une solution en quasi fonds propres et puis des conventions avec la Chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France, mais également la Chambre des métiers et de l'artisanat pour accompagner les entreprises dans la relance. 1,4 milliard qui va être dédié à ce plan de relance parisien.

Je voulais vous informer aussi du lancement d'un nouveau « Réinventer Paris » qui a pour objet essentiellement de transformer des bureaux en logements, à la fois pour rééquilibrer entre l'Ouest et l'Est puisque beaucoup de bureaux se trouvent à l'Ouest, mais également, évidemment, faire face à cette demande croissante et, je dirais, constante de logements que nous demandent les Parisiens, également pour toucher évidemment tous les salariés notamment de première ligne qui ont besoin de se loger à Paris. Donc, la Ville accompagnera là aussi ce plan « Réinventer Paris » deuxième formule et il y a trois lieux emblématiques qui sont déjà fléchés : le grand garage de Renault France, l'ancien siège de l'AP-HP et le magasin Tati Barbès. Ça sera les trois premiers sites un peu emblématiques de cette nouvelle édition.

Je voulais vous dire également que nous avons tenu notre engagement : l'avenue Gambetta est ouverte à nouveau en double sens de la circulation, mais avec à ses côtés une belle piste bidirectionnelle, je l'ai prise tout à l'heure. Elle est sécurisée et sécurisante et elle assure une belle liaison avec nos voisins du 11<sup>e</sup>. Pour autant, le sujet du Vélopolitain est toujours à l'ordre du jour. Les attentes des habitants en mobilités douces ont été réaffirmées, y compris d'ailleurs quand on nous demandait de rouvrir Gambetta. Et donc, nous aurons de nombreuses concertations dans les mois à venir sur ce sujet de : quelles pistes cyclables dans le 20<sup>e</sup> ? Quelles pistes aussi pour nous relier avec nos voisins ?

Sur les étudiants, nous mettons tout en œuvre pour ouvrir un lieu accueillant les étudiants pour des repas et un soutien psychologique, en lien avec le cabinet de Marie-Christine LEMARDELAY, adjointe à la recherche, l'enseignement supérieur et la vie étudiante. Peut-être vaudrait-il mieux d'ailleurs que les ministres en charge de l'éducation et des universités se concentrent sur la précarité de ces jeunes et laissent les chercheurs débattre et s'affronter dans leurs écrits. Pour ma part, je veux le dire ici, analyser le monde ne revient pas à se rendre coupable des violences qui le traversent. Peut-être aussi vaudrait-il mieux s'appuyer sur la force du secteur associatif, plutôt que de vouloir le mettre au pas à travers un contrat d'engagement, comme le propose Mme SCHIAPPA, qui n'apportera rien de plus en termes de contrôle de services faits. Occupons-nous de la jeunesse, proposons-lui un revenu minimum plutôt que la béquie des distributions alimentaires.

Pour conclure, hier, nous nous sommes inclinés sur la plaque qui rend hommage à ceux de l'Affiche rouge et à ses 23 fusillés. Plus que jamais, le devoir de mémoire est impératif, à l'heure où sous le masque du populisme, l'extrême droite sévit ici comme ailleurs.

#### **MA20.2021.030 : Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2021.**

*Après consultation des membres, le procès-verbal est adopté.*

**2021 DAC 175 : Subvention (20.000 euros) à l'association Art Azoï (20<sup>e</sup>).  
Mme Marthe NAGELS rapporteure.**

#### **Mme NAGELS**

Merci, Monsieur le Maire. Oui, je voulais vous parler de ces deux délibérations qui sont importantes. La première concerne l'association Art Azoï, association emblématique du 20<sup>e</sup>, mais qui rayonne en réalité bien au-delà de nos frontières et qui pousse des projets artistiques dans l'espace public avec une qualité certaine. Les habitants de notre arrondissement ont le plaisir d'admirer ses nombreuses fresques pérennes et éphémères un peu partout dans nos rues et j'invite ceux qui nous écoutent à passer de temps en temps, à admirer les œuvres éphémères sur les trois murs à programmation soutenue par la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement. Le premier, c'est le mur d'enceinte du pavillon Carré de Baudouin, le deuxième, le mur du square Karcher et enfin la façade du centre Ken Saro-Wiwa. Et je signale aussi la superbe fresque à voir en ce moment sur les Plateaux Sauvages réalisée par les artistes Hamada et Zosen. Cette association assure également le commissariat et la production d'expositions tournées vers l'art urbain, par exemple, la superbe exposition de Romain FROQUET qui a eu lieu en 2020, et je sais, Monsieur le Maire, que vous l'aviez appréciée autant que moi. Soutenir Art Azoï, c'est soutenir l'esprit d'artiste émergent, mais aussi ceux qui sont en pointe, continuer à embellir notre arrondissement et proposer aux Parisiens de l'art qui sort des murs dans une logique de diversification des esthétiques et de diffusion de l'art auprès de tous. C'est la raison pour laquelle je vous appelle à voter cette délibération.

Et puis la deuxième, tout aussi importante, c'est la DAC 692, qui permet de prolonger la convention d'occupation temporaire du domaine public à l'association Dalle aux Chaps que l'on connaît plus sous le nom « Cirque électrique », un lieu culturel phare du 20<sup>e</sup>. Sa formidable équipe que je salue propose,

en lien avec de nombreux artistes, une programmation contemporaine, éclectique et pour tous les goûts. Il y a aussi une école de cirque qui est très fréquentée par les enfants du 20<sup>e</sup> et d'ailleurs et puis enfin un accueil d'artistes en résidence sur place. Le Cirque électrique fait partie de ces acteurs culturels qui se sont adaptés avec brio aux multiples contraintes sanitaires liées à la crise du Covid. Il a rouvert durant tout l'été, en proposant à nouveau une programmation mixte qui a favorisé des petites formes de cirques, du théâtre de rue et de la poésie urbaine et ils ont même réussi à monter un nouveau spectacle qui, malheureusement, n'a pu être montré que quatre fois avant la nouvelle fermeture de l'automne. C'est un lieu qui est très aimé des habitants de notre arrondissement puisqu'ils avaient décidé de financer son chapiteau avec le budget participatif. Et puis le cirque est aussi très en lien avec le tissu associatif local, et c'est la raison pour laquelle elle nous tient particulièrement à cœur et je pense que nous pouvons nous féliciter que la Ville de Paris prolonge la mise à disposition du site au moins jusqu'en 2022. Pour ma part, j'ai vraiment hâte de les retrouver, dès que la situation sanitaire le permettra, avec un nouveau spectacle auquel je vous invite, inspiré du dramaturge et écrivain Eugène DURIF. Merci de votre attention.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*

**2021 DAC 692 : Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public conclu avec l'association la Dalle aux Chaps Paris 20<sup>ème</sup>. Mme Marthe NAGELS rapporteure.**

#### **Mme SIMONNET**

Oui. Merci, Monsieur le Maire. Bien évidemment, je soutiens cette délibération et j'espère qu'elle sera aussi adoptée à l'unanimité. C'est extrêmement important de pouvoir soutenir le Cirque électrique et l'ensemble des activités qui s'y passent, enfin qui s'y passent, hélas, toutes les activités qu'on souhaiterait enfin revoir parce que je pense qu'il est important de redire qu'il est insupportable que la culture soit toujours considérée comme non essentielle et que les lieux culturels ne rouvrent pas, alors que nous estimons qu'il peut y avoir des protocoles qui garantissent... Je m'entends en écho. Monsieur le Maire, est-ce que c'est de votre côté ou du mien ? Je continue quand même. Ce n'est pas du vôtre. Désolé, je ne sais pas ce qui se passe. Je voulais profiter de cette délibération pour vous poser une question concernant les autres équipements culturels. Est-ce qu'ils vont pouvoir, pour ceux qui sont logés dans des bâtiments qui appartiennent aux bailleurs de la Ville, pouvoir profiter d'une prolongation des exonérations de loyers de nouveau puisqu'ils ne peuvent toujours pas ouvrir et avoir leurs activités et qu'ils sont en ce moment en grand danger. Voilà, je vous remercie.

#### **Mme NAGELS**

Merci de votre soutien tout d'abord. En effet, je vous rejoins sur la nécessité de pouvoir ouvrir les lieux culturels au plus vite, d'autant que plusieurs études montrent que ce n'est pas au théâtre que l'on se contamine le plus. Donc, on continuera à agir pour que ce soit le cas. Je sais que l'Hôtel de Ville est en ce moment en train de travailler aux suites que l'on donne au plan de soutien à la culture. J'espère aussi que nous arriverons à continuer à permettre ces exonérations de loyers chez les bailleurs sociaux. Je dois vous dire que je pense que tout ça est encore en discussion. Donc en tout cas, la Ville a prouvé notamment côté culture son soutien aux acteurs culturels, non seulement sur ces exonérations de loyers, mais aussi avec tout un tas d'autres mesures de plusieurs millions d'euros pour faire en sorte que la culture continue à vivre et surtout puisse redémarrer vite quand ce sera possible.

#### **M. PLIEZ**

Merci. Je vais vous faire une proposition, c'est que je sois celui qui distribue la parole. Sinon, on risque un peu de cacophonie. Sur les aides, pour répondre, à ma connaissance, Danielle SIMONNET, il est question que les commerces et associations qui subissent des fermetures administratives, ce qui est le cas pour le milieu culturel, de fait, soient exonérés au prorata temporis de leur fermeture. Je crois que c'est toujours dans l'air, à ma connaissance, mais Marthe a donné quelques explications complémentaires.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*

**2021 DAJ 10 : Subvention (296.750 euros) et avenant n°2 à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats de Paris. Mme Hélène TRACHEZ rapporteure.**

**Mme TRACHEZ**

Parfait. Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues. Je voulais très rapidement parler de cette délibération. Une fois n'est pas coutume, c'est assez rare de pouvoir s'exprimer sur l'accès au droit. Aujourd'hui, on est gâté, il y a deux délibérations qui concernent cette délégation et c'était important de pouvoir en dire quelques mots. Sur cette DAJ, ça consiste en quoi ? C'est en gros la convention et le renouvellement de la convention pluriannuelle avec l'Ordre des avocats du Barreau de Paris. C'est assez méconnu, mais les avocats parisiens font des permanences au sein des mairies d'arrondissement, donc, ils en font au sein de la mairie du 20. Ce qui est assez méconnu, c'est que c'est quand même un moyen très important, notamment pour les élèves avocats et pour en avoir fait partie, c'est une expérience qui est très riche, de pouvoir se confronter un petit peu à la réalité puisque les conseils sont de tous ordres, c'est : des consultations en droit du travail, en droit du logement, en droit de la famille. On sait comme c'est indispensable aujourd'hui au vu du contexte, au-delà des consultations plus généralistes, et ça permet de voir la difficulté que les gens peuvent éprouver actuellement et leurs besoins. Donc, vraiment, ces permanences sont indispensables. Je tenais sincèrement à remercier mes confrères, mes consœurs et l'Ordre du Barreau de Paris dans son ensemble pour son implication dans ces consultations juridiques et gratuites qui sont fondamentales actuellement. C'est pour ça que je souhaitais vraiment pouvoir dire quelques mots à ce sujet.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*

**2021 DASES 20 : Subventions (367.220 euros) et conventions avec 15 associations pour leurs actions d'aide à l'accès aux droits. Mme Hélène TRACHEZ rapporteure.**

**M. DIDIER**

Bonsoir, Monsieur le Maire. Effectivement, cette délibération concerne le versement de subventions à 15 associations pour leurs actions d'aide à l'accès au droit. Seulement deux associations concernent le 20<sup>e</sup> arrondissement. Donc, j'aurais souhaité un vote disjoint sur cette délibération, étant donné que les autres associations, je ne les connais pas. Je préfère m'abstenir, n'ayant pas fait les recherches nécessaires. En revanche, concernant les deux associations du 20<sup>e</sup>, évidemment, nous voterions favorablement au versement des subventions précisées dans la délibération.

**M. PLIEZ**

Malheureusement, je ne peux pas vous accorder ce vote disjoint puisque ce sont des délibérations du central qui se votent en un seul bloc.

**M. DIDIER**

Je sais bien, je tente le coup à chaque fois. Donc, nous nous abstiendrons sur la délibération, même si évidemment, nous aurions voté favorablement pour les deux associations concernées du 20<sup>e</sup>. Merci, Monsieur le Maire.

**M. PLIEZ**

Merci. La parole est à Hélène TRACHEZ.

**Mme TRACHEZ**

Merci, Monsieur le Maire. Alors, ça tombe bien que j'aie prévu d'intervenir de toute façon sur cette délibération. Peut-être que je vais réussir à faire changer d'avis nos collègues des Républicains. En fait, en réalité, cette délibération, elle concerne cinq associations qui ont une action sur le 20<sup>e</sup>. Effectivement, il y en a deux qui sont ancrées au niveau de leur siège social dans le 20<sup>e</sup>, mais en

réalité, il y a cinq associations concernées pour lesquelles le 20<sup>e</sup> est concerné par les actions. Effectivement, on a Médiateurs et Médiatrices du 20<sup>e</sup> qui a cinq permanences d'accès au droit sur l'ensemble de notre arrondissement. Eux sont effectivement basés dans le 20<sup>e</sup>. C'est de l'aide aux démarches administratives, des activités de médiation sociale et culturelle et de l'interprétariat. C'est quand même fondamental. L'APEIS Paris qui offre un soutien d'autant plus important actuellement aux personnes en situation de difficultés en termes d'emploi. On a également l'ASFAM qui désormais fait partie du groupe SOS Solidarité et qui intervient au sein des SSP dans le 20<sup>e</sup>. L'association Droit d'urgence, alors, je la compte comme une demi-association dans le cadre de la délibération qui concerne sur la partie 20<sup>e</sup> dans la mesure où nous, on connaît très bien le droit d'urgence puisque c'est l'association qui intervient au sein du point d'accès au droit dans le 20<sup>e</sup> et qui a une activité incroyable au sein de ce point d'accès au droit. Même si cette délibération, elle concerne des activités annexes de droit d'urgence, mais c'est une association qui est très bien connue. Et puis une dernière association qui est Les Morts de la Rue. Alors, je vous avoue que je ne connaissais pas et j'ai découvert avec grand intérêt leur action qui se situe sur l'ensemble de Paris et qui, en fait, consiste à pouvoir permettre aux personnes notamment sans domicile fixe qui décèdent dans la rue d'avoir des funérailles dignes et éventuellement de faire le lien avec les familles afin de pouvoir rechercher un petit peu d'où viennent ces personnes. J'ai appris avec intérêt et tristesse en même temps qu'ils publient tous les ans une liste des personnes décédées à la rue. Et on en compte, en 2020, huit dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Ça me paraissait important aussi de souligner ce point, et de valoriser, et de rendre hommage au travail qui est fait par cette association, mais aussi par toutes les associations d'accès au droit qui, pour la plupart, ont réussi à maintenir une activité pendant cette période de confinement et on sait comme ça n'a pas été simple.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*

**2021 DASCO 18 : Approbation du Règlement Intérieur pour l'utilisation des cours d'école et de collège ouvertes au public. Mme Anne BAUDONNE rapporteure.**

#### **Mme SIMONNET**

Oui. Merci, Monsieur le Maire. Évidemment, nous voterons favorablement à cette délibération. Je voudrais en profiter pour rajouter qu'est-ce qui nous semble toujours essentiel dans la construction de l'idée de la Ville du quart d'heure, c'est de bien considérer que toutes celles et ceux qui travaillent aussi dans ces écoles que l'on ouvre pour rendre accessible aux Parisiens et aux Parisiennes, que toutes celles et ceux qui travaillent auprès de cette Ville du quart d'heure puissent habiter à un quart d'heure de ces écoles. Ça me semble extrêmement important de ne pas construire la Ville du quart d'heure autour des écoles sans penser à ceux qui travaillent. Et vous savez, Monsieur le Maire, mon attachement à ce que notamment les personnels des cantines scolaires puissent pouvoir, pour celles qui habitent bien loin, accéder au logement social. Je pense que vous partagerez ma préoccupation pour que cela puisse progresser. Nous avons encore, et j'ai dû faire des courriers encore récemment, des agents des Caisses des écoles qui peuvent être dans des situations de grande précarité sociale très inquiétantes. Je souhaiterais sur cette délibération vous poser néanmoins une question sur un autre aspect. La délibération précise que la Ville de Paris a prévu un gardiennage sur l'intégralité du temps de l'ouverture des cours, ainsi que le nettoyage des espaces à l'issue de cette occupation par le public puisqu'il s'agit, le week-end, de permettre à tout le monde de pouvoir accéder gratuitement à ces cours, et si possible à des associations de pouvoir y préparer des activités, mais du coup, ma question, c'est : sous quel statut va se faire ce gardiennage puisque les gardiennes des écoles ont déjà un temps de travail certainement contraint et elles ont droit, elles, à avoir leur week-end ? Comment cela est-il pensé ? Par quel type de personnel ? Idem pour le nettoyage. Je vous remercie, Monsieur le Maire.

#### **M. PLIEZ**

Je vais laisser Anne BAUDONNE répondre. Je pense qu'elle a la réponse.

#### **Mme BAUDONNE**

Oui. Merci, Monsieur le Maire. Pour répondre à cette question, ce qu'il faut savoir, c'est que cette ouverture des cours, elle participait du grand projet de la Ville du quart d'heure. Nous en sommes très contents. Et en fait, c'est pour l'instant une expérimentation. Donc, il y a une cour par arrondissement.

Pour l'instant, c'est l'école Tourtille dans le Bas-Belleville qui est ouverte et donc il y a une expérimentation sur justement à la fois le gardiennage et le nettoyage de ces cours qui sont ouvertes chaque samedi de 10 h à 18 h à tous les habitants du quartier. Donc, j'invite les habitants, les enfants à y aller évidemment. Pour ce qui concerne le gardiennage et le nettoyage, pour l'instant, c'est vrai que ce sont des contrats qui ne sont pas proposés aux agents, mais ce sont des contrats courts. Et à l'issue, parce que comme c'est une expérimentation, le 24 avril, on fera un bilan de cette expérience et on en tirera les conclusions pour voir effectivement à qui... y a-t-il des agents qui seraient susceptibles d'être intéressés par ce travail, des agents de la Ville ou pas ? Croyez-moi, nous serons attachés à ce qu'effectivement, ce soit des agents qui puissent le faire s'ils le souhaitent et non pas que cela leur soit imposé. Donc, rendez-vous le 24 avril pour le bilan de cette expérience. Je dois rajouter pour information, puisqu'on a la chance d'avoir les habitants éventuellement en ligne, c'est que donc ces journées, elles permettent à des associations du quartier d'agir et de proposer des activités aux enfants du quartier. Il y a l'association Extramuros qui est la maison du Bas-Belleville qui assure des ateliers de réemploi et de construction d'objets à destination des familles et il y a également l'association Strata'j'm qui, à partir de samedi prochain, va s'associer aux deux premières qui ont déjà assuré depuis plusieurs samedis l'animation de ces cours. Donc, Strata'j'm va venir à partir de samedi prochain pour une intervention le matin et la mise en place d'ateliers de jeux de société. Donc, on est assez satisfaits. Tout le monde est ravi. On y est passé plusieurs fois. Donc, je pense que c'est une belle expérience. Ceci dit, j'entends très bien qu'effectivement, il ne faut pas que le cadre soit l'occasion d'avoir des soucis avec les agents. Il faut que ça soit et volontaire et dans un cadre précis que nous rediscuterons à l'issue de cette expérimentation, le 24 avril.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*

**2021 DFPE 120 : Réalisation de trois équipements de petite enfance – avenants de prolongation des conventions de subventionnement (4.330.600 euros maximum) signées avec la Caisse d'Allocations Familiales de Paris. M. Lyes BOUHDIDA-LASSERRE rapporteur.**

#### **Mme SIMONNET**

Oui, excusez-moi. Sur cette délibération, j'avais une question puisqu'il s'agit de la création de trois équipements de petite enfance. Est-ce qu'à cette étape-là, vous savez d'ores et déjà quel sera le mode de gestion de ces équipements de petite enfance, car je ne cesse d'insister et je n'ai cessé d'insister pendant tout le mandat précédent pour plaider en faveur de créations de crèches publiques avec des agents de la Ville qui soient fonctionnaires de la Ville et non pas de crèches privées. Or, il y a eu par le passé beaucoup de créations de crèches privées. Ça ne me semble pas du tout relever de la même logique politique, même si je distingue cela des crèches associatives ou des crèches parentales. Donc, j'aurais voulu savoir si vous avez d'ores et déjà à cette étape-là, les informations de précisions sur le futur statut du mode de gestion de ces équipements de petite enfance. Je vous remercie.

#### **M. PLIEZ**

M. BOUHDIDA-LASSERRE, adjoint à la petite enfance.

#### **M. BOUHDIDA-LASSERRE**

Oui. Bonjour, Mme SIMONNET. En effet, nous avons de la visibilité sur le type de structure. Ça sera un multi accueil public, donc, municipal. Il s'inscrit aussi dans un effort conséquent au niveau du 20<sup>e</sup> arrondissement pour poursuivre la construction d'établissements d'accueil de la petite enfance. Donc, il y en aura plusieurs dans les prochaines années, cinq au moins, pour l'ouverture de plusieurs centaines de places supplémentaires dans notre arrondissement qui seront publiques, municipales et associatives, mais toutes en gestion avec l'Hôtel de Ville. Donc, à ce niveau-là, on continue nos efforts et c'est un effort de long terme qu'on fait au plus près du terrain en fonction des besoins de chacun des quartiers. Ça porte notre taux de fréquentation et de couverture au niveau de l'arrondissement parmi, on va dire les meilleurs de Paris.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*

**2021 DU 16 : Cession d'une emprise d'un mètre carré au 7 rue Alphonse Penaud (20<sup>e</sup>) et modification de la délibération 2020 DLH 217 prévoyant la conclusion d'un bail emphytéotique à cette adresse. Mme Virginie DASPET rapporteure.**

**M. DIDIER**

Merci, Monsieur le Maire. Effectivement, cette délibération prévoit la cession d'une emprise de 1 m<sup>2</sup>, 7 rue Alphonse Penaud. A priori, cela ne devrait pas poser de difficulté particulière. Il s'agit là, encore une fois, d'une opération immobilière dans laquelle la Ville de Paris utilise la pratique des loyers capitalisés, donc opérations que nous avons évoquées lors du Conseil d'arrondissement du 30 novembre dernier, dans laquelle il était prévu l'acquisition par la Ville de Paris de l'immeuble dont il est question qui est un bâtiment composé de cinq garages. Je vais parler de mon sujet favori : les loyers capitalisés. L'art de la pédagogie, c'est la répétition. Pour les habitants du 20<sup>e</sup> qui nous écoutent, les loyers capitalisés, de quoi s'agit-il ? Derrière ce terme technique se cache une réalité très simple : la Ville de Paris achète des logements grâce à son droit de préemption, en l'espèce ici, c'était une opération à 1 300 000 euros. La Ville convertit ensuite ces logements en logements sociaux et enfin la Ville conclut avec le bailleur social qui va exploiter les logements pendant toute la durée du bail emphytéotique (entre 50 et 60 années), la Ville exige que le bailleur lui verse en une seule fois la totalité des loyers qu'il aurait dû encaisser durant ces 50 à 60 années. Donc, c'est une faveur qui avait été accordée par François HOLLANDE à Madame HIDALGO en 2015 et le gouvernement actuel a prolongé cette possibilité en 2021, tout en précisant quand même dans une lettre adressée à Madame HIDALGO, fin novembre 2020, qu'il s'agissait d'une dérogation qui était constitutive d'un risque budgétaire. Donc, une fois encore, le fameux « en même temps » de M. MACRON. Donc, un risque budgétaire, tout simplement parce que cette dérogation permet de déroger à la règle d'or de l'équilibre des budgets d'investissement et de fonctionnement et ainsi d'encourager le financement des dépenses courantes par l'emprunt. Je rappellerai également que la Chambre Régionale des Comptes avait qualifié ce procédé des loyers capitalisés de pure manœuvre comptable. Ici, il s'agit d'un arrangement avec les règles de la comptabilité publique et ce n'est pas acceptable pour les Parisiens, sachant que la Ville de Paris, depuis 2016, a étranglé les bailleurs sociaux à un niveau de 1,2 milliard d'euros. Donc, tout ça empêche évidemment ces mêmes bailleurs de réaliser des travaux de rénovation énergétique qui sont absolument nécessaires. Pour cette raison, nous nous abstenons, même s'il ne s'agit que de la cession d'une emprise de 1 m<sup>2</sup>, nous nous abstenons sur cette délibération. Je vous remercie, Monsieur le Maire.

**M. PLIEZ**

La parole est à Virginie DASPET.

**Mme DASPET**

Bonsoir. Que vous répondre ? Soit, je vous parle de la délibération telle qu'elle est, c'est-à-dire, en effet, la cession de 1 m<sup>2</sup> tout simplement pour voir ou reprendre notre parcellaire et poser quelque chose d'un peu plus cohérent. Ça va plutôt dans le bon sens, me semble-t-il. Soit, je vous fais une réponse politique et une intervention très politique et de positionnement comme vous l'avez dit et c'est votre droit et votre choix sur les loyers capitalisés. Donc moi, ce que je vous propose, c'est : quand on vote une délibération, c'est de s'en tenir à ce qui est inscrit dedans. Celle-ci ne parle pas du tout de l'opération de manière générale. À titre d'information, ça ne sera pas du tout du logement classique puisque le projet qui prendra place sera une résidence sociale destinée aux femmes victimes de violences intrafamiliales. On est encore en train de travailler sur la programmation. Tout n'est pas totalement clair, notamment le nombre d'appartements qui seront mis à leur disposition. Donc, je vous invite quand même à voter sur cette délibération annoncée et soumise au vote et pas sur un projet plus politique et qui n'est pas l'objet de la délibération présentée ce soir.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*

**2021 DAE 68 : Subventions (181.000 euros) et conventions avec six structures œuvrant en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durable. Mme Lila DJELLALI rapporteure.**

**Mme SIMONNET**

Oui, alors ça sera extrêmement rapide. Je voulais savoir pourquoi il n'y avait encore pas de projet sur le 20<sup>e</sup> dans cette délibération qui porte subvention et convention avec des structures qui œuvrent en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durable. Pourquoi, du coup, elle était quand même inscrite dans le déroulé du Conseil d'arrondissement du 20<sup>e</sup>? Parce que c'est une délibération qui est intéressante, qui est importante. Il s'agit dans la stratégie de Paris de faciliter et de favoriser l'alimentation durable, de passer des partenariats. Alors là, il y a notamment avec Kelbongoo, il y a notamment avec Bokawa, avec RES & Co, la Table de Cana, la SARL les Champs des Possibles, Chantiers Ecole Île-de-France où, à chaque fois, ce sont des projets où on va à la fois soutenir une agriculture plutôt en circuit court, si possible bio, paysanne et faciliter la distribution pour encourager et permettre vraiment l'accessibilité aux Parisiennes et aux Parisiens à une alimentation bio et responsable et équitable. Donc, j'imagine qu'il va y avoir des projets dans le 20<sup>e</sup>, mais peut-être que la délibération n'est pas assez précise et que parmi ces structures-là, il y a déjà des partenariats avec des AMAP du 20<sup>e</sup>. En fait, c'était ces précisions-là que je voulais que vous nous racontiez et encourager l'équipe municipale à poursuivre pour que ce soit le plus possible ancré dans l'arrondissement. Je vous remercie.

**Mme DJELLALI**

Bonsoir à toutes et à tous. Bonsoir également Danielle SIMONNET. Merci de me permettre également d'intervenir sur cette délibération. Effectivement, c'est avec enthousiasme, en tout cas, que je parle pour la première fois de cette délégation vu qu'elle est toute nouvelle aussi dans la mandature. Je parle de l'alimentation durable qui rejoint aussi l'agriculture urbaine et également les circuits courts. Il y a effectivement eu en 2018, bien avant cette nouvelle délégation sur l'alimentation durable, un plan adopté au Conseil de Paris, effectivement. Aujourd'hui, cette nouvelle délégation permet aussi d'ancrer et de cranter aussi d'autres volontés qui est plutôt celle d'une alimentation saine et équilibrée, accessible à tous et à toutes et également aux plus jeunes, on le voit aujourd'hui avec les problématiques qu'on rencontre avec les étudiants, par exemple, où les familles monoparentales, suite à la crise sanitaire qu'on est en train de tous et toutes vivre. Du coup, merci déjà de me permettre d'honorer et de parler de ce secteur qui me touche profondément. Effectivement, là, c'est une délibération d'attribution des subventions sur quelques-unes des structures. Vous les avez citées, donc, pour ne pas les reprendre, c'est : Kelbongoo, les Champs des Possibles, Chantier Ecole d'Île-de-France et La Table de Cana, mais il y a tout un travail qu'on est en train de mettre en place sur une accessibilité à une alimentation saine. Vous avez aussi parlé de Saveurs en partage avec lesquels nous sommes en lien très souvent et le modèle économique sur lequel on voudrait s'appuyer plus largement au-dehors même du 20<sup>e</sup>. Il y a également la possibilité aujourd'hui de pouvoir ancrer et de légitimer aussi une alimentation saine et équilibrée, accessible à tous et à toutes, dans le sens où aujourd'hui, on pourra également pouvoir travailler sur les locaux et avoir des locaux un peu plus grands qui permettraient de pouvoir accueillir des belles initiatives qui sont à Paris ou à l'extérieur. On a aussi la possibilité aujourd'hui, en dehors même des AMAP qui fonctionnent très bien aussi, qui savent se structurer et qui savent aussi faire appel à nous quand elles ont besoin de nous et on les soutiendra toujours, mais il y a aussi la possibilité de travailler différemment pour pouvoir toucher aussi des secteurs et des personnes qui sont éloignées aussi de ce système de fonctionnement de l'AMAP. Du coup, c'est tout ça qu'on est en train de mettre en œuvre et on ne tardera pas à vous annoncer tout ce qui va pouvoir sortir très bientôt grâce aussi à certaines associations qui prennent aussi les devants. Mais il est aussi possible de parler aujourd'hui en notre nom autour de l'alimentation durable, quand on sait que le gouvernement n'a jamais vraiment légitimé aussi l'agriculture, qu'elle soit urbaine ou qu'elle soit aussi au niveau des agriculteurs. Donc, on est là aussi pour pouvoir travailler, non pas que sur le 20<sup>e</sup> arrondissement, mais le faire rayonner aussi en Île-de-France et avec la métropole et de pouvoir aussi accompagner ces agriculteurs et agricultrices qui aujourd'hui se retrouvent dans des situations très critiques. Merci à vous.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*



**2021 DAE 69 : Subventions (4.858.000 euros) et conventions avec 87 structures menant des actions d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et d'autres publics fragiles. Mme Lila DJELLALI rapporteure.**

**Mme GUHL**

Oui, bonjour. Monsieur le Maire, chers collègues, je voulais intervenir sur cette délibération qui est une délibération qui porte sur les structures d'insertion par l'activité économique et qui finance en fait ces structures pour l'année en cours. C'est une délibération au niveau parisien qui s'élève à 4,8 millions d'euros, si j'ai bien vu. Donc, si j'ai bien compté, mais j'avoue que j'ai fait moi-même le décompte, près d'un million d'euros consacrés à des structures du 20<sup>e</sup> ou qui interviennent sur le 20<sup>e</sup>. Je crois qu'il y a plus d'une dizaine de structures, 12 structures du 20<sup>e</sup>. Donc, je voulais signifier là l'importance du 20<sup>e</sup> dans, j'allais dire, l'écosystème d'insertion par l'activité économique de Paris. Je vais quand même en citer quelques-unes, elles sont très belles. Je ne doute pas que Lila DJELLALI, dans la foulée, les citera également, mais il y a Emmaüs Coup de Main qui intervient à la porte de Montreuil, il y a également l'ACEPRIF qui forme des personnes pour la petite enfance, sur les métiers de la petite enfance, il y a Crescendo qui fait également le même métier pour les auxiliaires de puériculture et Interface formation qui travaille dans bien des domaines. Il y en a d'autres. Je voulais simplement, moi, les signaler et dire combien nous, les Ecologistes, nous étions attachés à ce modèle économique qui est un modèle d'insertion, qui permet en fait aux plus éloignés de l'emploi de rentrer dans l'emploi. Je voulais dire également que cette enveloppe de 4,8 millions d'euros est stable depuis de très nombreuses années puisqu'il y a six ans, elle était déjà à peu près de ce montant-là. Or, avec la crise que nous connaissons aujourd'hui, avec la crise du Covid que nous connaissons aujourd'hui et qui va avoir des conséquences économiques très graves, je pense qu'il y a urgence aussi. Vous avez évoqué, Monsieur le Maire, le plan économique en introduction de ce Conseil d'arrondissement, je pense qu'il y a urgence à augmenter l'enveloppe qui est accordée à ces structures d'insertion par l'activité économique. On a supprimé les emplois aidés, enfin, le gouvernement a supprimé les emplois aidés. Il a mis en place les parcours emploi-compétence qui sont très faibles. En fait, il a supprimé des dizaines de milliers d'emplois aidés pour mettre en place des centaines de parcours emploi-compétence. Vous voyez bien là que le compte n'y est pas. Et en cette période de crise, il est important, je pense, on le verra au prochain budget, mais d'accentuer et d'augmenter considérablement le budget d'insertion par l'activité économique pour que ces structures-là puissent créer des emplois et faire en sorte que dans le 20<sup>e</sup> et dans tout Paris, des jeunes et des gens éloignés de l'emploi puissent retrouver le chemin de la formation et de l'insertion.

**M. PLIEZ**

Merci, Antoinette GUHL. Et la parole est donc à Alexandra JARDIN.

**Mme JARDIN**

Oui. Bonjour à tous. Un peu dans la suite de ce que disait Antoinette GUHL, je souhaitais profiter de cette délibération pour rappeler et mettre en lumière les mesures du plan de soutien Paris Boost Emploi, car comme le disait Antoinette GUHL, les mesures du gouvernement ne seront sûrement pas suffisantes et la mairie de Paris a pris des mesures fortes et a souhaité mettre en place un plan ambitieux pour l'emploi qui se décline en cinq axes : permettre à chaque Parisien en recherche d'emploi de bénéficier d'une formation professionnelle gratuite, proposer à 45 000 jeunes une expérience professionnalisante au sein de la Ville de Paris, doubler le nombre de bénéficiaires des dispositifs d'insertion par l'activité économique, comme on le voit juste aujourd'hui, expérimenter de nouveaux territoires zéro chômeur de longue durée et, là encore, heureusement, le 20<sup>e</sup> sera aux premières lignes sur ce sujet et mettre en place un observatoire de l'emploi et de l'économie parisienne. Par ailleurs, sachez que dans le 20<sup>e</sup>, nous sommes en train de travailler avec l'ensemble des acteurs de l'emploi sur un grand événement début juin. Je reviendrai vers l'ensemble des agents qui pourraient être concernés, mais d'ores et déjà, sachez que ça débutera par un grand forum en mairie du 20<sup>e</sup>, qu'ensuite, on déclinera dans tous les quartiers du 20<sup>e</sup> pour aller à la rencontre des habitants, des demandeurs d'emploi et mieux faire connaître les structures de l'emploi, mais aussi les richesses de notre arrondissement. Je voulais reconfirmer l'engagement de la Ville de Paris, mais surtout de la mairie du 20<sup>e</sup> pour le développement économique et l'emploi. Merci.

## M. PLIEZ

Merci, Alexandra JARDIN. La parole est à Lila DJELLALI, rapporteuse, s'il y a encore des choses à dire sur ce magnifique sujet.

## Mme DJELLALI

Oui, il y a quelques éléments encore à rajouter, des éléments qui aussi me tiennent à cœur et merci Antoinette GUHL et Alexandra JARDIN d'appuyer le beau travail qui est dans les structures ESS. Effectivement, alors que le gouvernement fait un plan de relance sans forcément qu'il y ait des contreparties sociales ou environnementales, Paris et le 20<sup>e</sup> arrondissement, on sait vers quoi on veut tendre, on veut tendre vers un cap plutôt solidaire et avec des métiers qui ont du sens. Je tenais à remercier surtout toutes ces structures qu'on a dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de pouvoir permettre d'être le secteur qui est pour moi celui qui est le plus résilient, le plus social et le plus conscient des enjeux écologiques et aussi de les remercier de pouvoir ouvrir les portes d'avoir été précurseurs sur certains secteurs comme celui de l'inclusion par l'activité économique. Pourquoi ? Parce que c'était il n'y a pas si longtemps que ça, le secteur de l'économie sociale et solidaire n'était pas vraiment reconnu. Aujourd'hui, on a la loi de 2014 qui permet d'ancrer et de légitimer aussi ce secteur et de pouvoir aussi permettre de développer des plans comme celui du plan Boost où on reconnaît tout l'intérêt de l'économie sociale et solidaire avec toutes les personnes éloignées de l'emploi. Effectivement, l'IAE s'adresse aux chômeurs de longue durée, aux bénéficiaires du RSA et aux moins de 26 ans. Donc, ce sont souvent ces personnes-là qui sont le plus exclues et qu'on oublie et qu'on n'arrive pas forcément à accompagner. Donc, je tenais aujourd'hui à remercier toutes ces belles structures. Aujourd'hui, on en subventionne 15 exactement, mais il y en a encore plus et on les accompagnera durant ces six prochaines années. C'est pour ça que je voulais vous en toucher aussi un mot et de voter favorablement pour cette délibération. Merci.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*

**2021 DEVE 14 : Dénomination « jardin Paule Minck » attribuée à l'espace vert situé 50, rue Saint-Fargeau (20<sup>e</sup>). M. Sylvain INDJIC rapporteur.**

## Mme SIMONNET

Oui, je serai très rapide, Monsieur le Maire. C'est une belle délibération puisqu'on va donner au jardin qui est situé au 50, rue Saint-Fargeau la dénomination « Jardin Paule Minck », sachant que Paule Minck était, oui, une grande militante féministe socialiste qui a participé à la commune de Paris. Heureusement pour elle, elle n'était pas là au moment de la Semaine sanglante, mais c'est une grande figure communarde qui s'est battue pour le droit de vote des femmes. Elle était d'ailleurs à un moment donné candidate aux élections législatives, alors que... c'était une candidature symbolique parce qu'à ce moment-là, les femmes n'avaient pas le droit de vote. Ce que je voudrais dire et profiter de cette délibération, c'est qu'on a eu un débat au Conseil de Paris sur une délibération où la mairie de Paris encourageait les mairies d'arrondissement à honorer les élus communards en apposant des plaques, mais dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, la mairie 20<sup>e</sup> arrondissement, ce travail-là est déjà fait et nous avons déjà une plaque qui honore les élus de la commune de Paris. Et avec Nathalie MAQUOI, nous étions intervenus en disant : « Mais quand même, il y a quelque chose de dingue, ce sont les femmes qui ont joué un rôle déterminant dans le déclenchement de la commune de Paris puisque c'est elles qui ont pris d'assaut la butte Montmartre pour notamment protéger les canons. Et alors que c'est elles qui ont déclenché l'insurrection de la commune de Paris, 150 ans après, au moment de célébrer la commune, finalement, on ne va honorer que des hommes parce qu'il n'y a que des hommes qui étaient élus, même si la commune a porté des mesures pour l'égalité salariale... La domination patriarcale n'a pas été abolie le temps des 72 jours de la commune de Paris. Donc, je profite de cette délibération pour encourager l'équipe de la municipalité de travailler avec le mouvement associatif, les Amis de la Commune de Paris, les mouvements aussi féministes. Je trouverais ça très chouette que cette année, on puisse trouver le moyen de faire aussi une plaque avec les historiens et les historiennes sur justement les femmes qui ont joué un rôle important et pas que Louise Michelle, et pas que Paule Minck qui ont joué un rôle important au niveau de la commune de Paris. Je pense que ça honorerait notre arrondissement d'être toujours en avance sur ces questions-là, même si pour le coup, nous avons quelque part 150 ans de retard. Je vous remercie.

**M. PLIEZ**

La parole est à Sylvain INDJIC.

**M. INDJIC**

Oui. Merci, Monsieur le Maire. Je ne peux qu'approuver le propos de Danielle SIMONNET. Là, la question que vous invoquez relève plus de la question de la mémoire et ça concerne plus mon collègue Pascal JOSEPH, mais c'est l'objectif qui a été défendu par l'adoption de notre dernier vœu sur cette question. Donc, je ne peux qu'approuver votre propos. J'en profite par ailleurs, cette délibération est l'occasion de me féliciter aussi de la création de ce jardin qui a été, du coup, ouvert pendant l'année 2020 et ça me permet aussi de rebondir sur le fait que c'est d'autant plus important parce que c'est un quartier qui est en déficit d'espace vert comme d'ailleurs la plupart du 20<sup>e</sup> arrondissement puisqu'en nombre de mètres carrés, on est bien inférieur à la moyenne parisienne. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on a beaucoup d'espaces verts, mais ils sont relativement petits et ce qui fait qu'on a un mètre carré par habitant qui est inférieur et qui devrait être de l'ordre de 3 m<sup>2</sup> au lieu de 6 par rapport à la moyenne parisienne. Ça me permet aussi de vous dire qu'il y a un projet d'extension de ce jardin, c'est un projet de notre mandature, le projet de l'étendre, c'est à peu près 900 m<sup>2</sup> de mémoire. Ça me permettait de rappeler ça et sur le reste, évidemment, je ne peux qu'approuver votre propos.

*Après consultation des membres, la délibération est adoptée.*

**M. PLIEZ**

Dernier vote sur l'ensemble des délibérations qui n'ont pas fait l'objet de réflexions. Donc, c'est un vote groupé.

**MA20.2021.031 : Modification de la délibération n°20.2020.101 en date du 21 septembre 2020 relative à la nomination des représentants du Conseil d'arrondissement devant siéger aux Conseils d'administration des collèges et lycées. M. Éric PLIEZ rapporteur.**

**2021 DAC 174 : Subventions de fonctionnement (117.000 euros) accordées à 6 associations arts visuels œuvrant pour la jeune création et signature de conventions. Mme Marthe NAGELS rapporteure.**

**2021 DDCT 15 : Subventions d'investissement (141.138 euros) à 12 associations situées en quartiers populaires. M. Maxime SAUVAGE rapporteur.**

**2021 DASES 25 : Subventions (154.500 euros) et conventions avec six associations pour le fonctionnement de dix actions d'aide à l'insertion et de mobilisation dans le cadre des jardins solidaires. M. Antoine ALIBERT, M. Sylvain INDJIC rapporteurs.**

**2021 DFPE 52 : Subventions (829.869 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles avec cinq associations pour l'animation d'ateliers en RAM-RAP. M. Lyes BOUHDIDA-LASSERRE rapporteur.**

**2021 DFPE 77 : Subventions (386.409 euros) et avenants n° 6 à l'Association des Parents d'Élèves des Jardins d'Enfants Franco-Allemands – AJEFA (10<sup>e</sup>) pour ses 5 établissements d'accueil de la petite enfance. M. Lyes BOUHDIDA-LASSERRE rapporteur.**

**2021 DFPE 78 : Subvention (2.162.967 euros), avenant n° 6 à l'association ENFANT PRÉSENT (20<sup>e</sup>) pour ses cinq établissements d'accueil de la petite enfance. M. Lyes BOUHDIDA-LASSERRE rapporteur.**

**2021 DFPE 84 : Subvention (111.615 euros), avenant n° 6 à l'association Archipelia (20<sup>e</sup>) pour le multi-accueil (20<sup>e</sup>). M. Lyes BOUHDIDA-LASSERRE rapporteur.**

**2021 DU 17 : Secteur d'aménagement Paul MEURICE (20<sup>e</sup>) - Acquisition auprès de la SPL Paris & Métropole Aménagement du volume n°2 du lot E2 en vue de la réalisation d'une crèche de 68 places. Mme Virginie DASPET rapporteure.**

**2021 DAC 371 : Subventions (22.000 euros) à huit associations historiques dont sept dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs signées en 2019. Mme Claire GOFFAUX-ESPEJO rapporteure.**

**2021 DAC 370 : Subventions (48.500 euros) aux dix-neuf comités d'arrondissement et au Comité départemental de Paris de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie. M. Pascal JOSEPH rapporteur.**

*Après consultation des membres, les délibérations sont adoptées.*

## **2. Vœux**

**V20-2021-052 : Vœu relatif à un projet d'exposition sur la guerre de 1870-1871 et le siège de Paris, déposé par Dominique BOYAJEAN et les élus du groupe Changer Paris du 20<sup>ème</sup>.**

### **M. DIDIER**

Oui, très bien. Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voulais vous présenter ce vœu sur un projet d'exposition consacré à la Guerre de 1870-1871, dont vous vous souvenez qu'on commémore les 150 années d'anniversaire cette année. Ce projet d'exposition nous a été soumis par une association qui s'appelle Le Souvenir Français qui est une vieille association reconnue d'utilité publique depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle et qui vise à honorer la mémoire des personnes qui sont mortes pour la France, hommes ou femmes, Français ou étrangers, et évidemment qui vise à transmettre le flambeau du souvenir à nos générations et aux générations qui ont suivi. L'objectif est le suivant, je sais bien que l'enseignement de la Guerre de 1870-71 a été inscrit au programme des lycées au niveau de la 1<sup>ère</sup> si

je me souviens bien, mais l'idée, c'est que la portée et les conséquences de cette guerre n'ont pas toujours été clairement perçues par le grand public. Il y a déjà un certain nombre de choses qui sont faites sur la commune de Paris et à juste titre. L'idée, c'est un peu de venir compléter en présentant un aspect encore une fois complémentaire de cette période, tant au plan déjà de l'avènement définitif de la République en France et qu'au regard des conséquences qui ont succédé à la reconnaissance de la nation allemande puisque les terribles conséquences que nous avons connues au 20<sup>e</sup> siècle et qui ont abouti enfin à la réconciliation et à la naissance de l'Europe, méritent également d'être soulignées et peut-être d'être mieux explicitées au grand public. Cette association, elle demande quoi ? Elle demande qu'au niveau d'un bâtiment public, la mairie lui accorde pendant trois jours un emplacement pour déposer un certain nombre de panneaux d'exposition, ce local serait évidemment ouvert au public du 20<sup>e</sup>, mais également à l'ensemble des Parisiens qui le souhaiteraient. Les trois jours en question, si les conditions sanitaires le permettent évidemment, correspondraient à ce qu'on appelle le Printemps des Cimetières qui est un évènement national reconduit chaque année et qui vise à mettre en valeur le patrimoine funéraire. En complément de cette exposition, et c'est pour ça que le local dont souhaiterait bénéficier cette association serait plus utilement proche du cimetière du Père-Lachaise. Le deuxième objectif de l'association, ce serait de faire des visites sur les sépultures de personnes emblématiques, des figures emblématiques qui reposent au cimetière du Père-Lachaise. Donc, en substance, pour faire bref, nous vous demandons pour cette association, Le Souvenir Français, l'appui de la mairie tant en termes de locaux qu'en termes de possibilités d'offrir aux Parisiens et singulièrement aux gens du 20<sup>e</sup> une nouvelle perspective sur cet évènement historique. Merci à vous.

#### **M. PLIEZ**

Merci, Dominique. La parole est, je crois, à François-Marie DIDIER qui l'avait demandé.

#### **M. DIDIER**

Non, il y a les sons et pas l'image. Non, je ne pense pas m'être inscrit sur ce vœu. Je me suis inscrit sur d'autres vœux et puis comme Dominique BOYAJEAN vient de brillamment exposer notre demande pour l'ensemble du groupe, ce n'était pas sur ce vœu.

#### **M. PLIEZ**

Pas de problème. Oui, d'accord. Donc, pour vous répondre, Pascal JOSEPH.

#### **M. JOSEPH**

Monsieur le Maire, collègues, d'abord, il s'agit d'une demande assez récurrente du Souvenir Français qui participe au comité d'entente du monde combattant dans le 20<sup>e</sup> avec la FNACA notamment et l'UNC. Il se trouve que l'an dernier, l'autorisation avait été donnée dans le cadre de cette édition du Printemps des Cimetières, mais qu'évidemment, les circonstances sanitaires n'ont pas permis de le faire. Je veux dire et rassurer notre collègue, Dominique BOYAJEAN, que nous connaissons bien Le Souvenir Français et j'ai une pensée très émue pour Jean LATOUR qui en a été le président incontournable pendant des années et qui participait au protocole de nos cérémonies. Et j'en profite, Monsieur le Maire, et vous me l'autoriserez, je crois, à saluer tous nos agents qui étaient encore mobilisés hier, un dimanche, notamment l'équipe de Sylvain LEBEGUE, pour organiser nos cérémonies. Donc, il n'y a aucune difficulté, sachant qu'il se trouve que le président national du Souvenir Français est un ami, il a été directeur de cabinet de Jean-Pierre MASSERET sous Lionel JOSPIN puis directeur de cabinet de Jean- Marc TODESCHINI sous François HOLLANDE et que je suis abonné moi-même à la lettre des associations qui contribue à la commémoration de la Guerre de 1870 et dont vous avez raison de dire qu'elle est en partie à l'origine de bien des difficultés que nous avons pu connaître avec la question de l'Alsace-Lorraine, avec la question du réarmement allemand, avec l'unification allemande et tout ce qui s'en est suivi. Donc, je vous confirme cela. Simplement, je pense que votre collègue François-Marie DIDIER, conseiller de Paris, peut-être interviendra sur ce vœu au Conseil de Paris. Je voudrais l'assortir de deux réserves. La première, ce qui dépend de nous et je parle sous le contrôle de ma collègue Marthe NAGELS, ce qui dépend de nous, c'est le planning d'occupation des salles et de la disponibilité des salles. Vous connaissez, je pense qu'on commence à se connaître, mon esprit taquin, je pense que ce qui aurait été bien, c'est que vous m'appeliez en amont pour qu'on puisse vérifier la disponibilité de nos salles du 20<sup>e</sup> arrondissement. Ça, c'est ce qui

dépend de nous, et donc ça, c'est sous réserves. La deuxième réserve, elle est évidemment ce qui ne dépend pas de nous, c'est-à-dire les conditions sanitaires et les mesures qui seront prises par la préfecture de police sur les événements à organiser, et lors d'exposition, et l'ouverture au public. Je signale que cette exposition est actuellement dans la mairie du 17<sup>e</sup>, chez notre ami, le maire BOULARD, depuis un mois, que c'est une exposition scientifique, j'en ai parlé avec Serge BARCELLINI, le président national, et elle peut être adaptée au 20<sup>e</sup> arrondissement sur un ou deux panneaux. Donc, on peut aussi avoir un panneau 20<sup>e</sup> arrondissement. Donc, moi, je suis, à la demande du maire, favorable à l'adoption de votre vœu, sous-réserves de ces deux dispositions qui dépendent de nous et qui ne dépendent pas de nous. Terminé.

*Après consultation des membres, le vœu est adopté.*

**V20-2021-053 : Vœu présenté par l'Exécutif relatif au maintien du nombre de classes dans le 20<sup>ème</sup> et particulièrement à l'école élémentaire Riblette.**

#### **Mme BAUDONNE**

Oui. Excusez-moi, vraiment, je ne maîtrise pas encore tous ces outils. Ce vœu, pour prévenir un peu les habitantes et les habitants et les remercier d'abord de leur mobilisation puisqu'effectivement, il y a eu, suite à l'annonce, alors même que le contexte était assez difficile l'année dernière pour les enfants, nous avons appris au moment de la carte scolaire qu'un certain nombre de classes de l'arrondissement fermaient. Alors, c'est vrai que les conditions sont plutôt favorables dans le 20<sup>e</sup> avec des taux par classe, des effectifs qui sont corrects, mais on ne va pas s'en plaindre. En tout cas, il y avait un souci pour l'école Foncin. Suite à la mobilisation de l'école Foncin et du travail aussi des élus qui ont bien défendu, nous avons réussi à obtenir qu'une classe ne soit pas fermée à Foncin. Donc, ça prouve que quand on est organisé, et les habitants, et les élus, on peut faire du bon travail. Donc, on a réussi à convaincre pour l'école Riblette, par contre, le dernier CDEN qui a eu lieu le 11 février, je crois, a un souci, manque encore d'éléments, n'a pas permis de trancher complètement, mais il y a un deuxième tour au mois de juin et on nous a promis que comme nous préférons évidemment des certitudes plutôt que des promesses, nous demandons à ce que cette école, au vu de sa situation, à savoir un nombre assez important d'élèves en situation de handicap, nous voulons défendre le choix de l'équipe enseignante, le choix des parents de vouloir que soit maintenu cette classe à l'école Riblette. Donc, voilà pour expliquer ce vœu. Je vous encourage à le voter, merci.

#### **Mme GUHL**

Oui, Monsieur le Maire, j'aimerais juste intervenir pour dire qu'effectivement, nous voterons pour ce vœu, nous, le groupe Ecologiste, pour dire que nous sommes effectivement très surpris, en fait, par ces volontés de fermetures de classes alors où, justement, en raison du confinement, nous avons besoin d'avoir des classes qui soient des classes, j'allais dire, légères en nombre d'enfants, ne serait-ce que pour respecter les mesures sanitaires, mais aussi pour pouvoir leur permettre de suivre les cours dans de bonnes conditions. On sait très bien que cette période de crise sanitaire a été pour beaucoup d'enfants, malheureusement, une période de décrochage scolaire et qu'il va falloir, dès la rentrée, qu'il y ait une action très spécifique pour permettre à chaque enfant de pouvoir suivre. Et donc non, nous, nous ne sommes pas du tout favorables à ces fermetures de classe. Nous pensons qu'à partir de la rentrée, bien au contraire, il va falloir que l'éducation nationale se concentre sur le fait de pouvoir assurer l'ensemble de l'enseignement dans des conditions qui soient bonnes avec des classes qui soient moins nombreuses à chaque fois que c'est possible, c'est-à-dire, par exemple, dans ce cas-là de l'école Riblette. Donc, je tenais à apporter en tout cas le soutien du groupe Ecologiste à ce vœu et à dire que nous voterions bien sûr pour.

#### **Mme MAQUOI**

Merci, Monsieur le Maire. Pour les élus Génération.s, ce sera aussi un vote pour. On a bien entendu à la fin du CDEN, vous étiez là comme moi, que deux classes étaient, une dans le 13<sup>e</sup> et l'école Riblette dans le 20<sup>e</sup>, revues au mois de juin. C'est pour réaffirmer au rectorat notre volonté que cette classe se maintienne. Riblette, c'est une école au cœur du quartier Saint-Blaise et on a besoin d'avoir ces effectifs réduits et notamment pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves en situation de handicap. C'est un vœu que nous porterons, je pense, tous collectivement et que vous déposerez,

Monsieur le Maire, au Conseil de Paris pour rappeler notre attention et que nous resterons vigilants jusqu'au mois de juin pour que cette classe ne soit pas fermée. Merci.

#### **Mme SIMONNET**

Excusez-moi, voilà l'image. Bien. Bien évidemment pour le groupe France Insoumise, nous voterons ce vœu. Il faut absolument se mobiliser pour refuser toute fermeture de classe puisqu'on voit bien qu'au contraire, ce qu'il faudrait d'abord pour lutter contre le décrochage scolaire, c'est encourager les classes en petits groupes et faire en sorte, y compris, qu'il y ait des embauches d'enseignants supplémentaires et aussi des embauches d'étudiants qui pourraient venir épauler et seconder les professeurs dans le travail en petits groupes et qu'il faudrait, pour des questions sanitaires, permettre justement un maximum les dédoublements de classe, et donc, surtout pas fermer des classes. Mais je voudrais en profiter pour dire que si là, en l'occurrence, c'est le rectorat, c'est le ministre BLANQUER, c'est le ministère de l'Éducation nationale et le gouvernement qui sont responsables, il faut que la Ville de Paris aussi soit claire dans ses objectifs parce que si le 20<sup>e</sup> n'est pas concerné, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, pour le coup, là, c'est la Ville de Paris qui ferme carrément une école, l'école maternelle rue du Paradis, pour créer un futur commissariat de police municipale. Alors certes, ce n'est pas dans le 20<sup>e</sup>, mais je pense que c'était important de mettre ça aussi à l'information des habitants du 20<sup>e</sup>. Voilà ce qui se fait par ailleurs dans un autre arrondissement sur la capitale et je trouve ça très déplorable qu'il y ait cette velléité. Et là, il y a aussi une mobilisation que nous soutenons des parents et des enseignants contre cette fermeture de classe. Et d'ailleurs, je crois qu'il y a aussi des groupes de la majorité qui, au Conseil de Paris, se sont exprimés contre cette fermeture de cette école. Je vous remercie.

#### **M. PLIEZ**

Je vous propose de ne pas faire le débat sur le 10<sup>e</sup> arrondissement qui aurait sans doute des arguments à nous opposer. Donc, on va rester au 20<sup>e</sup> et à notre combat commun visiblement pour éviter la fermeture de nos classes et notamment de la classe...

*Après consultation des membres, le vœu est adopté.*

**V20-2021-054 : Vœu à la Maire de Paris déposé par Julien Bargeton, élu du groupe Indépendants et Progressistes, relatif à la fermeture du jardin maternel de la rue du Retrait.**

#### **M. PLIEZ**

Je vous propose de passer au vœu 53, mais Julien BARGETON nous ayant quittés, je pense que tout le monde a pris connaissance de son vœu et je vais vous demander de voter directement puisqu'il n'est plus là pour le défendre, mais la règle m'oblige à maintenir le vote de ce vœu puisqu'il a été déposé en temps et en heure. Il concerne donc un sujet que nous retrouverons dans le vœu suivant qui est la fermeture provisoire du jardin maternel de la rue du Retrait

*Après consultation des membres, le vœu est rejeté.*

**V20-2021-055 : Vœu contre la fermeture du jardin maternel Retrait, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise.**

#### **Mme SIMONNET**

Oui, pas de souci. Ecoutez, ce jardin maternel de la rue du Retrait, c'est le seul jardin maternel du 20<sup>e</sup>. La particularité des jardins maternels, c'est d'accueillir en fait les enfants qui ont entre deux et trois ans. Donc en fait, à la différence d'une crèche où, par exemple, les enfants peuvent arriver dès leurs premiers mois, enfin bref, généralement, on attend quand même trois à quatre mois, là, on est vraiment pour les enfants qui n'ont pas été dans une structure collective de petite enfance, de socialisation. Cette année leur permet de pouvoir s'adapter à l'école maternelle pour l'année d'après. Il faut comprendre cette spécificité-là. Il n'y a absolument aucun problème dans ce jardin maternel, il n'y a pas de problème d'effectif, mais pour autant, la Ville a décidé d'organiser la fermeture en prévenant les parents vendredi soir, la veille des vacances scolaires, vendredi de la semaine d'avant. Les personnels ont été prévenus le jeudi soir. Je peux vous dire que ça les a mis en une... ils ont reçu

ça comme une violence, il y a une très forte vive émotion. Les parents sont dans l'incompréhension totale parce qu'ils ont très peur, parce que leurs enfants vont être tout d'un coup dispatchés dans d'autres structures collectives, alors qu'ils ne sont pas habitués à cela sans y être préparés parce qu'il n'y aura pas forcément... il n'y aura pas d'adulte référent qu'ils connaissent. Ils ne seront pas forcément... en tout cas, on ne leur a donné aucun élément sur le fait qu'ils seraient avec des enfants avec lesquels ils sont des petits copains de ce jardin maternel. Donc, ils vont se retrouver comme ça dans une autre structure. Et pourquoi cette décision est prise ? Parce que la Ville est face à une difficulté d'insuffisance d'effectifs dans d'autres structures. C'est-à-dire que c'est ce jardin maternel qui est utilisé comme variable d'ajustement des manques d'effectifs dans les autres structures. Alors certes, il y a une spécificité Covid qui fait qu'avec la situation de la crise sanitaire et de la pandémie, le personnel qui peut être à un moment donné malade et donc absent, on a du mal à le remplacer. Mais ça fait quand même des années qu'au niveau de la Ville de Paris, les personnels et en même temps les parents, et des élus, relayent la nécessité d'augmenter les volets de remplacement dans les structures de la petite enfance pour pouvoir pallier aux absences et aussi de prendre d'autres mesures pour permettre de fidéliser le personnel des structures de la petite enfance parce que vous avez une bonne partie, par exemple, du personnel, c'est toujours le même problème, qui certes commence à la Ville, mais qui, ne pouvant habiter la Ville, préfère du coup quitter les structures de petite enfance de la Ville pour pouvoir se rapprocher de leur lieu d'habitation. Donc, toujours cet éternel problème de la distance domicile-travail et l'insuffisance du travail fait par la Ville pour leur permettre d'accéder à un logement social. Il y a aussi des difficultés propres au recrutement où là, il y a d'abord une responsabilité de la part de Mme PECRESSE, présidente de la Région Île-de-France qui ne développe pas suffisamment au niveau de la région l'offre de formation au CAP petite enfance, aux formations de la petite enfance pour permettre vraiment des nouveaux diplômés qui pourraient rentrer, mais justement, ça fait quand même plusieurs années aussi que certains alertent. En tout cas, moi, je me souviens d'être déjà intervenue plus d'une fois au Conseil de Paris pour dire : « Mais il faut que la Ville crée une école interne de formation pour permettre d'accéder au diplôme, à la qualification pour pouvoir recruter le personnel qualifié dans les structures de la petite enfance ». Donc voilà, on est sur un problème récurrent de sous-effectif au niveau de la petite enfance et c'est totalement, je trouve, inacceptable d'y répondre par cette décision brutale de fermeture du jardin maternel de la rue du Retrait. Donc, c'est pour ça que j'ai voté le vœu précédent, alors que je trouve ça par ailleurs un peu cocasse de la part de M. BARGETON parce que quand il était adjoint aux finances, il était quand même un des premiers à dire qu'il fallait absolument baisser les dépenses publiques de la Ville et ne surtout pas recruter. Mais ce sont les textes qu'on vote, donc, je l'ai voté. Et j'invite les collègues à voter également ce vœu. Je peux vous dire que je reviens, juste avant de venir au Conseil d'arrondissement, j'étais avec les parents devant le jardin maternel de la rue de Retrait et il y a vraiment une très vive colère. Donc, le vœu demande que la Ville renonce à la fermeture du jardin maternel de la rue du Retrait et que la Ville de Paris augmente les effectifs et notamment ceux des brigades de remplacement pour pallier au manque de personnel dans les structures de la petite enfance de la ville de Paris. Je vous remercie.

#### **M. PLIEZ**

Merci, Danielle SIMONNET. Alors, j'ai deux demandes d'explication de vote : une pour Antoinette GUHL et puis une réponse et une explication de vote de Lyes BOUHDIDA-LASSERRE.

#### **Mme GUHL**

Oui, Monsieur le Maire. Le groupe Ecologiste va effectivement voter pour le vœu qui vient d'être présenté. En fait, le problème qui se pose est effectivement un problème d'effectif et, j'allais presque dire, de mode de recrutement qui est certes là, dans ce cas, lié au contexte du Covid, mais qui est déjà un problème en dehors de ce contexte très particulier dans lequel on est qui est sans doute lié à une forme de politique de recrutement pour la petite enfance qui consiste en fait à recruter essentiellement des personnes extrêmement qualifiées, ce dont on peut être fier en partie, mais qui fait qu'on a énormément de mal à recruter pour la petite enfance à Paris, et ce depuis des années. C'est un sujet qui nous a déjà accompagnés au cours du dernier mandat et il faut effectivement le prendre en main. Peut-être, alors, vous évoquiez la question de créer une école propre à la Ville. Moi, je connais beaucoup de structures et on en a parlé tout à l'heure lorsqu'on parlait des structures d'insertion comme l'ACEPRIF qui forme justement du personnel pour la petite enfance ou Crescendo qui est aussi une école de formation et qui fait partie du monde de l'ESS. Donc, il existe des structures qui forment. Je crois que la problématique tient plus de notre exigence de recrutement et du fait de



n'avoir dans les espaces de petite enfance que du personnel extrêmement qualifié, alors qu'on pourrait avoir un panachage de qualifications qui rendraient les embauches sans doute bien plus faciles. Donc, c'est pourquoi nous voterons là, pour ce vœu, mais en réalité, c'est un problème, j'allais dire, bien plus large et bien plus structurel qu'il faut résoudre sur la question de la petite enfance et des embauches pour ces structures.

#### **M. PLIEZ**

Donc, Karine DUCHAUCHOI a demandé aussi une explication de vote et je n'ai pas passé la parole à François-Marie DIDIER qui, évidemment, l'aura puisqu'il s'était inscrit. Donc, Karine DUCHAUCHOI.

#### **Mme DUCHAUCHOI**

Excusez-moi. Oui, pour le groupe Communiste, nous voterons contre ce vœu, tout simplement parce que du coup, je pense qu'il ne faut pas tout mélanger. C'est-à-dire qu'il y a la situation que... vous l'avez très bien dit, Danielle et Antoinette, mais effectivement, il y a la question du problème de recrutement, il y a la question du Covid et les deux s'emboîtent. Mais je ne veux pas qu'à un moment donné, on puisse dire que du coup, cette structure, on la ferme au détriment des autres. C'est-à-dire qu'on la ferme parce qu'on est en difficulté pour la laisser ouverte, en fait, et pas seulement parce que, du coup, c'est une question de solidarité avec les autres. Ce n'est pas qu'une question de solidarité, c'est-à-dire toutes les structures en ce moment, elles sont en difficulté. C'est-à-dire qu'on a du mal à cause des autorisations d'absence, à cause du Covid, à tenir des structures ouvertes. Donc, effectivement, il y a des sections qui ferment plus tôt, il y en a d'autres qui ferment moins et il y a des moments, effectivement, on est obligé de fermer des sections entières. Et là, vu que c'est un petit effectif, on est obligé de ne pas prendre de risque. Et moi, pour le coup, je porte l'idée de la qualification des professionnels dans nos structures de la petite enfance. Je trouve que c'est quelque chose de très important quand on parlait de la qualité du service public et je pense que c'est quelque chose qu'on doit continuer à porter. Et quand on parlait des CAP qui dépendent de la Région, on pourrait effectivement se battre pour qu'à la Région, Mme PECRESSE porte plus des écoles de formation, mais d'auxiliaires et de puéricultrices, parce que du coup, je pense qu'il faut garder une qualité. Alors bien sûr, on peut ouvrir au CAP et ce n'est pas la question, il faut qu'il y ait des CAP et qu'il y ait une multitude de professionnels, mais il faut qu'on garde cette propriété qui est importante pour le service public. Je vous rappelle que la dernière loi dit qu'effectivement, les enfants, il peut y avoir 40 % de professionnels formés dans des structures et c'est ce qui se passe dans le privé, il y a 40 % de professionnels formés à la Ville de Paris. On est à plus de 90 % et je pense qu'on peut en être fier puisque c'est une certaine qualité du service public. Donc effectivement, ce n'est pas une question, là, de budget, je pense que c'est une question structurelle. Là, vous avez raison, c'est que ça revient souvent, mais voilà et les parents ne sont pas restés sans solution, mais là, je vais laisser plutôt le lieu à la petite enfance répondre, mais en tout cas, pour notre part, nous voterons contre ce vœu pour ces différentes raisons.

#### **M. PLIEZ**

Merci. La parole est à François-Marie DIDIER avant que l'adjoint à la petite enfance puisse s'exprimer.

#### **M. DIDIER**

Merci, Monsieur le Maire. Effectivement, sur cette question de la fermeture du jardin du Retrait, moi ce que je ne comprends pas, et malheureusement, ça arrive trop souvent, et d'ailleurs, ce n'est pas tellement votre démarche, ce n'était pas vos engagements de campagne. Vous faites preuve de transparence à de nombreuses reprises, et je le souligne, et là-dessus, je serai toujours à vos côtés et je le dirai, mais là, ce qui m'étonne, c'est quand même un manque de concertation qui est incompréhensible. Danielle SIMONNET l'a bien rappelé, informer les parents d'élèves la veille des vacances scolaires, on parle d'enfants, on ne parle pas d'un dossier administratif qu'on peut classer comme ça, sans suite. Ces enfants, ils vont revenir dans leur... ils espéraient revenir au jardin du Retrait dans cette structure et ce ne sera pas le cas à la rentrée des classes. Donc moi, c'est plutôt ce manque de concertation, c'est sur la méthode. Alors, peut-être que c'est la Ville de Paris qui vous impose aussi cela et vous n'avez pas votre mot à dire. Et donc là, peut-être qu'aussi, c'était un de nos engagements de campagne, mais je sais que vous aussi, vous souhaiteriez avoir un peu plus d'autonomie en tant que maire d'arrondissement. Moi, ce que je condamne, c'est la méthode. J'ai voté

le vœu précédent. Sur celui-là, effectivement, on parle d'un sujet structurel qui mériterait un débat plus important que sur un simple vœu, donc, je m'abstiendrai. En revanche, la démarche de Danielle SIMONNET, je suis avec elle pour qu'on empêche la fermeture de cette structure et qu'on engage peut-être un dialogue un peu plus long sur la question, effectivement, des personnels de la Ville de Paris. Donc, je m'abstiendrai sur ce vœu, mais en tout cas, moi, je suis contre la fermeture de cette structure.

### **M. PLIEZ**

Pour répondre, l'adjoint à la petite enfance, Lyes BOUHDIDA-LASSERRE.

### **M. BOUHDIDA-LASSERRE**

Oui. Bonsoir à toutes et à tous. Je rejoins certaines des interventions et je comprends les interrogations des parents accueillis dans le jardin maternel, mais je vais répondre assez factuellement parce qu'on est dans un contexte assez complexe pour l'ensemble du secteur de la petite enfance dans notre arrondissement à Paris, de manière générale, et pour le jardin maternel Retrait. Globalement, il y a deux contraintes qui pèsent aujourd'hui sur les structures, il y a la contrainte règlementaire qu'on voit toujours en termes de ratio d'encadrement, en termes de qualité d'accueil, d'espace des structures.

Mais à ces contraintes règlementaires s'ajoutent aujourd'hui des contraintes sanitaires qui nous échappent, que l'on ne contrôle pas et qui font qu'aujourd'hui les effectifs sont terriblement restreints, ou en tout cas, réduits dans notre arrondissement. Et pour être tout à fait honnête, depuis quelques semaines, le rythme s'accélère, les fermetures sont fréquentes. Encore la semaine dernière, des sections ont été mises en isolement à cause de cas de Covid, donc, la situation est très compliquée. Et je pense, là, aux professionnels qui sont sur le terrain, qui n'ont pas bénéficié d'autorisation spéciale d'absence qui est un droit pour les agents à risque. Je pense à ces personnels et aux équipes qui sont présents sur le terrain, qui ont vraiment dû adapter leur activité avec de l'aération, du nettoyage quotidien, perpétuel, une adaptation des horaires, le port du masque. Donc, les équipes sont pleinement mobilisées et on les remercie. Elles ont permis de maintenir l'activité des parents et elles ont été en première ligne pendant cette crise. Donc, je pense que c'est aussi de ça dont il faut se rappeler, c'est que le contexte sanitaire, il nous touche tous, mais il touche particulièrement les agents qui sont au contact du public.

Notre priorité, elle est double, c'est d'assurer la protection et la prévention des agents, des parents et des enfants, mais c'est aussi d'éviter toute rupture dans l'accueil des enfants de notre arrondissement. La solution que nous avons trouvée parce que le cas du jardin maternel Retrait est particulier, il faut savoir que ce jardin maternel a bénéficié lui-même de la fermeture d'autres structures, car deux autres structures halte-garderie ont été fermées à l'échelle de l'arrondissement. Ce jardin maternel, du coup, avait une évolution dans son effectif. Deux personnes ne seraient plus présentes sous peu. Du coup, l'alternative était, pour les enfants, soit d'arrêter d'être accueillis, soit d'être accueillis dans des structures de l'arrondissement et nous avons fait un travail de fond avec les services pour proposer des solutions à chacune des familles de l'arrondissement. Donc, c'est une fermeture qui est provisoire, temporaire, je tiens à le rappeler. Il n'est aucunement question de fermer définitivement le jardin maternel Retrait, on est attaché à ce modèle, mais aujourd'hui, c'est la solution provisoire qu'on a proposée aux parents, en laissant deux semaines pour s'organiser et encore aujourd'hui, pendant les vacances, une partie des enfants sont accueillis, le temps que ça se mette en place et que les parents puissent s'organiser. On sait que ce n'est pas une situation facile, on sait que ça demande de s'adapter, mais c'est aujourd'hui la solidarité qui est nécessaire justement pour garantir à nous toutes et tous la santé. Et je pense aussi aux centaines de parents qui attendent des places en crèches. Le contexte sanitaire actuel nous empêche, malheureusement, de répondre favorablement à toutes les réponses.

Donc, je ne vais pas être plus long, mais globalement sur la question, on va dire, de fond que vous soulevez, la Ville de Paris a engagé une vaste campagne de recrutement cette semaine. Et depuis septembre dernier, des centaines d'agents ont été recrutés. Vous parliez également de la diversification du niveau de formation, en effet, il y a une expérimentation pour diversifier et recruter des personnels de niveau CAP, justement pour voir aussi les synergies et la dynamique que ça peut entraîner dans les structures. Et au niveau du 20<sup>e</sup>, Alexandra JARDIN l'évoquait tout à l'heure, le forum de l'emploi comprendra un axe dédié à la petite enfance, justement pour favoriser les recrutements de femmes et d'hommes de notre arrondissement qui souhaiteraient s'engager du côté des équipes de la Ville de Paris. Donc, on est pleinement mobilisé, les services des ressources

humaines également permettent de monter en compétence notamment sur les assistantes maternelles qui souhaiteraient s'engager pour la Ville. Donc voilà, on a une réflexion de fond et, en effet, on pourra poursuivre en ce sens-là. Et pour terminer, moi, j'ai vu, c'est vrai, la mobilisation sur le terrain et nous avons échangé avec les parents, nous sommes à leur disposition pour échanger, nous les tiendrons au courant de l'évolution du contexte sanitaire. C'est vraiment la contrainte qui pèse sur nous. Nous ne la contrôlons pas. Donc, on va vraiment suivre au plus près, au jour le jour l'évolution du contexte sanitaire et nous reviendrons vers eux justement pour des perspectives de réouverture que nous souhaitons au retour des vacances de printemps. Je ne sais pas si cela vous aura convaincu, mais en tout cas sur la question des recrutements, de la diversification et de l'engagement de la Ville à assurer le plus grand nombre de personnel, l'effort est là et j'espère que vous voterez contre ce vœu.

**Mme SIMONNET**

Est-ce que je peux poser une question, Monsieur le Maire ?

**M. PLIEZ**

C'est votre vœu, alors une question, je ne sais pas, mais allez-y puisque c'est votre vœu.

**Mme SIMONNET**

Oui. Excusez-moi, il vient d'être dit que la fermeture du jardin maternel était une nécessité du fait de deux professionnels qui allaient être absents. Or ça, c'est un élément qui n'a jamais été transmis aux parents. Ce que nous avons compris depuis le début de cette affaire, c'est que certes, il n'y avait pas de problème de sous-effectif dans ce jardin maternel, mais dans les autres structures de l'arrondissement. Donc, j'aimerais qu'on ne raconte pas de carabistouille ou qu'on soit clair, en fait, mais je maintiens mon vœu.

**M. PLIEZ**

Vous maintenez votre vœu ?

**M. BOUHDIDA-LASSERRE**

Mme SIMONNET, vous n'avez pas reçu le courrier qui a été envoyé aux parents. Il est clairement indiqué dans ce courrier qu'au vu du contexte sanitaire, les effectifs ne permettaient pas d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et je pense notamment à la cuisine, au ménage et ça paraît peut-être futile, mais c'est important. Donc, pour assurer cette qualité d'accueil, on a justement proposé aux enfants d'être répartis dans deux structures et, en effet, il y a une forme de mutualisation puisque d'autres structures aussi, il faut le dire, sont en difficulté, mais cela ne veut pas dire que le jardin maternel ne l'est pas. Il l'est et il va l'être d'autant plus dans les prochains jours, prochaines semaines en raison d'un départ à la retraite et en raison du contexte sanitaire du pôle de remplacement qui est sous l'eau, pour dire les choses telles qu'elles sont, ce départ à la retraite n'est pas remplacé aussi rapidement qu'on le souhaiterait. Donc, on a été assez transparent sans aller dans les détails parce que la question des services et des effectifs sont des choses précises et assez compliquées au jour le jour à gérer, mais objectivement, dans les prochaines semaines qui arrivent, le jardin maternel ne sera pas en capacité de respecter les exigences réglementaires et sanitaires de l'accueil des petits enfants.

**M. PLIEZ**

Merci, Lyes BOUHDIDA-LASSERRE de nous rappeler que nous étions en pleine crise sanitaire. Je vous invite donc à voter pour ce vœu ou contre ce vœu, selon.

*Après consultation des membres, le vœu est rejeté.*

**V20-2021-056 : Vœu relatif aux dépenses d'investissement à la Maison de l'air et aux futures conditions locatives du lieu, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise.**

**V20-2021-057 : Vœu de l'Exécutif relatif au devenir de la Maison de l'Air.**

**Mme SIMONNET**

D'abord, la Maison de l'Air, comme vous le savez, pour un petit rappel, il y avait eu dans la mandature précédente, une mobilisation des associations, de collectifs et d'habitants puisqu'à un moment donné, on craignait que la volonté de l'exécutif parisien, à la fois à l'Hôtel de Ville et la Mairie du 20<sup>e</sup>, soit de faire que cet équipement situé dans le jardin de Belleville soit finalement traité un peu comme les concessions qu'il y a au Bois de Boulogne, au Bois de Vincennes et que, du coup, on se retrouve avec un restaurant qui serait plaqué là. Donc, il y a une véritable volonté de la part des habitants, de collectifs, d'associations que ce lieu revienne vraiment aux habitantes et aux habitants et puis s'y développer un projet associatif, interculturel, intergénérationnel. Je sais que ce vœu a été réaffirmé, cette volonté a été réaffirmée par le Maire du 20<sup>e</sup> et votre équipe municipale pour que vraiment, le devenir de la Maison de l'Air soit coconstruit avec les habitants. D'ailleurs, un amendement que j'avais présenté à la délibération qui n'avait pas été voté en Conseil d'arrondissement a été néanmoins adopté au Conseil de Paris allant dans ce sens. Néanmoins, on est face à une inquiétude qui est la suivante : l'argent, c'est souvent le nerf de la guerre. Donc, si dans ce lieu qui va nécessiter des travaux conséquents pour pouvoir véritablement accueillir du public dans de bonnes conditions et puis œuvre dans de bonnes conditions en termes de santé, en termes de sécurité, les travaux sont conséquents, même s'il n'y a pas eu « d'évaluation » définitive qui m'a été transmise, je vous ai déjà d'ailleurs vous-mêmes, M. PLIEZ, entendu dire que c'était entre 2 et 3 millions d'euros. Sans doute qu'il faudrait, si je ne m'abuse, mais vous préciserez, investir dans cet équipement. C'est une somme importante. Donc, à travers ce vœu, je voudrais qu'on s'assure que ce soit bien l'exécutif parisien, la Mairie de Paris qui prenne la responsabilité des dépenses d'investissements dans ce lieu et qu'en aucun cas, cette dépense soit reportée, si vous voulez, dans un appel à projets où il faudrait forcément que la structure qui candidaterait puisse assumer une part de ce que ça représente en termes financiers, parce que sinon, on se retrouverait avec un autre objet d'association. Il me semble que nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut absolument que ce lieu-là ne devienne pas un lieu lucratif, mais bien un lieu d'activité, d'éducation populaire, associative, relevant de l'économie sociale et solidaire qui ne soit pas lucratif. Alors, ça ne veut pas dire zéro activité marchande. On peut avoir, à un moment donné, un café associatif, mais où l'objectif n'est pas de faire du business. Donc, on sait bien qu'à ce moment-là, les petites recettes, elles pourront permettre de prendre part à une partie de dépenses de fonctionnement, mais certainement pas ces travaux. L'objectif de ce vœu, c'est que la Ville de Paris prenne à sa charge les dépenses d'investissement relatives aux travaux de la Maison de l'Air et coélabore avec les associations, collectifs des citoyens, projets adossés à un loyer le plus abordable possible, compatible avec un projet associatif et citoyen. Sur ce, je vous écoute et j'essaie de regarder le vœu de l'exécutif dont on a parlé oralement, et je vous en remercie avant cette séance.

**M. PLIEZ**

François-Marie DIDIER s'était inscrit pour prendre la parole. Souhaitez-vous parler maintenant ou après la présentation du vœu de l'exécutif ?

**M. DIDIER**

Non, je vais vous laisser parler, Monsieur le Maire. Je n'ai pas reçu le vœu de l'exécutif, je ne l'ai pas vu.

**M. PLIEZ**

Il est normalement dans l'ODS. Antoinette GUHL, vous voulez prendre la parole ? Est-ce que ça peut être après la présentation du vœu de l'exécutif ?

**Mme GUHL**

Oui, ce serait mieux.

### **M. PLIEZ**

Très bien. Je laisse Amidou SAMAKE nous présenter le vœu de l'exécutif qui en principe est dans ODS.

### **M. SAMAKE**

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues. Comme cela a été rappelé par Monsieur le Maire à maintes reprises ici même, en Conseil d'arrondissement ainsi qu'au Conseil de Paris, la question de la Maison de l'Air est un sujet important sur lequel il travaille depuis son arrivée en juillet. La Maison de l'Air est pour nous ce lieu emblématique du 20<sup>e</sup> arrondissement, son identité et son attractivité. Nous sommes fiers de ce lieu, de la beauté de son emplacement et de son appartenance au public. La Maison de l'Air et le Belvédère sont à nous, au 20<sup>e</sup>, à Paris, c'est-à-dire à tous et à personne. Nous entendons bien qu'il reste ainsi. Il convient donc de décider d'un avenir pour le lieu, soustrait à l'empire du marché et un avenir dans lequel chacune et chacun se reconnaît. Tel est globalement le vœu que nous formulons et dans lequel nous pouvons tous nous retrouver. Les épisodes, les étapes, les prises de position des uns et des autres dans les grandes lignes convergent vers cet objectif commun espéré. Ce pôle consensus, à l'évidence, paraît un excellent départ pour construire et faire de ce lieu de tous un espace réellement vivant au service de tous. Ainsi, pour avancer dans la bonne direction, il ne nous paraît pas nécessaire de multiplier les gesticulations et les blablas. Bien au contraire, il est plutôt nécessaire que cessent les postures et les exhortations qui ne font que retarder le progrès sur le sujet. En réalité, quel est l'état des lieux ? D'un côté, on a les uns et les autres qui réclament à juste titre une concertation large et sérieuse sur l'avenir du lieu. Cette nécessité est une évidence. Mais au-delà de cette évidence, il faut souligner qu'on ne peut pas à la fois réclamer une concertation et présumer du résultat de celle-ci en choisissant par avance. Nous appelons donc, mes chers collègues, à la patience et à l'ouverture aux souhaits de nos concitoyens. Pour correspondre à une occupation moderne et sobre du point de vue énergétique notamment, le lieu nécessite de lourds et longs travaux sur les financements desquels les uns et les autres, ce qui était naturel, souhaitent influencer. De notre point de vue, nous l'avons dit et nous le répétons, il n'y a lieu de fermer aucune porte d'entrée dans la mesure où nous sommes tous d'accord sur la sortie. Ce qui est important, c'est de déterminer maintenant rapidement le coût prévisionnel des travaux de remise aux normes et leur durée. Ce qui nous semble, du reste, constituer un des éléments d'information nécessaires à une concertation éclairée. Pour toutes ces raisons, je vous invite, mes chers collègues, à nous réunir pour réitérer notre volonté de voir se dérouler le dispositif et la méthode qui ont été résumés par le vœu émis par l'exécutif que je vous demande de soutenir. La démarche adoptée, c'est l'organisation de la concertation, la plus large possible qui soit, son résultat sera le produit de cette concertation. L'avancement tant de la concertation que du projet qui en sortira fera l'objet d'une information large et en temps réel du Conseil d'arrondissement et aussi des habitants de l'arrondissement. C'est le sens du vœu de l'exécutif qui agit, qui avance dans l'intérêt de tous. Je vous remercie.

### **M. PLIEZ**

Bien. Merci, Hamidou SAMAKE. Antoinette GUHL avait demandé la parole, François-Marie DIDIER également.

### **Mme GUHL**

Oui, je crois que la multiplication des vœux sur la Maison de l'Air résulte en fait d'une grande impatience à voir cette concertation démarrer. En réalité, j'ai bien peur, Monsieur le Maire, que si la concertation ne démarre pas sur quel projet va se tenir dans cet équipement du 20<sup>e</sup> auquel nous sommes tous attachés qui est dans un lieu exceptionnel, qui surplombe Paris, qui nous offre une vue imprenable sur le Tout-Paris et qui est au milieu d'un parc, tant que la concertation n'aura pas démarré et que chacun ne sera pas rassuré sur le fait que l'avenir de ce lieu soit bien un avenir commun, qui soit un avenir partagé, c'est-à-dire conçu aussi avec les citoyens, nous aurons des vœux, des contre-vœux, des nouveaux vœux à chaque Conseil d'arrondissement. Donc, je crois que là, maintenant, il est temps en réalité de démarrer et de démarrer cette concertation pour ce lieu. On y est tous attaché, on veut tous, me semble-t-il, si j'écoute les uns et les autres, avoir la même chose, c'est-à-dire un lieu qui serve au quartier, des activités qui soient ancrées dans le 20<sup>e</sup> et qui servent aux citoyens. On a tous envie que ce lieu ne soit pas une expérimentation commerciale d'un énième

café super branché dans le 20<sup>e</sup>, mais bien une expérimentation citoyenne. Alors, je crois qu'il est temps effectivement de mettre en œuvre toutes ces bonnes volontés et de démarrer à la fois la concertation. Vous évoquez la question du montant des travaux, mais ça fait cinq ans qu'on parle du montant de ces travaux. Je n'ose pas imaginer que l'exécutif parisien et l'exécutif du 20<sup>e</sup> n'a pas en sa possession le montant des travaux nécessaires sur la rénovation énergétique du lieu. Je vous le dis très honnêtement, je pense que ces estimations ont déjà été faites. Donc là, on a deux nouveaux vœux. Nous avons déjà eu une séquence de votes sur la Maison de l'Air au dernier Conseil d'arrondissement, une nouvelle séquence sur la Maison de l'Air au dernier Conseil de Paris durant lequel d'ailleurs, le groupe Ecologiste a fait un vœu qui a été voté sur le lancement de la concertation et qui a été voté parce qu'en fait, il reprenait les idées que nous partageons. Donc, je crois que plutôt que de se faire des batailles de vœux à chaque conseil, il est temps de démarrer la concertation. Pour notre part, nous nous abstenons sur le vœu de Mme SIMONNET, même si, pour être tout à fait honnête, les questions qu'elle pose sont des questions bien entendues que nous nous sommes tous posées, mais auxquels nous avons déjà répondu, me semble-t-il, en votant unanimement le vœu en Conseil de Paris. Donc, nous voterons pour le vœu de l'exécutif. Je crois surtout, ce qu'il faut dire maintenant, c'est que nous voulons le début de cette concertation qui amène le début d'un projet commun pour cette Maison de l'Air.

#### **M. PLIEZ**

Je ferai une toute petite réponse avant le vote, mais je vais laisser François-Marie DIDIER qui avait demandé la parole répondre.

#### **M. DIDIER**

Oui, je m'étais inscrit, mais je parle toujours en dernier, mais ce n'est pas grave parce qu'Antoinette GUHL, on est sur la même ligne sur ce sujet. Effectivement, ce sujet de la Maison de l'Air, on en a parlé au dernier Conseil d'arrondissement, au dernier Conseil de Paris, on est tous intervenus. Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'on ne veut pas un local à usage commercial dans ce site qui est magnifique qui est la plus belle vue de Paris. On souhaite qu'évidemment, on sait qu'il y a des travaux assez colossaux à faire parce qu'on n'a pas l'idée du montant et je n'ai pas vu non plus les études sur les travaux à réaliser. Et on a tous envie que les habitants participent à la concertation qui sera lancée et qui doit être lancée rapidement. Tous ces débats, on les a aussi parce que le dernier projet, le projet qui était avec les Halles Civiques, malheureusement, a été un échec. On a tous envie d'avoir un projet important à la Maison de l'Air et même moi, c'était un de mes engagements dans mon programme pour les municipales, même plus largement, sur cette partie du Haut-Belleville et le parc de Belleville. Donc, on est tous d'accord. Là, je rejoins vraiment Antoinette GUHL sur le sujet, il faut lancer la concertation. En tout cas, nous, rassurer les élus, mettre tout le monde autour d'une table et voilà. Donc, sur le vœu de Danielle SIMONNET, même si elle soulève effectivement une bonne question, on s'abstiendra. Et le vœu de l'exécutif, pardonnez-moi, Monsieur le Maire, mais je ne l'ai pas lu, donc je m'abstiendrai, mais avec tout ce que je viens de dire.

#### **Mme SIMONNET**

Bien. J'ai relu le vœu de l'exécutif, Monsieur le Maire, je veux bien faire une explication de vote.

#### **M. PLIEZ**

Allez-y.

#### **Mme SIMONNET**

Le vœu de l'exécutif, si vous retirez ce paragraphe où il est écrit : « Il n'est pas nécessaire de multiplier les gesticulations pour avancer dans la bonne direction. Aussi souhaiterais-je qu'une fois ce point commun posé cessent les postures et les incantations qui ne font que retarder le progrès de l'affaire », si vous retirez cette phrase dans ce vœu-là, je le vote, puisque du coup, cette phrase assez méprisante et je ne vois pas ce qu'elle rajoute en fait dans la démonstration. Mais qu'on soit bien d'accord et qu'on ne se raconte pas de conneries, en fait, on est tous d'accord qu'il va y avoir une concertation et on n'attend que ça, qu'elle ait lieu. D'ailleurs, la présentation de ce vœu au Conseil d'arrondissement ne retarde en aucun cas la concertation. Mais on a une inconnue et qui dépend de

l'Hôtel de Ville, cette inconnue, et je vois bien à travers vos formulations, Monsieur le Maire, qui sont fort habiles, et je vous en remercie, que vous n'avez pas encore la réponse de l'exécutif concernant cette inconnue. C'est-à-dire, vous n'avez pas encore l'engagement de l'exécutif qu'ils vont prendre en charge les dépenses d'investissement, sinon, vous l'auriez écrit puisque c'est de l'inquiétude que je soulève dans le vœu. Donc, vous la contournez habilement et c'est pour ça que je voterai votre vœu parce que c'est une façon, je pense, pour vous de montrer que vous avez bien l'intention d'exiger de la part de l'Hôtel de Ville que les questions économiques ne pèsent pas sur le projet à venir. Et ça, je vous en remercie de cet engagement parce qu'il est déterminant. Maintenant, je maintiens le mien en plus, même si je pense qu'il ne fera certainement que deux voix, la mienne et celle de Laurent SOREL, parce que c'est bien le problème, c'est-à-dire, il faut absolument avoir la garantie, un, que les travaux soient financés par la Ville et si la Ville ne le dit pas aujourd'hui de manière claire, et bien quand il y a un flou, il y a un loup. Et deux, il faut absolument, avant même, en fait, de commencer la concertation, enfin, tant mieux si la concertation commence, mais pour la concertation, ce qui sera important, c'est que la Ville dise ses intentions financières : à combien sera, par exemple, le loyer ? Parce que ça va déterminer les structures qui seront capables d'y répondre. Donc, ça me semble être des choses importantes et on sait très bien que c'est récurrent sur un bon nombre de projets de la Ville, les conditions économiques déterminent après le projet assorti. Je vous remercie.

### **M. PLIEZ**

Merci de cette explication de vote. Pour vous répondre brièvement, d'abord, nous sommes arrivés en juillet et nous avons des chiffres assez fantaisistes sur les travaux de la Maison de l'Air. Donc, je vais renvoyer la balle à l'ancien exécutif puisque nous avons des projets qui oscillaient, de travaux qui oscillaient entre 1 et 3 millions. Donc, quand nous avons dit et quand nous disons qu'il faut faire une étude sérieuse des travaux à faire, il me semble que c'est un minimum. Néanmoins et pour rassurer tout le monde, évidemment, la Maison de l'Air figure en très bonne position sur notre projet de plan d'investissement de la mandature, le PIM. Nous l'avons chiffré et nous avons trouvé une côte plutôt haute que basse d'ailleurs, ce qui veut dire que ça répondrait à la question de Danielle SIMONNET, évidemment, quand nous aurons fini de négocier le PIM. Evidemment, aujourd'hui, la mairie centrale ne me répondra pas puisque nous sommes en plein démarrage des négociations sur le PIM, mais ce que je peux vous dire, c'est que tout le monde a conscience, et y compris les gens en charge de ces sujets en mairie centrale, de l'importance de ce projet de Maison de l'Air. Et puis comme on leur a rappelé régulièrement et qu'on va continuer, ça ne devrait pas nous lâcher. Donc, première chose, il est au PIM. Donc évidemment, même s'il y a un loyer, ça change tout puisque l'investissement devrait être pris en charge. Je reste au conditionnel puisque le PIM n'est pas voté, mais on l'a mis dans une fourchette haute d'une estimation qui reste à faire, qui n'avait jamais été faite sérieusement puisqu'on avait vraiment des variations énormes.

Deuxième chose, alors je vais m'excuser auprès des habitants. Effectivement, le dernier Conseil de Paris, il date d'une quinzaine de jours, nous avons rencontré, certes, des collectifs d'habitants, mais la concertation n'est pas lancée. Je vous rassure, c'est bien dans les tuyaux, c'est bien dans les cartons et votre pression amicale me motive encore plus à lancer cette concertation dès que possible. Une fois qu'on a dit ça, je vais donc vous inviter à voter sur le vœu de Danielle SIMONNET.

### **Mme GAFFORELLI**

Je peux juste prendre deux secondes la parole, Éric, juste pour rassurer cette...

### **M. PLIEZ**

Annie GAFFORELLI, non ! Annie GAFFORELLI, tu peux nous donner une explication de vote, c'est tout ce que tu as le droit de faire.

### **Mme GAFFORELLI**

D'accord. Je m'engage juste à faire ça. Je voulais juste vous dire, comme j'étais référente sur le projet pour la concertation, je voulais dire que je m'engageais vraiment à organiser une concertation large en associant les habitants du quartier et des acteurs associatifs qui sont impliqués sur le devenir du lieu. Donc, cette concertation devra permettre effectivement à l'ensemble des habitants de participer à la décision de leur environnement proche. Donc, on a vu avec M. PLIEZ, effectivement, on a déjà rencontré comme il vous l'a dit précédemment le collectif d'habitants, mais on continue justement à

mettre en place cette concertation, mais vous pouvez nous faire confiance que nous lançons prochainement la concertation auprès des habitants. C'est pourquoi nous nous engageons à voter le vote de l'exécutif. Merci.

**M. PLIEZ**

C'était bien de finir comme ça, chère Annie.

**M. PLIEZ**

On voit que ce débat continue de nous agiter, mais en tout cas, l'amendement est rejeté. Je vais laisser la parole, pour le vœu de l'exécutif, à Maxime SAUVAGE.

**M. SAUVAGE**

Oui, juste pour dire effectivement que nous proposons avant de mettre ce vœu au vote de retirer le paragraphe n° 5 qui dit donc : « Il n'est pas nécessaire de multiplier les gesticulations », c'était le passage souligné par Danielle SIMONNET.

**Mme SIMONNET**

Merci.

*Après consultation des membres, le vœu de Mme SIMONNET est rejeté.*

*Après consultation des membres, le vœu de l'Exécutif est adopté.*

**V20-2021-058 : Vœu en faveur d'une discussion entre la mairie du 20<sup>e</sup> et la RATP pour trouver un lieu pour les pauses des machinistes receveurs de la ligne 69, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise.**

**Mme SIMONNET**

Merci. J'ai été contacté par les syndicalistes de la RATP qui m'expliquaient qu'en fait, depuis l'aménagement de la place Gambetta, fin d'année 2018, le terminus du bus 69 qui était situé sur la place a été supprimé et que du coup, dans un premier temps, il y avait un local qui avait été prêté temporairement par la direction de la ligne 3 du métro, mais dans la station qui était à proximité, mais ça n'avait pas pu se maintenir. Il a dû être restitué. Et il y a eu énormément de difficultés pour la RATP de trouver un local en location, et ils n'ont pas pu le trouver, pour permettre aux machinistes receveurs de la ligne 69, donc aux chauffeurs de bus, d'avoir un endroit pour se poser parce qu'il faut savoir que comme c'est le terminal, ils peuvent se retrouver plus de 20 minutes, par exemple, à devoir se poser. Donc, il leur faut un lieu avec des sanitaires, de pouvoir prendre un café, se retrouver au chaud. Tout simplement, l'été dernier quand c'était la canicule, du coup, c'était la galère pour eux d'avoir accès à de l'eau fraîche. Là, en ce moment, ça y est, depuis ce week-end, il fait beau, mais ce qui n'est par ailleurs pas rassurant d'un point de vue du réchauffement climatique, mais quand on a eu la période de froid, c'était extrêmement difficile, extrêmement pénible, avec le contexte actuel où tous les cafés sont fermés et vous imaginez à quel point c'est compliqué. Donc, il s'agit à travers ce vœu que le maximum puisse être fait en termes de discussions avec la RATP et la mairie du 20<sup>e</sup> pour trouver la meilleure solution qui permet d'améliorer les conditions de travail actuellement très dégradées des machinistes receveurs pour qu'ils puissent avoir accès à un lieu décent pour leur pause. Voilà le sens de ce vœu. Je vous remercie.

**M. PLIEZ**

La parole est à Michel ROGER.



**M. ROGER**

Oui, bonsoir. Quelques éléments, d'abord, c'est en effet quelque chose qui avait été prévu lors du déplacement des arrêts de bus rue du Japon. Ensuite, d'une manière très opérationnelle, il y a déjà des échanges entre la RATP et la DVD sur la faisabilité technique de l'installation sur l'espace public d'un espace qui répondrait en effet, qui pourrait accueillir les temps de pause des machinistes. Voilà les éléments que moi, ce soir, je peux apporter. Je ne pense pas qu'un vœu fasse avancer les choses puisqu'on est déjà sur des échanges opérationnels entre la RATP et la DVD.

**M. PLIEZ**

Y a-t-il des demandes d'explication de vote ?

**M. ALIBERT**

Oui, tout à fait, Éric.

**M. PLIEZ**

Allons-y, Antoine ALIBERT.

**M. ALIBERT**

Déjà, excusez-moi pour mon non-vote, j'ai été déconnecté. Pour l'explication de vote, je remercie Michel ROGER qui vient de nous donner une partie des éléments et, avec le groupe Ecologiste du 20<sup>e</sup>, on souscrit au fait que ce vœu ne permettra pas de faire avancer les discussions qui ont déjà lieu, bien qu'on comprenne par ailleurs la situation compliquée des machinistes de la ligne 69. Et donc, j'excuse par ailleurs Vincent GOULIN qui suit avec Michel ROGER ce sujet au sein du cabinet qui met tout en œuvre pour trouver une solution la plus rapide à cette situation effectivement en lien avec la RATP, sachant que des pistes avaient été apparemment évoquées pour trouver un local, mais qui était trop petit en période de Covid. Donc, ils préfèrent trouver une solution pérenne qu'une solution temporaire qui mettrait leur santé en danger. Donc, pour ces raisons, nous voterons contre le vœu de Danielle SIMONNET, bien que Vincent GOULIN et la majorité soient mobilisés sur le sujet par ailleurs.

**Mme SIMONNET**

Écoutez, je ne comprends pas vos interventions parce qu'à moins de leur donner une explication très sectaire, mais vous êtes en train d'expliquer que finalement, vous êtes d'accord avec le vœu, c'est-à-dire vous êtes d'accord qu'il faut trouver une solution, que vous établissez déjà des contacts. Et donc en fait, vous êtes en train de faire ce vœu. Donc, pourquoi ne pas le voter tout simplement favorablement puisque vous n'êtes pas en désaccord avec le fait qu'on trouve une solution. Je ne comprends pas. Comprenez ma position : je suis contactée par les syndicalistes. Les syndicalistes demandent ce vœu. Donc, je fais ce vœu. Tant mieux si vous allez dans le bon sens. Alors, à ce moment-là, tout simplement, adoptez-le. Je veux dire des fois, acceptez qu'il puisse y avoir un vœu adopté issu du groupe La France Insoumise si en plus, on est tous d'accord. Je veux dire, tant mieux ! Donc, vraiment, je trouve que mes bras m'en tombent ! Je ne comprends pas. J'espère qu'un de ces quatre, vous allez dépasser ce genre de posture. Je trouve ça franchement dommage.

*Après consultation des membres, le vœu est rejeté.*

**V20-2021-059 : Vœu relatif au fonctionnement des ascenseurs et au remboursement des charges en cas de panne, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise.**

**Mme SIMONNET**

Je vous remercie, Monsieur le Maire. Je vais vous exposer ce vœu. Les pannes d'ascenseurs à répétition, vous connaissez ça autant que moi. Dans le logement social notamment, les locataires ne sont pas épargnés par ce problème. Alors, il y a d'abord un gros problème qui est qu'on a quatre grosses entreprises qui se partagent le marché. Ils avaient d'ailleurs déjà été épinglées par la

Commission européenne pour entente illégale. Et ces quatre grosses sociétés, il y avait eu pas sous l'ancienne mandature, mais sous celle encore avant, c'était Ian BROSSAT qui avait fait une mission d'information et d'évaluation sur ces questions d'ascenseurs qui avaient été passionnantes et qui avaient permis également de prendre conscience que les sociétés d'ascenseur, les sociétés ascensoristes avaient d'ailleurs réduit les effectifs de maintenance. Il y avait eu des batailles aussi dans la loi de Robien pour essayer de contraindre quand même les sociétés d'ascenseurs dans la signature des contrats et des marchés sur leur engagement en termes de maintenance. Mais aujourd'hui, on est dans une situation où si les ascensoristes, lorsque les ascenseurs dysfonctionnent, ne fonctionnent pas, sont contraints, grâce au marché de payer des pénalités aux bailleurs, ils ne sont pas par ailleurs... visiblement, un, ces pénalités ne sont pas suffisamment dissuasives pour que les ascenseurs réellement fonctionnent bien et, en plus, les locataires à chaque fois doivent se battre pour exiger que soit retirée de leurs charges la charge ascenseur au prorata du nombre de jours où l'ascenseur est en panne. Or, ce problème, il est récurrent. J'ai revu encore dernièrement, pas plus tard que ce week-end, un citoyen du 20<sup>e</sup> de la rue Saint-Blaise qui est en situation de fauteuil roulant, et quand l'ascenseur est en panne, le bailleur lui a dit « vous n'avez qu'à appeler les pompiers pour vous permettre de vous déplacer à vos rendez-vous », je veux dire, c'est quand même hallucinant. Je pense que les pompiers ont quand même d'autres tâches à faire que cela. C'est très douloureux pour toutes les personnes en situation de handicap de se retrouver dans ce genre de situation. C'était aussi sur la rue Pelleport : panne d'ascenseur, des personnes de 80 ans qui ne pouvaient pas se déplacer. C'était aussi sur Python, ils cumulent tous les problèmes, aussi des pannes d'ascenseur à répétition avec en plus des problèmes d'enfermement dans l'ascenseur en panne. Je sais que c'est un autre terme, mais voilà, c'est vraiment problématique. Donc, je trouve que vraiment... et ce qui est dommage, c'est qu'il y avait à la Ville ce rapport de la MIE et on n'est pas allé assez loin dans les conséquences à tirer de ce rapport.

Et à travers ce vœu, je souhaite qu'on interpelle la RIVP pour qu'il y ait à la fois, évidemment, une vraie rénovation des ascenseurs là où c'est nécessaire. Donc là, j'ai cité le 44, rue Pelleport parce que j'ai été interpellée par les habitants, mais c'est aussi sur la rue Saint-Blaise et on pourrait citer tous les immeubles. Enfin, je cite au moins ceux sur lesquels les habitants m'ont interpellé, mais qu'aussi avec l'ensemble des bailleurs et les associations de locataires, il puisse y avoir une réunion de travail pour qu'on garantisse qu'il y ait une démarche simple, dans l'intérêt des locataires de remboursement systématique des charges quand un ascenseur est en panne au prorata. Et qu'on le fasse au moins dans les bailleurs où la Ville est majoritaire et que ce soit systématique. Par ailleurs, parenthèse, Paris Habitat, eux, font un système de portage, je crois, quasi systématique, j'espère. Il faudrait aussi que ça se fasse aussi à la RIVP. Il faut engager la mise en place d'une plateforme d'alerte qui permette aux locataires qui connaissent des problèmes d'ascenseurs de pouvoir prévenir la Ville de Paris pour qu'elle puisse assurer un rôle de contrôle, de suivi et de médiation pour faire respecter les droits des locataires, quel que soit le bailleur. Juste pour terminer, j'avais déjà déposé un vœu, mais vous n'aviez pas voulu le soutenir, je crois que c'était au mois de novembre, et certains élus avaient même dit : « Ah, mais non ! Ce n'est pas possible de pouvoir avoir, consécutive à ces pannes d'ascenseur pour les locataires, une ristourne de leurs charges. » Ecoutez, sachez que c'est possible parce que la bataille a été menée à coups de pétitions sur un des numéros de la rue Saint-Blaise et on a obtenu du bailleur, et là, c'était la RIVP, un engagement à remboursement d'une partie des charges qui concernent les dépenses d'ascenseur au prorata du jour de panne de l'ascenseur et ça sera prélevé sur les charges. Enfin, ça sera inscrit sur les charges réglées au mois d'avril. Donc, c'est possible. Mais par contre, sur un autre immeuble, là cette fois-ci, je crois que c'était à Python, le courrier qui a été envoyé par la RIVP, c'était qu'il n'y avait des réductions de charges qu'au bout de 30 jours. Donc, on voit qu'il y a une règle qui n'est pas la même selon un logement social ou un autre chez un même bailleur. Donc, il va falloir vraiment clarifier tout cela. Je vous remercie.

#### **M. PLIEZ**

J'ai deux demandes de prise de parole : une de Virginie DASPET, une de Thomas CHEVANDIER pour répondre pour l'exécutif. Virginie DASPET.

#### **Mme DASPET**

Merci. Je vais être très rapide. J'ai siégé dans la MIE ascenseurs. Je crois quand même qu'on peut reconnaître que la situation concernant les ascenseurs, dans les logements sociaux comme dans les logements privés, est nettement moins catastrophique que ce que ça pouvait être en 2009-2010, ce qui avait justement incité à la création de cette MIE. Moi, j'ai un problème de fond sur ce vœu, c'est

pour ça qu'on ne va pas le voter. Bien évidemment qu'il faut soutenir les locataires. J'imagine que Thomas dira derrière un mot pour m'expliquer qu'il est à leur disposition pour ce type de *go between*, mais pour le coup, ce qui avait été demandé et concerté avec les grandes confédérations de locataires, c'est justement que les pénalités de retard des ascensoristes soient reversées dans un fonds commun, dans un fonds mutualisé, et ça, je pense, Danielle SIMONNET, que vous y serez sensible. Et moi, c'est une stratégie qui me paraît être la plus meilleure et la plus égalitaire. J'attire juste votre attention sur une chose, c'est que depuis quelque temps, vous êtes très sur ce discours de rétrocession des charges individuelles, quelque part, à l'immeuble. Et sincèrement, je ne pense pas que c'est ce qu'une majorité de gauche ou un parti de gauche dans votre cas doit soutenir. Je vous invite juste à la plus grande prudence là-dessus. On est arrivé à un consensus très complexe à l'époque. On a suivi l'avis des confédérations de locataires et ce n'est pas du tout ce qu'elles demandaient.

### **M. CHEVANDIER**

Merci, Monsieur le Maire. Je vais répondre d'abord sur le fond et puis je reviendrai un peu sur la forme par la suite pour rappeler qu'à chaque fois que nous sommes sollicités par une amicale ou par des habitants, nous avons pour principe depuis le début de cette mandature de répondre dans les jours qui suivent après avoir eu un échange avec le bailleur ou les sociétés qui sont concernées par les problèmes qui peuvent advenir. En fonction des difficultés et des conséquences pour les locataires, nous organisons régulièrement des rencontres sur place avec les bailleurs, avec les interlocuteurs sectoriels et systématiquement, nous trouvons comme ça des solutions. Depuis le début de la mandature, on a organisé près de 40 rencontres de cette nature. Donc, ce n'est pas rien. Rien qu'aujourd'hui, moi j'en ai fait trois. Pour dire qu'il y a un engagement de cette équipe municipale, peut-être que ça peut changer par rapport à avant, d'avancer, de trouver des solutions directement sur le terrain parce qu'on est conscient des difficultés que peuvent rencontrer les habitants au quotidien. Et la question des ascenseurs, effectivement, c'est un sujet très important. J'y reviendrai. Dans le cas présent, il nous a été remonté un nombre excessif et inacceptable de pannes d'ascenseurs ces deux dernières années au 5 001 Pelleport. Nous avons organisé une rencontre avec la RIVP, avec Otis, avec l'amicale des locataires qui nous a sollicités, il y a déjà quelques jours. Je prévois par ailleurs une rencontre sur place avec l'ensemble des locataires pour échanger avec eux. D'ores et déjà, nous avons reçu les engagements suivants : un, Otis s'est engagée à payer les pénalités dues au trop grand nombre de pannes. Ces pénalités seront ensuite reversées aux locataires par la RIVP sous forme de baisse de charges au moment de la régularisation annuelle des charges en fin d'année. C'est une obligation légale, chère Danielle SIMONNET. Donc, il n'y a pas besoin de faire des pétitions. C'est une obligation légale auxquels sont tenus les bailleurs sociaux. Sauf qu'elle arrive un an après au moment de la régularisation des charges. Donc, il peut y avoir des moments où il y a des problèmes de communication, où les locataires ne sont pas informés qu'elle arrivera. En tout état de cause, les bailleurs sont tenus de le faire. Et donc ça, c'est quelque chose qui va se faire pour l'ensemble de la rue Pelleport. Par ailleurs, la RIVP nous a confirmé qu'elle allait mettre à disposition des habitants dans les loges les rapports d'expertise quinquennaux des ascenseurs qui sont effectués actuellement. Il y a 20 cages d'escaliers, donc 20 ascenseurs sur cet ensemble-là, il y en a 11 pour lesquels les rapports ont déjà été effectués, ils seront mis à disposition si ça n'a pas déjà été le cas. Et les neuf suivants le seront quand la RIVP les recevra. Par ailleurs, depuis janvier, nous, les retours qu'on a, c'est qu'il y a moins de pannes, qu'il n'y a pas eu de pannes de longue durée depuis janvier. En tout cas nous, nous veillerons à ce que le groupe Pelleport 5 001 ne soit pas davantage touché que le sont l'ensemble des résidences du parc social ou du parc privé et nous y attacherons une importance particulière. Vous parliez aussi du système de portage. Effectivement, il arrive parfois qu'il soit enclenché au bout de trois jours. Là aussi, c'est les obligations contractuelles. Je souhaite que ce « délai de carence » de trois jours soit ramené au maximum à un jour et je pense que ça fait partie des choses que l'on peut porter politiquement dans le bien des habitants.

Pour conclure, je vais revenir sur la forme. J'ai eu connaissance par des habitants de différents mails, Mme SIMONNET, adressés par vos équipes dans lesquels vous proposez de faire circuler des pétitions et, derrière, vous proposez d'ajouter les locataires à votre newsletter. Moi, ça me pose une difficulté parce que ça me donne le sentiment qu'il y a une arrière-pensée politique. En tout cas, moi, je vous le dis, je le dis aux locataires, ils peuvent compter sur notre engagement pour régler leurs problèmes au quotidien et pour avancer au mieux dans l'intérêt de tout le monde.

**M. PLIEZ**

Excusez-moi. C'est Antoinette GUHL qui a demandé la parole, donc, Antoinette, si vous voulez bien.

**Mme GUHL**

Oui. Alors, le sujet est un sujet qui est important. Ça, on en convient tous. Moi, j'ai plusieurs choses à dire au nom des Ecologistes. La première, c'est que si le sujet est important, la méthode, elle, est contestable. On ne va pas effectivement faire un vœu à chaque fois que nous nous trouvons en situation malheureusement d'une panne et, Thomas CHEVANDIER l'a bien expliqué, c'est un sujet qu'il traite et qu'il traite quasi quotidiennement. Il me semble, moi, qu'effectivement ce sujet qui est un sujet important mérite en fait qu'on le traite de manière globale et non pas au cas par cas, adresse par adresse, panne par panne. Donc, on ne peut pas, Mme SIMONNET, présenter un vœu à chaque fois que des citoyens vous sollicitent sur un sujet précis. Sinon, effectivement, on va pouvoir contester la méthode si, en plus, il s'agit de les abonner à votre lettre d'information. Mais ça, j'avoue que je viens de l'apprendre pendant le Conseil. Donc, on va s'abstenir sur ce vœu au nom des Ecologistes, bien qu'on soit tout à fait conscients de la nécessité en fait des travaux d'entretien, des travaux de rénovation, des travaux d'isolation dont ont besoin les logements sociaux dans le 20<sup>e</sup> et à Paris et c'est ce combat-là que nous devons continuer à mener pour le logement social, pour le bien-être et le bien-vivre des habitants. Il faut continuer à mener, mais pas sous cette forme-là, Mme SIMONNET.

**M. PLIEZ**

Merci, Antoinette GUHL. François-Marie DIDIER pour une explication de vote également et ensuite on clôturera.

**Mme SIMONNET**

Je répondrai.

**M. PLIEZ**

Bien sûr, c'est votre droit le plus strict. François-Marie DIDIER.

**M. DIDIER**

Monsieur le Maire, je serais très rapide puisque l'essentiel a été dit. Mme SIMONNET, en effet, soulève un problème qui n'est pas nouveau dans ce vœu. On a abordé la question de la MIE sur la mission des formations et d'évaluation sur le parc des ascenseurs parisiens qui avait bien eu lieu effectivement en 2009. L'état des lieux avait été sans appel. Malheureusement, en effet, ce problème n'est toujours pas résolu et on aborde là encore un sujet majeur qui concerne les logements sociaux, c'est-à-dire le manque d'entretien. Alors, je ne vais pas vous refaire mon laïus sur les loyers capitalisés, mais là, j'entendais Antoinette GUHL parler aussi de ce sujet. Ecoutez, je vous invite, moi, à rejoindre mon combat contre les loyers capitalisés et peut-être que les bailleurs sociaux feront preuve, en tout cas, mettront en place les travaux nécessaires dans les logements sociaux.

**Mme GUHL**

Je dois répondre puisqu'il m'interpelle sur un sujet que je n'ai pas évoqué et je ne partage absolument pas, mais alors absolument pas votre position sur la question des loyers capitalisés. Je pense au contraire que cette solution des loyers capitalisés nous permet en fait de garantir le logement social dans le 20<sup>e</sup>. Alors, je vous le dis très clairement, je suis absolument en désaccord avec vous sur ce point. Vous prenez, je dirais, n'importe quelle délibération ou vœu pour affirmer cette position. Comme vous m'interpellez sur le sujet, je tiens à le dire, nous sommes pour le logement social, les loyers capitalisés permettent de garantir que le logement social sur de nombreuses années voire de nombreuses décennies continuera à exister. Ecoutez, moi je m'en réjouis et je trouve que c'est une très bonne solution. D'ailleurs, le groupe Ecologistes avait effectivement validé cette proposition lorsqu'elle avait été faite. Donc, je tenais juste à vous répondre sur ce point puisque vous sembliez dire que j'étais d'accord avec vous là-dessus, je ne le suis pas et nous ne le sommes pas, nous, les Ecologistes.

**M. PLIEZ**

Merci, Antoinette GUHL.

**M. DIDIER**

Ecoutez, ce n'est pas tout à fait ce que je disais et je ne suis pas contre les logements sociaux, comme vous venez de le...

**M. PLIEZ**

Excusez-moi, on ne va pas... Là, malheureusement, on ne fera pas de débat là-dessus. C'est important qu'Antoinette GUHL interpellée réponde. On peut tout à fait un jour avoir un débat sur les loyers capitalisés, mais ce n'est pas le sujet de ce soir puisqu'il y a encore un certain nombre de vœux à examiner. Une demande d'explication de vote d'Anne BAUDONNE puis une petite réponse de Danielle SIMONNET avant le vote, sauf si elle décide de retirer son vœu, ce que je lui demanderai avant tout. Donc, Anne BAUDONNE.

**Mme BAUDONNE**

Oui. Donc, je suis désolée. Je voulais intervenir pour expliquer le vote du groupe Communiste, à savoir l'abstention. Pourquoi ? Effectivement, les questions, elles sont très importantes et elles préoccupent de nombreux habitants puisqu'il y a de nombreux logements sociaux sur le 20<sup>e</sup>. Néanmoins, nous, ce que nous réprouvons fortement, c'est que le Conseil municipal soit l'occasion d'une discussion comme on peut en avoir en amicale de locataires avec le bailleur social. Donc moi, je souhaiterais qu'effectivement, ce soit éventuellement un débat, qu'on porte des grandes lignes sur certains des bailleurs sociaux avec lesquels on est en relation, mais pas qu'on règle pour chaque bâtiment le problème d'une panne d'ascenseur. Néanmoins, je le reconnais, il y en a beaucoup et il y en a trop. Je crois qu'effectivement, on a des exigences à avoir vis-à-vis de certains ascensoristes qui sont très peu nombreux et qui donc, en ayant le quasi-monopole, exagèrent et ne s'engagent pas toujours comme il faudrait pour réparer rapidement les ascenseurs, surtout quand on a des bâtiments très hauts. Merci.

**M. PLIEZ**

Merci. Alors, avant de redonner la parole à Danielle SIMONNET, moi je vais faire une proposition que porterait Thomas CHEVANDIER, c'est que nous ayons, puisque ça a existé ailleurs, dans le 20<sup>e</sup> une commission qui s'assure du suivi d'un problème qui est effectivement un problème récurrent et qui peut très vite se dégrader, sachant que pour moi, le problème est plus sur les bailleurs privés que les bailleurs sociaux. Et ça, ça sera plus compliqué à suivre. En tout cas, je vous fais cette proposition ce soir d'un suivi de ces sujets d'ascenseur au sein de l'habitat de la délégation de Thomas. Danielle SIMONNET.

**Mme SIMONNET**

Oui, écoutez, je pense qu'on progresse. On progresse, même s'il y a énormément de contradictions qui ont pu être dites, parce qu'en novembre, quand j'intervenais, un élu – excusez-moi, je ne me souviens plus lequel – me rétorquait : « Ah, mais absolument pas ! On ne peut pas, c'est illégal, avoir une réduction des charges au prorata des pannes d'ascenseur. » Alors que M. CHEVANDIER vient de dire que c'est une obligation légale, il l'a rappelé, qui d'ailleurs arrive un an après comme nous allons enfin l'obtenir au moins sur... enfin, comme des locataires vont l'obtenir au moins sur un numéro de la rue Saint-Blaise, ce qui est par ailleurs en contradiction avec ce qu'a pu dire Mme DASPET qui confond ; parce qu'en fait, les pénalités, oui, elles sont en partie reversées au fonds mutualisé parce que les pénalités du bailleur, ce n'est pas simplement le cumul des charges que payent les locataires sur les droits des ascenseurs. Non, c'est bien plus conséquent leur pénalité parce qu'évidemment, il faut que ce soit dissuasif vis-à-vis des ascensoristes et ça doit pouvoir, à travers ce fonds mutualisé, permettre aux bailleurs, pas pour tel bâtiment, mais pour l'ensemble de ses bâtiments, de pouvoir financer des opérations pour palier à l'absence d'ascenseur, c'est-à-dire monter les paquets, monter les courses ou bien aider les gens à se déplacer. Donc, je termine. Vous avez quand même dit pas mal de choses contradictoires. Je continue et je maintiens ce vœu. Et juste par rapport aux petites attaques, moi je continuerai à proposer à l'ensemble des habitants du 20<sup>e</sup> qui me contactent de

recevoir ma newsletter où je rends compte de l'ensemble de mes interventions en Conseil d'arrondissement et au Conseil de Paris, et d'ailleurs, j'invite tous les élus à faire de même, parce que je pense que c'est notre devoir d'élu que de rendre compte de notre mandat. Je vous remercie.

**M. PLIEZ**

Merci, Danielle SIMONNET. Je vais juste vous préciser que je crois que c'est ce que l'ensemble des élus de la majorité font au quotidien. Sans vous attendre, ils n'ont pas forcément besoin de leçons. Je vous propose de voter...

**Mme SIMONNET**

On m'a reproché quand même d'envoyer ma newsletter. Donc, excusez-moi, mais...

**M. CHEVANDIER**

A ce propos, Danielle SIMONNET, il n'y a aucune contradiction. En novembre, on avait parlé des remboursements de charges rue des Envierges, on avait apporté exactement la même réponse, et c'était moi qui avais répondu d'ailleurs.

*Après consultation des membres, le vœu est rejeté.*

**Vœu relatif au service social (SSP) du 20<sup>e</sup> arrondissement, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise.**

**Mme SIMONNET**

Oui. Alors, il m'a été présenté oralement et je vais en prendre connaissance pendant que vous allez intervenir, mais il m'a été présenté oralement. Donc, a priori, je trouve qu'il va dans le bon sens. Je vous représente mon vœu d'abord pour commencer. Les agents du service social SSP et du 20<sup>e</sup> arrondissement sont en situation vraiment de grande souffrance parce que d'abord, il y a 12 postes qui sont vacants, il y a deux autres départs qui sont à venir, et depuis plusieurs mois, il y a un grand nombre de départs de travailleurs sociaux et de travailleur social qui devrait d'ailleurs nous questionner parce que vraiment, il y a à la fois une situation de crise sociale qui fait que la demande est de plus en plus forte. Il y a aussi une situation où beaucoup d'autres structures renvoient sur les assistantes sociales et se déchargent de leurs responsabilités. Et les assistantes sociales aussi doivent subir en fait l'utilisation de beaucoup de logiciels redondants et il y a aussi des problèmes dans le management. Il y a vraiment une perte de sens pour ces travailleurs sociaux et une grande souffrance qui fait que du coup, il y a une vraie difficulté de fidélisation des travailleurs sociaux. Donc, je pense qu'il est urgent qu'on entende cette détresse. Les travailleurs sociaux et travailleuses sociales du 20<sup>e</sup> arrondissement ont été en grève dernièrement. Donc, je souhaiterais à travers ce vœu que la Ville de Paris engage le remplacement de tous les postes vacants, qu'il puisse y avoir une vraie écoute et un vrai dialogue instauré avec les travailleurs sociaux afin d'entendre l'ensemble de leurs revendications sur l'organisation du travail, sur l'amélioration de leurs conditions d'exercice. Et pour nous faire gagner du temps, il me semble et je vais vérifier que dans le vœu de l'exécutif, il y avait notamment la mention qu'il fallait absolument rouvrir des postes aux concours. Et je remercie l'adjoint qui m'a téléphoné et qui me l'a présenté parce que je pense que c'est vraiment ce qui est nécessaire. Il faut absolument permettre de pourvoir les postes vacants.

**M. PLIEZ**

Oui, on va présenter le vœu de l'Exécutif avant de se prononcer. Antoine ALIBERT, merci.

**V20-2021-060 : Vœu de l'Exécutif relatif à l'amélioration des conditions de travail au sein du Service Social de proximité (SSP) du 20<sup>e</sup> arrondissement et à l'amélioration de la prise en charge sociale des habitants.es.**

**M. ALIBERT**

Oui. Merci, Monsieur le Maire, et merci, Mme SIMONNET, pour ce vœu. Pour vous rassurer, on prend la situation très au sérieux. Dès que nous avons pris connaissance de la lettre des organisations

syndicales et notamment de la CGT et de la FSU locale avec Éric PLIEZ, nous avons très rapidement agi après sa publication et dont vous vous faites l'écho désormais. La publication de cette lettre, elle date du 21 janvier. On a pris attache avec la direction du CASVP du 20<sup>e</sup> immédiatement pour faire le point sur la situation, même si hélas, elle nous était déjà connue, et ce depuis malheureusement plus de deux ans. Nous en avons également fait part le 27 janvier à Léa FILOCHE qui est adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités et qui suit également le sujet. Il y avait une audience qui était prévue à la demande des syndicats des organisations syndicales auprès de leur direction du CASVP central qui devait se tenir le 8 février, mais qui n'a malheureusement pas pu se tenir à cause d'un désaccord quant aux conditions de sa tenue et étant donné les règles sanitaires. Mais une réponse de la direction du CASVP que nous nous sommes procurée leur a bien été faite le 10 février, leur proposant une nouvelle audience début mars, ce que nous appuyons au travers du vœu de l'exécutif que nous vous présentons. A ce stade, la majorité du 20<sup>e</sup> considère que c'est le temps du dialogue social, interne au CASVP du 20<sup>e</sup> que nous n'avons pas à interférer en tant que tel, en tant que mairie d'arrondissement, mais nous suivons la situation avec la plus grande attention, comme je viens de vous le résumer. Pour autant, le vœu que vous présentez met en lumière une situation connue, comme je vous le disais. Et vous le savez, c'est notamment la résultante d'une réforme qui était nécessaire et qui avait été entreprise en 2015, c'était le nouveau Paris solidaire pour créer une logique de guichet unique de l'action sociale pour une meilleure lisibilité pour les habitants et les habitantes et qui, dans le 20<sup>e</sup>, au premier semestre 2011 avait entraîné l'intégration des travailleurs et des travailleuses sociaux et sociales de la DASES aux effectifs du CASVP. Et ça avait provoqué un choc dans les habitudes des uns et des autres puisque leur culture était un peu différente sur le champ de l'intervention sociale et que ça avait par ailleurs provoqué des difficultés avec l'encadrement d'alors. Ces difficultés, elles sont toujours là notamment en ce qui concerne les postes vacants, mais elles se sont résorbées par ailleurs sur le management que vous citez depuis le renouvellement de l'intégralité des équipes d'encadrement, des travailleurs et des travailleuses sociales qui a eu lieu en janvier 2020. Ensuite, on a eu effectivement les difficultés d'organisation du travail liées à la crise sanitaire. Aujourd'hui, ce sont effectivement toujours 12 postes qui sont vacants. Pour autant, après attache, pas plus tard que ce matin pour refaire un point sur la situation, il n'y a pas de nouveau départ annoncé et après nouvelle affectation, on est à 12 postes vacants et j'ai le plaisir de vous annoncer ce soir que trois recrutements sont en cours, ce qui certes ne résoudra pas la situation qui est compliquée pour les travailleurs et travailleuses sociales qui abattent le travail de 12 de leurs collègues absents, mais on en sera dans quelques semaines seulement à neuf postes vacants. Par ailleurs, la direction va procéder, au-delà du sous-dimensionnement des concours par ses propres moyens à l'embauche de contractuels, ce qui sera de nature, là encore, à résorber un peu la situation à leur profit, même si en discutant avec le CASVP et les professionnels du secteur, il faudra aussi qu'on arrive à travailler sur les formations initiales qui sont trop peu nombreuses. Et donc, il y a malheureusement un déficit de personnes motivées pour accéder à ces fonctions. Ceci étant rappelé, vous le disiez et c'est ce que nous proposons dans le vœu de l'Exécutif, il faut que nous dimensionnions les concours et, concernant les réformes de l'action sociale qui vont intervenir dans les prochains mois, que ce soit le Paris de l'action sociale ou même la refonte des règles municipales à conduire ces réformes avec les travailleurs et travailleuses sociaux, mais plus globalement tous les agents qui interviennent soit à la DASES, soit au CASVP. C'est une priorité de l'adjointe Léa FILOCHE en charge du sujet en central et c'est aussi une priorité de notre majorité que d'associer ces agents, mais aussi les usagers et usagères à l'évolution de l'action sociale à Paris et dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Je vous parlais de la réforme des aides municipales. Ce sera aussi l'occasion, puisque ça donnera lieu à une refonte des outils informatiques opérés par les agents que de mettre sur la table le sujet pointé par les organisations syndicales que d'une meilleure homogénéisation et non-multiplication des outils de travail pour qu'ils se concentrent sur le cœur de leur métier qui est l'accompagnement des personnes qui viennent solliciter leur aide ou un accompagnement sur le sujet. En attendant, nous allons poursuivre ce qui était déjà en cours dans le 20<sup>e</sup> arrondissement et qui dépend directement de la mairie d'arrondissement que nous sommes, c'est la meilleure coordination de tous les acteurs et actrices des solidarités. C'est un dispositif qui existe qui s'appelle le PAIS. C'est une attention quotidienne et pas plus tard que la semaine dernière, avec Éric PLIEZ et Maxime SAUVAGE, nous rencontrons la direction parisienne de la CAF à qui nous avons pointé l'importance de participer à ces coordinations dans l'intérêt des agents du CASVP en particulier. Comme l'indiquent à raison des organisations syndicales et les agents, l'épuisement collectif n'est pas le simple fait de la vacance des postes, mais c'est aussi, même si elle explique beaucoup, la résultante de choix politiques nationaux et, disons-le, d'une rigueur budgétaire qui depuis trop longtemps appliquée à différentes administrations conduit à un désengagement de la logique de guichet et d'accueil du public et que ce soit d'ailleurs physique ou même par téléphone. La Ville de Paris, en

faisant le choix inverse, c'est-à-dire de privilégier l'accompagnement des habitants et de lutter contre la fracture numérique par de la présence et de l'accueil physique, s'honore, mais provoque à ses dépens et malgré elle un appel d'air qui vient entraîner la multiplication des habitantes et des habitants à leurs guichets, alors même que ce n'est pas forcément leur cœur d'intervention. On peut citer à ce titre de politiques volontaristes, bien entendu, le SSP, mais aussi par exemple les établissements publics d'insertion qui fonctionnent par ailleurs très bien et qui sont un modèle de coordination en la matière. J'ai été un petit peu trop long, mais je vais quand même profiter de votre vœu et de la présentation du vœu de l'exécutif pour remercier l'essentiel, c'est-à-dire les travailleurs et travailleuses sociaux et sociales de l'arrondissement. Ils font un travail remarquable au quotidien, d'autant plus en cette période de déflagration sociale liée à la Covid-19. On a encore eu l'occasion, il y a moins de 10 jours, au moment où ils étaient toutes et tous mobilisés sur la base du volontariat dans le cadre du plan Grand froid de les voir dans le gymnase des Pyrénées où ils ont participé au pied levé de mettre 50 personnes à l'abri dans ce gymnase. Donc, je tiens encore au nom de la municipalité à les remercier. Pour toutes ces raisons, Mme SIMONNET, évoquées à l'oral et celles qui sont rappelées dans les considérants du vœu de l'exécutif que je ne prendrai pas le temps de détailler, sinon je serai trop long et j'exploserais le compteur qui m'est imparti par le règlement intérieur, je vous propose, Mme SIMONNET, de présenter un front unanime de notre Conseil d'arrondissement sur ce sujet en votant le vœu de l'exécutif et, si vous le voulez bien, en retirant le vôtre. J'insiste, laissons le temps du dialogue interne au CASVP. Nous suivons la situation de près, et dans l'intérêt du SSP, et des usagers et usagères, et ayants droits de notre arrondissement, soyons unis sur ce sujet.

#### **M. PLIEZ**

Deux choses, oui, le compteur était exposé, cher Antoine, mais au moins, c'était très précis, et ça me permet de redonner la parole à Danielle SIMONNET qui souhaite prendre... Allez-y.

#### **Mme SIMONNET**

Très rapidement, d'abord, je remercie Antoine ALIBERT qui a daigné par ailleurs m'appeler cet après-midi pour me dire l'évolution par rapport au vœu de l'exécutif. Donc, je retire mon vœu au profit du vœu de l'exécutif. Je trouve par ailleurs que le vœu de l'exécutif peut aussi se présenter vœu de l'exécutif comme on fait au Conseil de Paris en réponse au vœu de Mme SIMONNET et du groupe France Insoumise. C'est normalement comme cela que l'on fait. Et j'espère que la situation va évoluer et on restera bien sûr, au niveau de la France Insoumise, très attentifs à la situation des travailleurs sociaux de l'arrondissement. Je vous remercie. Mon vœu est retiré.

#### **M. PLIEZ**

Merci. Deux explications de vote pour le vœu de l'exécutif : Karine DUCHAUCHOI puis Sylvain INDJIC.

#### **Mme DUCHAUCHOI**

Merci, Monsieur le Maire. Je vais être assez rapide puisque du coup, Antoine a dit pas mal de choses dans son intervention. C'est vrai que ça nous semblait important de s'associer à ce vœu et surtout de le voter, le groupe Communiste, puisque du coup, il y a quand même un peu une souffrance de ces agents qui se retrouvent en difficulté, mais le travail qui est engagé va dans le bon sens. Donc, nous voterons ce vœu.

#### **M. PLIEZ**

Karine a été coupée, mais on a compris qu'elle voterait ce vœu au nom de son groupe. Sylvain INDJIC.

#### **M. INDJIC**

Moi, pareil. Merci, Monsieur le Maire, ça va être très rapide. Je souscris à tous les propos d'Antoine ALIBERT. Donc, évidemment, nous voterons pour. Voilà, tout simplement.



## M. PLIEZ

Merci. Je vous invite à passer au vote, si vous voulez bien.

*Le vœu de Mme SIMONNET est retiré.*

*Après consultation des membres, le vœu de l'Exécutif est adopté.*

**V20-2021-061 : Vœu pour un 20<sup>e</sup> Arrondissement engagé dans la lutte contre le sida, proposé par le groupe Paris en Commun.**

## Mme GARRIGOS

Oui, Monsieur le Maire. Mes chers collègues. C'est un vœu qui a trait à un combat qui m'a particulièrement marquée quand, dès le début des années 80, alors que j'étais jeune pharmacienne, je travaillais à l'hôpital, et que le VIH SIDA, cette terrible maladie, est apparue nous plongeant dans une pandémie dont nous pleurons toujours les victimes, les morts. C'est donc un honneur pour moi de vous présenter au nom du groupe Paris en Commun ce vœu préparé avec Lyes BOUHDIDA-LASSERRE par lequel il s'agit que notre arrondissement s'inscrive à part entière comme collectivité engagée auprès d'élus locaux contre le SIDA. Je vous rappelle que cette association créée en 1995 par Jean-Luc ROMERO-MICHEL vient de célébrer ses 25 ans par les états généraux qui viennent d'avoir lieu dans les locaux de la Région d'Île-de-France. Rien, pas même la pandémie qui bouleverse notre quotidien, ne pourra nous faire oublier cette autre pandémie qui continue. C'est grâce à la mobilisation inlassable des associations et des personnes concernées que l'émergence de stratégies volontaristes et diversifiées, comme Vers Paris sans SIDA a pu être possible et élus locaux contre le SIDA a été un maillon essentiel de ce travail en faisant connaître aux collectivités et à leurs élus l'importance de l'offre de prévention, de proximité et les manières dont il est possible de la favoriser. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, en mobilisant par ELCS des élus de tous bords politiques et de toutes tailles de communes, a accompli un travail remarquable, et ce, alors même que la parole publique sur le VIH et le SIDA était rare dans les années 90. La réussite d'ELCS nous apprend la force de la pédagogie et de la solidarité sur ce sujet de santé publique. Il est important, alors même que nous luttons contre cette autre pandémie qu'est le Covid-19 de nous rappeler des progrès que nous avons enfin pu connaître à Paris et en France depuis 2018 avec, pour la première fois, une réduction du nombre de nouveaux diagnostics. Oui, il est possible d'agir et, oui, il faut la peine de se battre pour faire valoir une politique de prévention diversifiée sans jugement au plus près des personnes et de leurs besoins. Cette stratégie donc a commencé à faire ses preuves, mais c'est précisément pour cela qu'il faut accentuer nos efforts et faire adhérer notre collectivité à ELCS. En effet, toutes et tous ne sont malheureusement pas égaux face à ces bons résultats. Les personnes nées à l'étranger, les travailleurs et travailleuses du sexe figurent parmi les publics cibles pour qui la pandémie ne faiblit pas assez. Et au moment même où nous nous donnions pour objectif zéro nouveau diagnostic du VIH pour 2030, le Covid a fondu sur notre société, accentuant la précarité, compliquant la tâche des acteurs de la prévention et parfois même l'accès aux traitements médicaux qui réduisent la charge virale, et donc, la transmission du virus. Dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, nous en sommes convaincus, nous devons et nous pouvons par le biais de services de proximité, comme le CMP Belleville, par le biais des actions associatives auprès des publics les plus éloignés de la prévention et du dépistage, par la lutte contre la sérophobie et les discriminations agir de manière concrète pour faire reculer le VIH SIDA. Avec ce vœu, nous avons prévu en particulier d'organiser des journées hors des murs de dépistage et de prévention en s'appuyant sur les ressources du quartier et des associations. Nous voulons aussi sensibiliser en particulier les publics jeunes qui connaissent mal la diversité des moyens de prévention qui sont disponibles aujourd'hui et l'intérêt réel du dépistage et du traitement. Le Chemsex, c'est-à-dire, l'utilisation de produits psychotropes pour le sexe, est aussi une réalité inquiétante à Paris en ce qu'il favorise les comportements à risque. L'écoute, le non-jugement, la réduction des risques et la diversité des moyens de prévention sont les grandes leçons que nous pouvons tirer de la pandémie du VIH SIDA qui n'est pas terminée. Mes chers collègues, je sais que vous aussi avez à cœur de prendre ces engagements avec nous dans la lutte contre le VIH et le SIDA. Je sais que le 20<sup>e</sup> arrondissement peut compter sur votre mobilisation. Et donc, affirmons-le, ensemble, en choisissant d'adhérer à ELCS et d'entrer dans les démarches de labellisation « Ville engagée contre le SIDA ». Et si je puis me permettre, je vous enjoins, si ce n'est pas déjà le cas, d'adhérer vous aussi individuellement à ELCS parce que l'association a besoin de chacun et de chacune d'entre nous. Merci beaucoup.

### **M. PLIEZ**

Je crois qu'il y a deux demandes rapides d'explication de vote et je vous demande d'être rapides. J'ai une d'Antoine ALIBERT puis une de Sylvain INDJIC.

### **M. ALIBERT**

Oui. Merci, Monsieur le Maire. Et surtout, merci, Geneviève GARRIGOS pour la présentation orale qui a accompagné ce vœu de son groupe, pour le témoignage aussi du début de cette épidémie du VIH. Moi, c'est vrai que je suis arrivé d'une génération qui n'a pas connu ça, mais je suis une personne un peu plus concernée que les autres de par ma sexualité et, du coup, le risque que j'aurais pu prendre. Et effectivement, Geneviève, tu as dit l'essentiel : la prévention, le non-jugement, l'accompagnement, tout ceci sont des combats essentiels pour faire en sorte que ce qui a déjà été mis en place à l'initiative d'un adjoint à la santé écologiste vers Paris sans SIDA et qui est poursuivi aussi aujourd'hui par Anne SOUYRIS puisse se poursuivre. Donc, merci beaucoup pour la présentation et, naturellement, le groupe Ecologiste souscrit à ce vœu avec l'attention que tu as apportée par ailleurs sur des nouvelles pratiques comme le Chemsex sur laquelle on doit aussi se mobiliser puisque ce que cette crise, par ailleurs, du Covid a amené, c'est une accélération de ces pratiques avec la désorientation sociale qu'on a pu connaître dans nos vies quotidiennes et que des personnes ont pu se plonger encore plus dans des paradis artificiels, et ce, multipliant les risques. Donc, merci beaucoup pour ce vœu et la présentation que tu en as faite.

### **M. INDJIC**

Oui. Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Je vais être très rapide. Je souscris totalement aux propos prononcés par Geneviève GARRIGOS. Et évidemment, le groupe Génération.s votera pour le vœu déposé par le groupe Socialiste.

### **M. PLIEZ**

Merci. J'ai une demande de prise de parole, d'explication de vote ultra rapide de Danielle SIMONNET.

### **Mme SIMONNET**

Vous m'entendez ? Ecoutez, votez ce vœu, je voulais dire, c'est super. Votez ce vœu, et je pense qu'il faut continuer, même si en fait, je me posais la question puisque je n'ai pas du tout pu entendre, parce que je ne sais pas pourquoi ça ne marchait plus, l'intervention que j'imagine brillante de Geneviève GARRIGOS, mais il me semblait qu'on était déjà en fait, Ville de Paris, adhérent du manifeste des élus locaux contre le SIDA et qu'on était déjà labellisé Ville engagée contre le SIDA. Donc, c'était juste une question d'information, mais évidemment, et je souhaite qu'il y ait 100 % de vote et c'est ce qui est en train de se faire.

### **M. PLIEZ**

Geneviève, vas-y, répond. C'est notre arrondissement.

### **Mme GARRIGOS**

En fait, au-delà des villes, les arrondissements peuvent s'engager, et c'est vrai qu'aujourd'hui, c'était porté essentiellement par Paris Centre. Et pour nous, il était essentiel aussi d'affirmer cela dans le 20<sup>e</sup> parce qu'il n'y a pas que le Marais à Paris qui est concerné. Notre arrondissement, justement, est un arrondissement qui aujourd'hui accueille de nombreuses personnes LGBTQI+, mais uniquement et nous aurons l'occasion de revenir dessus, Danielle. Et je te ferais parvenir ce que j'ai dit, voilà, et merci de soutenir le vœu.

*Après consultation des membres, le vœu est adopté.*

**V20-2021-062 : Vœu relatif à la refonte d’Affelnet et à l’affectation des élèves dans les lycées à Paris, déposé par Anne Baudonne et les élu-e-s du groupe communiste et citoyen, soutenu par Nathalie Maquoi et les élu-e-s du groupe Génération-s.**

**V20-2021-063 : Vœu contre la baisse de la Dotation Horaire Globale et pour un report de la réforme précipitée d’Affelnet, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise.**

### **Mme BAUDONNE**

Oui, merci de me donner la parole. C’est un vœu en urgence parce que nous avons demandé, étant donné qu’il a suscité un grand émoi qu’il y a à peine dix jours, le Rectorat a annoncé que le système d’affectation d’Affelnet allait être modifié et qu’en pleine période de vacances, tout ce qui avait été bâti précédemment depuis le mois d’octobre allait être complètement changé. Ce changement, nous avons pris rendez-vous avec les services du Rectorat pour avoir des explications supplémentaires. Néanmoins, ces explications, même si on comprend qu’elles répondent à une situation qui a été dramatique à la fin de l’année dernière puisque pour donner quelques chiffres, il y a quand même 260 élèves dans le 20<sup>e</sup> arrondissement qui à l’été se sont retrouvés sans affectation au lycée. Au 1<sup>er</sup> septembre, 260 élèves restaient encore sans affectation. Ça a suscité un très grand émoi et la FCPE, pour ne pas la nommer, avait demandé dès septembre qu’une modification de ce système Affelnet soit organisée et soit pensée. Malheureusement, ça n’est que mi-février que cette proposition a été faite.

Alors, les changements qui vont être faits : dans un souci qui nous a été donné de plus grande équité puisque le recrutement serait par... il n’y aurait plus des secteurs comme c’était fait précédemment, quatre secteurs, Paris est divisé en quatre secteurs, et donc, des secteurs très larges, mais beaucoup plus resserrés avec des espèces de districts qui permettent de diminuer le temps de trajet pour les élèves. Dans l’absolu, ça ne nous paraît pas une mauvaise idée, mais à la condition qu’évidemment, tous les établissements soient logés à la même enseigne, et là, j’émet un petit doute, qui fera un rappel avec ce que nous avons proposé au dernier Conseil municipal sur la DSG. Je tiens à faire remarquer que donc des établissements perdent des heures et qu’effectivement, dans ce cas-là, les offres ne sont pas toujours égales dans tous les établissements. Du coup, cette dynamique d’affaiblissement de la dotation des lycées impacte forcément sur les choix puisque les familles veulent avoir le meilleur pour leur enfant, et c’est bien compréhensible. Néanmoins, le changement de cette carte arrivant extrêmement tard, les élèves ne vont être prévenus qu’au 1<sup>er</sup> mars, donc à la rentrée de ces vacances et devront faire leur choix en avril, le délai est extrêmement court, sachant que, et je tiens à les remercier, c’est l’occasion, les conseillers d’orientation et psychologues scolaires font un travail remarquable depuis le mois d’octobre pour expliquer un système qui est très compliqué et là, il va être complètement modifié. On sait aussi que dans notre arrondissement, il y a énormément de familles qui comprennent assez mal ce fonctionnement et donc c’est bien souvent les familles comptent sur les enseignants et les élèves qui, pour beaucoup de nos élèves du 20<sup>e</sup> arrondissement se retrouvent à organiser en fait leur orientation avec leur professeur. De ce fait, nous avons proposé dans le vœu que, alors pour évidemment créer de nouveaux postes parce qu’il manque des postes et c’est criant dans l’arrondissement, en particulier sur les lycées comme le lycée Voltaire, par exemple, mais aussi qu’il y ait une meilleure communication et que ce dispositif, en fait, fasse l’objet d’une attention particulière avec une équipe mobile qui permettrait que les enfants puissent avoir un accompagnement dans ces choix et que cet accompagnement, il se fasse tous les jours dans tous les établissements, sachant que les conseillers d’orientation ne sont là qu’un jour par semaine dans chaque établissement. Donc, il leur sera impossible d’expliquer à tous les enfants les choix qu’ils devront faire et les modifications qui ont été faites. Donc, ce dispositif, si tant est que ce dispositif ne puisse être mis en place, nous demandons donc le report de ce dispositif à l’année prochaine et qu’un comité de pilotage avec les parents d’élèves qui se sont fortement mobilisés sur le 20<sup>e</sup>, mais aussi les enseignants qui sont très fortement impliqués, les élus que nous puissions travailler à un meilleur système qui permette effectivement une plus grande équité dans les affectations pour les élèves de seconde avec l’objectif évident que tous les élèves puissent avoir une place en lycée avant la fin de l’été et qu’ainsi, ils puissent commencer leur lycée en toute quiétude.

### **M. PLIEZ**

Merci. Il y a deux demandes de prise de parole de Sylvain INDJIC et Emmanuelle RIVIER, mais Danielle SIMONNET va proposer, je pense que c'est une bonne idée, de présenter son vœu qui tourne autour du même sujet avant qu'ils puissent s'exprimer. Donc, Danielle SIMONNET.

### **Mme SIMONNET**

Le vœu que je présente va totalement dans le sens que vient d'exposer Anne BAUDONNE. Pour revenir sur mon vœu, il aborde à la fois la question de la baisse terrible de la dotation horaire globale pour les établissements du secondaire et à la fois sur la question d'Affelnet. Je vais être très rapide parce que sur la baisse des dotations horaires globales, on en a déjà parlé, mais c'est important de pouvoir réaffirmer parce que la bataille, elle continue. C'est une catastrophe et que la mobilisation, je pense, elle continuera également à la rentrée prochaine. Sur Affelnet, moi, je suis conseillère d'orientation, psychologue de profession, donc, je suis bien placée pour savoir que le système d'Affelnet jusqu'ici a énormément de défauts puisque quand vous divisez Paris en quatre et que vous faites les affectations sur un quart de la capitale, il y avait des effets terribles de relégation de certains établissements et, finalement, de quasi-concours pour d'autres établissements. Le problème, c'est que les évolutions à apporter aujourd'hui à Affelnet, si des évolutions sont nécessaires, celles qui sont proposées n'améliorent pas la situation. Alors, sachez déjà que la modification du système de points va affaiblir les points de bonus qui étaient accordés au départ aux élèves boursiers. Vous allez avoir un bonus REP qui va disparaître au profit d'un bonus, un nouvel indice de position sociale, IPS, qui va être attribué à chaque collège en fonction de la situation socioprofessionnelle moyenne des parents et qui va ouvrir droit à un bonus éventuel et que notamment, les élèves issus de certains collèges privés vont pouvoir avoir finalement plus de bonus que certains élèves, par exemple, boursiers issus de collèges publics. Donc là, on en arrive même, y compris à des aberrations de ce type-là, alors qu'une des batailles sur l'Académie de Paris, c'est aussi de lutter contre l'érosion qui va vers les établissements du privé et défendre l'enseignement public. Et puis quand on limite les choix à cinq établissements du secteur, dans les quartiers populaires, pour les parents, il y a une grande crainte que finalement, on les cantonne dans certains lycées sans permettre plus de mixité, tandis que dans le centre de Paris, finalement l'entre-soi pourra se poursuivre. Donc, je pense qu'il est vraiment important d'appuyer la demande des parents d'instaurer un report de la réforme de la procédure Affelnet pour que la procédure soit rediscutée, renégociée et redébatue afin de garantir une meilleure prise en compte de la spécificité des quartiers les plus défavorisés et notamment aussi de vraiment soutenir notamment les boursiers au service d'une mixité sociale et scolaire et que par contre, tous les aspects pervers qu'il y a dans cette réforme d'Affelnet soient supprimés. Je vous remercie. Donc, je voterai évidemment le vœu d'Anne BAUDONNE et je vous invite aussi à voter pour mon vœu.

### **M. PLIEZ**

Bien. La parole est Sylvain INDJIC, puis à Emmanuelle RIVIER, puis à François-Marie DIDIER. Alors, je vais changer un peu. Je vais dire : Sylvain INDJIC, puis François-Marie DIDIER, puis Emmanuelle RIVIER.

### **M. INDJIC**

Merci, Monsieur le Maire. Je vais être rapide. Effectivement, parce qu'Anne BAUDONNE a rappelé pas mal d'éléments, nous, aujourd'hui, on est perplexe quant au calendrier de cette réforme. Les élèves des différents collèges accompagnés de leurs enseignants sont formés à l'ancien système, ce qui pose aujourd'hui un vrai problème. Il est donc indispensable que le Rectorat mette les moyens en termes de communication et d'équipes mobiles équipées de tablettes et d'ordinateurs qui fassent des permanences individuelles dans les différents collèges. Et nous souhaitons aussi que soit évalué en juillet si ces propositions améliorent réellement la situation. Et aujourd'hui, nous sommes dans l'expectative. C'est pourquoi évidemment nous votons le vœu puisque nous sommes aussi cosignataires du vœu présenté par Anne BAUDONNE et nous voterons aussi le vœu de Danielle SIMONNET.

**M. DIDIER**

L'image ne fonctionne pas. Merci, Monsieur le Maire. Non, simplement pour vous dire et je ne comprends pas ce qui s'est passé, pourtant je suis bien à jour sur ODS, je n'ai pas non plus eu ce vœu ni celui de Danielle SIMONNET, ni le vœu d'Anne BAUDONNE. Donc, du coup, je m'abstiendrai puisque je n'ai pas lu le vœu. J'ai entendu les explications, c'est un sujet évidemment très important, mais n'ayant pas eu, et je ne sais pas ce qui s'est passé, les joies d'ODS, donc, on s'abstiendra sur ces deux vœux n'ayant pas eu les documents écrits.

**Mme RIVIER**

Oui, merci. Je ne sais pas s'il faut le prendre comme un honneur ou autre chose, le fait de passer après deux hommes, mais au moins, j'aurais la parole en dernier. Alors, Monsieur le Maire, chers collègues, nous voterons pour ces deux vœux. Je vais vous parler très brièvement de la dotation horaire globale qui ne fait vraiment pas débat entre nous et qui, je pense, est très bien comprise juste pour vous rappeler que dans le 20<sup>e</sup>, on a tenté bien des fois et ce n'est pas la première fois, de fermer des classes, de réduire les horaires. A chaque fois, nous nous sommes battus et à chaque fois, le gouvernement et le Rectorat s'y sont cassé les dents. La dernière opération en date, c'était l'opération : « Nous ne sommes pas des sardines », notamment avec une école qui était concernée, rue des Pyrénées, la classe devait être fermée, et elle ne l'a jamais été. Donc, continuons la lutte. Nous la gagnerons, nous l'avons toujours gagnée grâce aux parents d'élèves, grâce aux parents d'élèves de notre arrondissement qui sont extrêmement mobilisés.

Alors, j'en arrive à la question d'Affelnet parce que là, je crois qu'on a un petit travail de pédagogie qui a bien été commencé par les deux précédentes interventions. Je voudrais juste préciser quelques points et puis tout d'abord saluer le collectif qui s'est créé dans le 20<sup>e</sup>, le collectif de parents d'élèves qui s'appelle Affelnet 20 et que vous pourrez retrouver sur les réseaux sociaux, vous pourrez y trouver toute information puisque c'est un collectif qui vise d'abord à expliquer, en fait, avant d'être polémique, vraiment la volonté de ce collectif de parents d'élèves, ça a été de comprendre qu'est-ce qu'on propose et d'expliquer. Ce collectif rassemble tout de même dix collèges du 20<sup>e</sup> arrondissement, Dolto, Besson, Jean-Baptiste Clément, Doisneau, Gambetta, Flora Tristan, Lucie Faure, Matisse et je ne vais pas tous vous les lister, mais ce collectif s'apprête aussi, et c'est important, ils m'ont demandé de vous en informer ce soir, donc, je vous en informe, à lancer un collectif inter-arrondissements, une coordination inter-arrondissements qui va regrouper le 20<sup>e</sup>, le 19<sup>e</sup>, le 10<sup>e</sup> et le centre. Moi j'ai beaucoup lu leurs documents qui sont très bien faits, que j'invite nos collègues qui l'ont sûrement déjà fait, mais surtout les habitantes et les habitants et les parents d'élèves parce que c'est vraiment à lire. Le premier point, en fait, et ça a été souligné, mais c'est qu'on ne change pas la règle en cours de route. Effectivement, les conseillers et les conseillères d'orientation, les professeurs principaux, depuis septembre sont en train d'expliquer aux élèves comment ça va se passer. Les élèves du collège fonctionnent là-dessus depuis la 6<sup>ème</sup> en réalité, ils se sont projetés là-dedans. Et tout à coup, on explique qu'en mars, soit quelques semaines avant les vœux sur Affelnet, les vœux sur Affelnet, je le dis pour les personnes qui ne savent pas, sont les vœux pour les lycées, on change complètement les règles, on les bouleverse, le tout sans formation, sans égard pour le personnel enseignant, que ce soit les enseignants, les conseillers d'orientation, sans égard pour les parents d'élèves et sans aucun égard pour les élèves à qui, encore une fois, en plus dans un contexte Covid qui est extrêmement angoissant, on met une incertitude de plus sur la tête. Ça, c'est la première chose, sur le principe. Bien sûr, le système actuel n'est pas idéal...

**M. PLIEZ**

On va essayer de ne pas être trop long, Emmanuelle RIVIER, merci. Même si tu parles en dernier, ce n'est pas mal si on peut abréger.

**Mme RIVIER**

D'accord, je vais terminer en une minute et demie, alors ?

**M. PLIEZ**

Très bien.

### **Mme RIVIER**

Donc effectivement, les principaux problèmes, c'est quoi ? C'est l'opacité puisqu'en fait, là, les collectifs de parents, en tout cas ceux du 20<sup>e</sup>, ont pu avoir des infos par bribes de manière tout à fait parcellaire et au forceps parce que ce n'était pas du tout gagné. Donc, c'est comme ça qu'on a appris, Mme SIMONNET, qu'effectivement, le bonus des boursiers a baissé, mais en fait, ce n'est pas grave parce que vous savez quoi ? On a appris comme ça qu'en catimini, le Rectorat avait instauré un logiciel parallèle pour les boursiers. C'est-à-dire que les boursiers ne sont pas affectés dans le même logiciel que les non-boursiers. Et tout est comme ça, à l'avenant, le pire étant effectivement l'effet ghetto social puisque maintenant, on n'aura plus le choix entre huit collèges dans le district, même si ce district est à revoir, mais entre 5 à 25 minutes à pied. Donc, ça accentue l'effet ghetto, ça le double, d'autant plus que le 20<sup>e</sup>, nous sommes aux portes. Comme c'était court, je vais m'en tenir là et je vous remercie.

### **M. PLIEZ**

Merci, Emmanuelle. François-Marie DIDIER n'est pas toujours passé en dernier, vous le remarquerez. Je vous propose donc de voter. Est-ce que vous fusionnez vos vœux ? Est-ce que Madame SIMONNET, est-ce que vous voulez deux minutes de pause pour voir si vos vœux peuvent se rejoindre, ce qui peut être une solution ? Ou est-ce que l'un d'entre vous, l'une d'entre vous renonce à son vœu ?

### **Mme SIMONNET**

Oui, ça y est. C'est toujours un peu compliqué parce que comme ce sont des vœux d'urgence, on n'a pas pu se voir, on peut aussi tout simplement qu'il y ait deux vœux au vote et que les deux soient adoptés. Voilà, je veux dire, je pense que nos deux vœux ne sont absolument pas contradictoires, donc on gagnera du temps, je pense.

*Après consultation des membres, les vœux sont adoptés.*

### **3. Questions orales.**

**Q20-2021-004 : Question orale posée au Maire d'arrondissement concernant le suivi des dispositifs de dépistage et de vaccination de la Covid-19, déposée par Dalila ZIANE et les élus du Groupe Changer Paris du 20<sup>ème</sup>.**

### **Mme ZIANE**

Je vous remercie, Monsieur le Maire. Je tenais simplement à saluer les explications d'Emmanuelle RIVIER pour le changement des règles d'affectation des collégiens qui entrent au lycée et lui dire que c'est effectivement un sujet majeur, dont on est pleinement conscients dans le groupe Changer Paris 20.

La question, effectivement, elle porte sur les dispositifs de vaccination. Vous le savez, nous suivons de près l'évolution de ces dispositifs dans notre arrondissement. Nous avons fait un premier point lors du lancement de campagne en janvier dernier. Vous avez tous connaissance de l'émergence des différents variants et donc de la nécessité d'accélérer cette vaccination pour élargir au maximum la couverture vaccinale au niveau du 20<sup>e</sup> avec toujours ces résultantes, évidemment, de la politique nationale avec les contraintes de logistique en termes de livraison de doses, dont vous n'êtes évidemment pas maître. Vous avez annoncé, je crois, Monsieur le Maire, me semble-t-il, en début de Conseil, à la fois la mise en place prochaine d'un lieu de vaccination de proximité qui serait, semblerait-il, basé à Saint-Blaise. Nous avons notamment évoqué au dernier Conseil, la nécessité de tous ces sites de proximité pour permettre au plus grand nombre de se faire vacciner et de désengorger ainsi le centre qui est basé à Gambetta. Et d'autre part, vous avez évoqué, je crois, j'ai cru comprendre, un élargissement des publics prioritaires. Donc, j'avais un certain nombre de questions, là, je vais être très rapide dessus, qui se présentent sous forme de quatre volets. Dans un premier temps, de quelles informations vous disposez aujourd'hui sur le nombre de vaccinations effectuées ? J'entends à la fois première et deuxième injections. Deuxièmement, on aurait voulu aussi connaître le rythme des vaccinations, donc notamment sur les quantités de doses de vaccins qui vous sont livrées par l'ARS. Nous souhaitons savoir si vous aviez pu être beaucoup mieux alimenté en

doses ou pas ou si le rythme, en fait, était le même. D'autre part, nous aurions souhaité connaître le taux de personnes vaccinées par rapport aux demandeurs parce qu'il nous a été rapporté un certain nombre de difficultés, notamment au niveau de la prise de rendez-vous qui est un accompagnement pas facile, mais qu'il faut quand même mettre en place pour les plus âgés qui n'ont pas forcément des facilités dans la prise de rendez-vous par internet. Je voulais également vous questionner sur l'avancée de la couverture vaccinale dans les EHPAD, savoir aujourd'hui combien d'EHPAD bénéficient actuellement de la campagne de vaccination en plus de la résidence Alquier-Debrousse, côté public, et de la maison de retraite des Amandiers de la maison médicalisée Coriandre côté Amandiers pour le privé. Et enfin, je voulais savoir si vous aviez un nombre de personnes conséquentes inscrites à ce jour sur les listes d'attente puisque vous parliez tout à l'heure d'élargir le public prioritaire. Nous voulions savoir si les listes d'attente actuelles étaient maîtrisées et, en tout cas, réparties au mieux dans le temps. Je vous remercie.

### **M. PLIEZ**

Un exercice difficile pour Karine DUCHAUCHOI de tenter de répondre en deux minutes à toutes ces questions.

### **Mme ZIANE**

J'imagine.

### **Mme DUCHAUCHOI**

Merci. Peut-être que je peux dire que je peux dépasser d'un chouia parce que... Je vous remercie, Dalila ZIANE, pour vos questions à chaque fois sur la vaccination. Effectivement, ça permet de faire un petit point. Je vais essayer d'être rapide. Depuis le 20 janvier, en moyenne, on vaccine à peu près 110 à 160 personnes par semaine, avec un centre qui est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30, ce qui fait qu'en gros, au 19 février et là, ça va être un chiffre très précis, on a vacciné 2 693 personnes. Avant, on avait 672, en gros, vaccins par semaine. Depuis le 22 février, on est passé à 850 doses. Et ensuite, on va imaginer d'ici la semaine prochaine passer à 1 000 par semaine. Donc, ce qui fait que vous voyez bien, dans la progression, une progression constante qui fait qu'un moment donné, quand vous dites : « Désengorger le centre », le centre, il n'a pas nécessité à être désengorgé puisqu'on pourrait même encore ouvrir des box et qu'il y a encore des soignants volontaires pour vacciner. La difficulté, elle est plutôt les doses de vaccins.

Comment ça a été attribué ? Effectivement, petit à petit, ça progresse, mais on a eu des semaines, effectivement, quand on est à 672 par semaine, c'est-à-dire 160 par jour à peu près, on ne peut pas ouvrir beaucoup plus de créneaux, qu'il y en a. Donc, il y a des personnes, effectivement, qui tentent de s'inscrire sur Doctolib et pour lesquels, il n'y a pas de rendez-vous. Depuis la semaine dernière, on a rouvert des créneaux puisque du coup, notre dose de vaccins a largement augmenté. On est sur du Pfizer et du Moderna essentiellement. Il y a une partie des créneaux, par contre, à partir de cette semaine-là, depuis une semaine, on réserve 20 % des créneaux au 3975, ce qui permet que les personnes qui n'ont pas internet, elles peuvent appeler le 3975, elles ont quelqu'un qui pose des questions et qui les rappelle, et qui fait la prise de rendez-vous pour eux. Ça, c'est pour les personnes qui n'ont pas accès à internet. Donc, voilà pour un petit peu cette première phase de questions.

L'idée du centre de vaccination pour aller vers qui sera installé vers Saint-Blaise, c'est un centre de vaccination qui est pensé de façon éphémère puisqu'en fait, il est pensé vraiment sur les personnes 50-65 ans, avec comorbidité. Donc, vraiment, il est centré... ce sont les médecins qui vont envoyer leurs patients et ce sont des gens qui seront envoyés aussi, identifiés par les CPAM. Du coup, l'idée, c'est vraiment sur deux jours, trois jours, de vraiment axer sur ces personnes-là. Donc, elles sont déjà ciblées, j'ai envie de dire, les personnes qui vont venir dans ce centre de vaccination. Et là, ce sera avec le nouveau vaccin. On reviendra trois semaines après, six semaines après et ainsi et de suite pour que, du coup, ceux qui ne sont pas venus, là, n'ont pas été... L'idée de passer par là, c'est vraiment que les personnes soient rassurées quand elles vont venir faire le vaccin. D'où l'idée de passer par les médecins et aussi la CPAM, en fait. Et comme c'est vraiment un public ciblé, encore une fois, ce n'est pas ouvert à tous les 50-65 ans puisqu'on n'est pas encore sur cette phase-là, c'est vraiment de se dire que ce sont les gens dans nos quartiers.

La troisième question, c'était effectivement sur les listes d'attente. Après, je vais regarder si je n'ai rien oublié, mais sur les listes d'attente, on ne fait pas les listes d'attente comme ça, comme on dit : on fait des listes d'attente. C'est-à-dire qu'il y a certains professionnels de santé qui peuvent envoyer leurs patients et des fois des patients qui arrivent en mairie, qui n'ont pas de rendez-vous, qui sont dans la

tranche d'âge et on dit : « Revenez ou on prend vos contacts. On vous rappelle s'il y a nécessité de prendre un rendez-vous ». Par contre, on est en train de travailler à un système avec les professionnels de santé de l'arrondissement et les travailleurs sociaux pour prioriser des personnes en grande vulnérabilité et que là, on pourrait placer prioritairement sur des rendez-vous. Là, c'est la mairie qui pourrait les mettre sur des rendez-vous. Donc, on est en train de travailler le système parce qu'effectivement, il y a protection des données, il y a la question de la CNIL : comment on protège ce fichier, pour être sûr que du coup, ce soit bien les bonnes personnes qui en bénéficient. Donc, on est en train de travailler sur ce système-là aussi. Il y a une part des rendez-vous de la mairie qui sera attribuée à cette procédure.

Sur les EHPAD, toutes les personnes des EHPAD ont été vaccinées – excusez-moi, je n'ai plus de voix, j'ai une laryngite – dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, public comme privé. On en est au rappel, au deuxième vaccin. La première phase est déjà finie depuis fin janvier et là, dans les EHPAD, on est en train de continuer et de finir les deuxièmes vaccinations. Voilà sur les vaccinations.

Sur le nombre, je ne peux pas vous donner le nombre exact de vaccinés, je peux vous donner le nombre de vaccins qu'on a fait, mais parce que les gens ne sont pas tous habitants du 20<sup>e</sup> arrondissement. Le choix qui a été fait, c'est que les centres de vaccination ne sont pas territorialisés. Donc les gens de Paris peuvent venir, même des gens de proche banlieue peuvent venir se faire vacciner dans le 20<sup>e</sup>. Donc, je n'ai pas le chiffre exact. Là, je ne peux pas vous dire. Il faudrait qu'on l'extrait sur combien d'habitants de l'arrondissement ont été vaccinés. En tout cas, on voit actuellement qu'en tout cas, au début, certes, il y avait un peu moins de personnes du 20<sup>e</sup>. On voit que maintenant, proportionnellement, ce sont les personnes du 20<sup>e</sup> qui sont les plus importantes dans ce centre de vaccination. Ce que disait Éric dans un second temps, c'était effectivement : le centre de vaccination est à la mairie pour l'instant. À un moment donné, il va falloir qu'on le libère de cet espace. Dans cette idée, on travaille à un centre de vaccination qui soit plus proche et qui soit dans nos quartiers prioritaires.

**M. PLIEZ**

Merci, Karine.

**Mme DUCHAUCHOI**

Je pense que j'ai répondu à toutes vos questions.

**M. PLIEZ**

Oui, je pense. C'était très clair, très précis. Dalila ZIANE, vous êtes tout à fait invitée à passer au centre de vaccination si vous le sentez, vous serez la bienvenue.

**Mme ZIANE**

Je vous remercie, Monsieur le Maire. J'attendrai également une réponse écrite si possible quand...

**M. PLIEZ**

C'est prévu. On essaiera de...

**Mme ZIANE**

On m'a dit que c'est prévu. Parfait.

**M. PLIEZ**

C'est prévu et on donnera des chiffres encore plus précis.

**Mme ZIANE**

Merci à vous.



**Q20-2021-005 : Question orale adressée au Maire du 20<sup>ème</sup> arrondissement concernant les livraisons des commerces avenue Gambetta, déposée par Brigitte Jassin et les élus du groupe Changer Paris du 20<sup>e</sup>.**

**M. PLIEZ**

J'aborde donc la deuxième question orale concernant les livraisons des commerçants avenue Gambetta et je demanderai à Carine EKON qui répondra de répondre en deux minutes. Je vous laisse...

**Mme JASSIN**

Monsieur le Maire, vous avez dit en début de séance que l'avenue Gambetta était revenue en double sens. À ma connaissance, de la Porte des Lilas à la place Gambetta, elle est toujours en sens unique.

**M. PLIEZ**

Tout à fait. C'est bien du bas de l'avenue Gambetta que je parlais.

**Mme JASSIN**

D'accord. Donc, en raison de cette décision, les commerçants de ce tronçon de l'avenue Gambetta subissent de nombreux désagréments, notamment en raison de l'absence de places de livraison insuffisantes. Aujourd'hui, ces commerçants nous ont alerté de nombreuses contraventions dont ils ont fait l'objet pour des livraisons quotidiennes pourtant essentielles à l'exercice de leurs activités. Si on rajoute la crise sanitaire ou encore la manifestation du 5 décembre 2020 (dégradations, incendies, etc.) qui les ont directement impactés, il nous semble indispensable d'agir. En effet, nous notons le peu de facilités que leur accorde la mairie du 20<sup>e</sup> en ne tenant pas la promesse faite qui visait au moins de leur tracer des emplacements de livraison, à la fois pour les aider au plan de l'activité commerciale et surtout des livraisons. Donc, nous posons la question suivante : quelle est votre stratégie ? Qu'est-ce que vous entendez mettre en place en matière de places de livraison pour ce tronçon de l'avenue Gambetta ? Merci, Monsieur le Maire.

**M. PLIEZ**

Merci. La parole est à mon adjointe au commerce, Mme Carine EKON.

**Mme EKON**

Oui, bonsoir à tous. Merci, Monsieur le Maire. Monsieur le Maire, si vous me permettez, je tiens à préciser, je suis assez surprise de constater l'obsession avec laquelle Conseil d'arrondissement après Conseil d'arrondissement, la droite instrumentalise les commerçants de l'avenue Gambetta. J'espère que vous savez tout de même que le 20<sup>e</sup> ne se limite pas à l'avenue Gambetta et nous le parcourons suffisamment pour prendre la mesure des problématiques des commerçants, en tout cas pour ce qui me concerne, et proposer les solutions dans la mesure du possible. Pour répondre plus précisément à votre question, Mme JASSIN, sachez qu'avec mes collègues, Lamia EL AARAJE et Vincent GOULIN, nous nous sommes rendus à plusieurs reprises à la rencontre des commerçants de l'avenue Gambetta, rencontres lors desquelles nous les avons incités à nous remonter des problématiques rencontrées, notamment des problématiques qui sont liées au sens de circulation. Malgré plusieurs sollicitations de notre part, nous n'avons reçu qu'une demande effectivement émanant d'un commerçant de l'avenue Gambetta pour le coup qui est situé vers le bas, côté Père-Lachaise de l'avenue Gambetta. Problématique effectivement liée à des places de livraison. Le problème a été résolu la semaine dernière lors des travaux de la piste cyclable bidirectionnelle. Si vous me le permettez, Mme JASSIN, je vais vous faire une petite confidence : ce commerçant, justement, qui a été verbalisé à plusieurs reprises pour non-respect du sens de la circulation, sachez que Lamia EL AARAJE, en charge de la sécurité a demandé de la part de la DPSP une certaine tolérance à l'égard de ce commerçant, le temps que la situation se résolve. J'espère que vous noterez quand même la bienveillance de la majorité municipale à l'égard des commerçants de notre arrondissement. Vous

mentionnez dans votre question plusieurs verbalisations dont ont fait l'objet ces commerçants. Sachez que nous n'en avons eu aucune trace des services. Je vous invite donc à nous communiquer les différents commerces verbalisés au titre des livraisons, afin que nous puissions suivre leurs dossiers et leur proposer la même bienveillance que nous avons proposée aux commerçants que j'ai cités précédemment. Vous le savez certainement, plusieurs ateliers de concertation relatifs à la réflexion autour de la réouverture de l'avenue Gambetta ont eu lieu. Malgré la présence de plusieurs commerçants, encore une fois, aucun ne nous a fait part de ces problèmes que vous mentionnez. Et enfin, sachez que la direction de la voirie poursuit ses études d'étendre des places de livraison dans les rues adjacentes et perpendiculaires à l'avenue Gambetta. Nous vous tiendrons bien évidemment informée dès que nous aurons l'étude de la faisabilité technique, ainsi que le calendrier. Et n'oubliez pas de nous envoyer effectivement la liste des commerçants qui ont fait l'objet des verbalisations que vous mentionnez. Je vous remercie.

**Mme JASSIN**

Je reviendrai vers vous avec le nom des commerçants qui se sont présentés en mairie et qui ont été refoulés.

**M. PLIEZ**

A priori, ce n'est pas dans nos modes d'accueil, mais...

**Mme JASSIN**

C'est ce qui m'a été transmis.

**M. PLIEZ**

Ecoutez, vous nous transmettez ça. Vous aurez une réponse écrite et, évidemment, je ne pense pas que ça soit dans les habitudes et je parle sous contrôle de la directrice générale des services qui est derrière moi, de refouler les gens surtout quand ils viennent nous voir pour aborder ce genre de sujet. On vous répondra bien sûr et on leur répondra à eux surtout parce que je pense qu'on partage le même souci de pouvoir leur répondre. Bien.

**Mme JASSIN**

D'accord, je vous remercie.

**M. PLIEZ**

Merci à vous. Ce Conseil va prendre fin. Je vous donnerai deux dates. Nous aurons un certain nombre de cérémonies, comme toujours, dans les semaines à venir. Je vous en mentionne deux à la demande de Pascal JOSEPH, la première, ça sera le 18 mars, la célébration de la commémoration du début de l'insurrection de la Commune et, le 19 mars, la fin des combats en Algérie, évidemment tout ça sous mesure sanitaire contrainte. Donc, on reviendra vers vous avec cet agenda et les éléments qu'il faut pour participer. Je vous propose de nous quitter en chanson, en rendant hommage à la marraine d'élus locaux contre le SIDA. Bonsoir à tout le monde !